

## Plus de 100 000 demandes d'asile en France en 2017

► Avec 100 412 demandes d'asile en 2017, chiffre en hausse de 17% par rapport à 2016, la France franchit pour la première fois ce cap symbolique

► Les Albanais restent les ressortissants les plus nombreux, mais l'année 2017 a vu l'émergence d'une nouvelle demande, en provenance d'Afrique

► Le gouvernement tente de dissuader les demandeurs, notamment en renvoyant ceux qui ont laissé leurs empreintes dans un autre pays européen

► Il s'emploie à déminer les crispations que suscite, à gauche et jusqu'au sein de sa majorité, LRM, sa future loi sur l'asile et l'immigration

► Le directeur de l'Office de protection des réfugiés plaide pour une prise en charge « digne » des demandeurs d'asile

FRANCE - PAGES 6-7



РЕЛИЗ ВЫПОЛНИЛА ГРУППА  
**VK.COM/WSNWS**

### FRANCE GALL UNE VIE EN CHANSONS

► La chanteuse est morte, dimanche 7 janvier, à l'âge de 70 ans

► Elle était, depuis les années 1960, l'une des interprètes les plus populaires de la variété française

PAGE 15

En septembre 1984,  
au Zénith de Paris.  
PIERRE VERDY/AFP

### Cinéma

Les femmes en noir des Golden Globes

PAGE 13

### Droite

La tentation eurocritique de Laurent Wauquiez

PAGE 8

### Education

Un conseil de la laïcité pour aider les enseignants

PAGE 11

### Sondage

Les théories du complot gagnent du terrain

PAGE 10

### Enquête

Querelle de mémoire et de clocher à Potsdam

PAGE 12

### Immobilier

Après une année record, 2018 devrait être plus sage

L'année 2017 a été une « année record » pour l'immobilier, avec 952 000 ventes de logements, selon le bilan du réseau d'agences Century 21, rendu public lundi 8 janvier. La frénésie d'achat des Français a été encouragée par des conditions d'endettement favorables, au taux moyen de 1,57 %. Elle a cependant été refroidie, au second semestre 2017, par la remontée des prix, qui s'est traduite par un recul des transactions. C'est pourquoi Century 21 prévoit « une année 2018 moins dynamique ».

CAHIER ÉCO - PAGE 1

**M**  
ÉDITORIAL

DÉPÊCHEZ-VOUS,  
M<sup>ME</sup> MERKEL !

PAGE 20 ET LIRE PAGE 2

### LE REGARD DE PLANTU



### Automobile

La fin annoncée du moteur à combustion

Le durcissement des normes antipollution, les contraintes du réchauffement climatique, la chasse aux nuisances sonores semblent entériner le déclin du moteur thermique, diesel ou à essence, après un siècle de règne sans partage. Les constructeurs tentent de s'adapter à ce bouleversement du marché

CAHIER ÉCO - PAGES 4-5



Canapé-lit  
**rapido bump**

Exclusivement réservé aux Espaces Topper  
**1690€**  
dont 10,50€ d'écotaxe  
Prix hors livraison

**Duntopillo**  
Matelas confort quotidien  
140 x 200 x 15  
Accoudoirs multifonctions  
Range-couette

Deux coloris au choix : Seven Hermès et Seven anthracite, 2 coussins décoration unis coloris assorti.  
Structure en panneaux de particules et bois massif, assise et dossier : mousse polyuréthane HR 35kg et 25kg/m<sup>3</sup>, revêtement 100% polyester.

**EspaceTopper®**  
Maison familiale depuis 1926

À DÉCOUVRIR DANS NOS TROIS ESPACES CANAPÉS-LITS :

37 rue du Commerce Paris 15<sup>e</sup>  
Diva Store, 1<sup>er</sup> fabricant français  
71/7 • 01 45 75 29 98 • M<sup>e</sup> Av. Emile Zola  
ou La Motte-Picquet Grenelle

63 rue de la Convention Paris 15<sup>e</sup>  
71/7 • 01 45 77 80 40 • M<sup>e</sup> Javel  
ou Bouicaut

54 cours de Vincennes Paris 12<sup>e</sup>  
71/7 • 01 40 21 87 53 • M<sup>e</sup> Nation

Literie, armoires lits, dressing CeLio, mobilier contemporain : toutes nos adresses sur [www.topper.fr](http://www.topper.fr)

РЕЛИЗ ВЫПОЛНИЛА ГРУППА VK.COM/  
WSNWS

Le secrétaire d'Etat allemand aux finances, Jens Spahn, et la chancelière, Angela Merkel, en 2016 à Essen.

VOLKER HARTMANN/  
GETTY IMAGES/AFP

# A la CDU, l'« après-Merkel » n'est plus tabou

Une nouvelle génération de conservateurs allemands, plus à droite, tente de s'affirmer face à la chancelière

BERLIN - correspondant

C'est un sondage qui résume l'ambivalence de la situation où se trouve Angela Merkel, celle d'une chancelière affaiblie mais dont personne ne sait quand elle quittera le pouvoir ni à qui elle cédera la place à la tête de l'Union chrétienne-démocrate (CDU). Publiée jeudi 4 janvier, trois jours avant le début des pourparlers entre les conservateurs et les sociaux-démocrates en vue de la formation d'une « grande coalition », cette étude Infratest dimap pour la chaîne ARD est à la fois encourageante et embarrassante pour les prétendants à la succession de M<sup>me</sup> Merkel. Encourageante, car 60 % des sympathisants de la CDU estiment que le temps est venu de renouveler la direction du parti. Embarrassante, car 70 % des électeurs conservateurs considèrent, malgré cela, que M<sup>me</sup> Merkel doit continuer à diriger le gouvernement.

Cette situation donne au climat qui règne à l'intérieur de la CDU des allures de veillée d'armes. Après le résultat décevant des conservateurs aux élections législatives du 24 septembre 2017 (33 % des voix, leur plus mauvais score depuis 1949), quelques responsables locaux ont ainsi réclamé publiquement le départ de M<sup>me</sup> Merkel. Certes, ils ne sont qu'une poignée, mais en raison de leur concomitance, leurs récents coups de colère sont le signe d'une impatience qui ne craint plus de s'exprimer au grand jour.

Parmi les élus et au sein de la direction du parti, personne n'a encore osé formuler une telle revendication. Mais, chez certains, l'évocation d'un après-Merkel ne semble plus être un sujet tabou. En témoignent les propos rapportés par le quotidien *Bild*, le 20 décembre 2017, selon lequel l'ancien président du Bundestag, Norbert Lammert, aurait expliqué à des

proches que M<sup>me</sup> Merkel ne saurait être à nouveau candidate à la chancellerie en cas d'échec des négociations avec le SPD et d'organisation de nouvelles élections. Ou encore l'entretien croisé accordé par Daniel Günther et Jens Spahn à la *Rheinische Post*, le 14 août 2017, dans lequel le ministre-président du Schleswig-Holstein et le secrétaire d'Etat aux finances déclaraient : « Il y aura un après-Merkel. » Publiée le jour même où la chancelière se lançait dans la campagne des législatives, la déclaration n'est pas passée inaperçue.

**Critiques sur le dossier migratoire**  
Agés de 44 et 37 ans, MM. Günther et Spahn sont régulièrement cités parmi les successeurs possibles de M<sup>me</sup> Merkel. Deux autres noms reviennent également. Le premier est celui d'Annegret Kramp-Karrenbauer, 55 ans, huit de moins que la chancelière. Celle que la presse a baptisé « AKK » a obtenu une victoire éclatante aux élections régionales de mars 2017 dans la Sarre, le Land dont elle est ministre-présidente depuis 2011 et que certains sondages voyaient basculer aux mains du Parti social-démocrate (SPD). Le second nom est celui de Julia Klöckner. Agée de 45 ans, cette ancienne journaliste a été repérée avant les trois autres comme une candidate potentielle à la chancellerie. Mais sa défaite inattendue face au SPD, lors des régionales de mars 2016 en Rhénanie-Palatinat, a quelque peu réduit son influence. Selon un sondage réalisé par l'institut Forsa, fin novembre 2017, auprès d'un millier d'adhérents de la CDU, les trois favoris pour succéder à M<sup>me</sup> Merkel à la tête du parti seraient, dans l'ordre, M<sup>me</sup> Kramp-Karrenbauer, M<sup>me</sup> Klöckner et M. Spahn.

Ce classement montre qu'une génération est en train d'en remplacer une autre. Il y a encore deux ou trois ans, les prétendants les plus sérieux au poste de chance-

lier au sein de la CDU étaient les principaux membres du gouvernement fédéral, tels Ursula von der Leyen (défense), Thomas de Maizière (intérieur), Wolfgang Schäuble (finances) ou Peter Altmaier, le ministre de la chancellerie, le plus proche collaborateur de M<sup>me</sup> Merkel. Depuis, ils ont été éclipsés par des personnalités à la fois plus jeunes, moins directement associées au bilan de la chancellerie mais aussi plus critiques vis-à-vis de certains aspects de sa politique.

Or, comme toute génération, celle-ci se définit autant par l'âge de ses membres que par le fait de partager un même destin. En l'occurrence, le point commun de cette jeune génération de dirigeants conservateurs est de devoir conquérir le pouvoir au moment où, pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale, s'est installé, à la droite de la CDU-CSU, un nouveau parti, Alternative pour l'Allemagne (AfD), qui, quatre ans après sa création, est

**« Ceux qui ont trop clairement voulu détrôner M<sup>me</sup> Merkel l'ont payé cher »**

WERNER PATZELT  
professeur de science politique

désormais la troisième force politique au Bundestag. « La nouvelle génération estime que M<sup>me</sup> Merkel a trop "social-démocratisé" la CDU et qu'en déplaçant vers la gauche le centre de gravité du parti, notamment par sa politique d'ouverture à l'égard des réfugiés, elle a favorisé la montée de l'AfD », analyse Emanuel Richter, professeur de science politique à l'université RWTH d'Aix-la-Chapelle.

S'ils se sont précocement montrés critiques vis-à-vis de la politique d'accueil de M<sup>me</sup> Merkel pendant la crise des réfugiés de 2015, prônant en la matière une fermeté

qui les a rapprochés des positions de la CSU bavaroise, les membres de cette génération montante sont, selon M. Richter, « globalement plus conservateurs » que leurs aînés, comme le nouveau chancelier autrichien, Sebastian Kurz. Jeune députée au Bundestag dans les années 2000, M<sup>me</sup> Klöckner s'y est distinguée par ses prises de position contre l'avortement. Plus récemment, elle a fait de l'interdiction du voile intégral un de ses principaux combats.

**« Ils sont prudents »**

Au sein de la CDU, M. Günther fait partie de ceux qui veulent interdire la double nationalité aux enfants d'immigrés en Allemagne, ce à quoi M<sup>me</sup> Merkel s'est refusée. Sur le mariage pour tous, en revanche, leurs positions divergent. M<sup>mes</sup> Klöckner et Kramp-Karrenbauer étaient contre la loi adoptée en juin 2017, alors que MM. Günther et Spahn étaient pour, ce dernier ayant d'ailleurs épousé depuis son compagnon.

S'ils cherchent chacun à sa façon à étendre leur influence à l'intérieur du parti, comme M. Spahn, qui cultive ses liens avec la Junge Union, l'organisation de jeunesse de la CDU, ainsi qu'avec les réseaux d'entrepreneurs proches du parti, aucun n'affiche pour l'instant ses ambitions à visage découvert. « Pour l'instant, ils sont prudents car ils connaissent assez l'histoire de leur parti pour savoir que ceux qui ont trop clairement voulu détrôner M<sup>me</sup> Merkel l'ont payé cher », explique Werner Patzelt, professeur de science politique à l'université technique de Dresde. Reste à savoir quand la guerre de succession sera déclarée. « Soit M<sup>me</sup> Merkel n'arrive pas à faire sa coalition, et ça peut aller très vite. Soit elle réussit, ce qui lui donne un sursis jusqu'aux prochaines élections régionales en Bavière et dans la Hesse à l'automne, lors desquelles la question pourrait être relancée si le résultat est mauvais pour les conservateurs », estime M. Patzelt. ■

THOMAS WIEDER

## Négociations à huis clos entre les conservateurs et le SPD

**LES CONSERVATEURS ALLEMANDS** (CDU-CSU) en sont convaincus : s'ils ont échoué à former un gouvernement avec les libéraux (FDP) et les Verts après les élections législatives du 24 septembre 2017, cela tient notamment à la façon trop publique dont se sont déroulés les pourparlers. Avec les sociaux-démocrates, sur qui ils comptent désormais pour constituer une « grande coalition », ils ont décidé de procéder différemment.

À l'automne 2017, la CDU-CSU, le FDP et les Verts s'étaient donné un mois pour dire s'ils estimaient possible de gouverner ensemble. Pendant ce mois, les négociateurs des trois partis se sont largement exprimés dans les médias et sur les réseaux sociaux pour exposer leurs exigences et leurs griefs. Parallèlement, ils ont abondamment profité du balcon du bâtiment où avaient lieu leurs réunions, en face du Bundestag, à Berlin, pour se mettre en scène. Grâce aux ca-

meramen et aux photographes postés face à ce fameux balcon pour saisir les jeux de regard et la géographie des apartés entre les uns et les autres, les Allemands ont pu suivre, pratiquement comme au spectacle, l'évolution des tractations.

**Papier occultant sur les fenêtres**

Cette fois, les dirigeants de la CDU-CSU et du SPD ont estimé que cinq journées suffiraient pour constater, ou non, la possibilité de s'entendre sur un programme de gouvernement. Au terme de ce délai, soit vendredi 12 janvier, l'idée est d'aboutir à un document de 6 à 8 pages listant les principaux points d'accord. Le 19 novembre 2017, le mois de pourparlers avait accouché d'un texte de travail de 61 pages qui, parce qu'il se voulait peut-être trop précis, se révéla finalement impossible à boucler. Enfin, les trente-neuf négociateurs de la CDU-CSU et du SPD ont été

priés de se faire discrets sur les réseaux sociaux et dans la presse afin d'éviter que des expressions médiatiques intempestives ne compliquent les discussions à huis clos.

La consigne a été respectée, dimanche 7 janvier, au premier jour des pourparlers. Après dix heures de discussions à l'abri des regards indiscrets – au point que du papier occultant avait été mis aux fenêtres derrière lesquelles elles avaient lieu, au siège du SPD –, seul un dirigeant social-démocrate a pris la parole devant les journalistes pour indiquer, au nom des trois partis, que les échanges avaient été « constructifs » et « ouverts », et que les participants partageaient la conviction suivante : « On ne peut pas simplement continuer comme avant, car les temps ont changé et cette nouvelle époque appelle une nouvelle politique (...) et un nouveau style politique. » Il n'en a pas dit davantage. ■

TH. W.

# Macron veut bâtir la confiance avec la Chine

## Le président français se pose en interlocuteur privilégié de Pékin

XI'AN (CHINE) – envoyés spéciaux

Emmanuel Macron a décidé de revenir « une fois par an » en Chine. Pour sa première visite d'Etat dans la deuxième puissance économique mondiale, le président de la République française a voulu marquer les esprits, lundi 8 janvier, en proposant à Pékin un vaste programme de coopération pour « réinventer le multilatéralisme ».

« Ma ke long », adaptation en chinois de son nom de famille qui se traduit par « le cheval qui dompte le dragon », devait offrir au président chinois, Xi Jinping, un cheval de la Garde républicaine, un geste répondant à la « diplomatie du panda » chinoise. M. Macron arrive à point nommé pour se poser en interlocuteur européen privilégié des Chinois dans un contexte de grande confusion à Washington et d'incertitudes aussi bien à Londres qu'à Berlin. « Je suis venu vous dire que l'Europe est de retour », a déclaré lundi le jeune président français lors d'un discours de plus d'une heure prononcé dans la ville de Xi'an, sur le site du palais Daming, vestige d'une ancienne cité interdite datant de la dynastie Tang.

Sur place, M. Macron a rendu un vibrant hommage à la culture chinoise et à tout ce qu'elle a suscité de questionnements et de débats dans nos sociétés et notre littérature, citant à l'envi Marguerite Yourcenar, Paul Claudel, Victor Segalen ou les pionniers

de la sinologie. Il a loué le rôle moteur de la Chine dans la lutte contre le réchauffement climatique et proposé d'organiser « une année franco-chinoise de la transition écologique » en 2018-2019. Il a invité le président chinois, qu'il devait rencontrer à Pékin en fin de journée, à participer à l'effort de construction d'un droit international pour l'environnement proposé par la France aux Nations unies.

« Avançons ensemble sur ce projet pour le faire aboutir d'ici à 2020 », a-t-il proposé. « Le monde aujourd'hui est une étoffe de soie. Il est précieux, fragile, délicat, il faut du temps pour en fabriquer l'unique texture », a rappelé le président français au sujet des crises qui guettent le monde d'aujourd'hui, des dérives autoritaires à un « capitalisme contemporain débordé par ses propres excès », en passant par la prolifération nucléaire.

Porteur d'une « renaissance » française et européenne, M. Macron fait face à la Chine déroutante de M. Xi, l'homme du « rêve chinois ». Originaire de cette terre

**« Le monde aujourd'hui est une étoffe de soie. Il est précieux, fragile, délicat »**

EMMANUEL MACRON

**Emmanuel Macron, lundi 8 janvier, à Xi'an, en Chine.**

JEAN-CLAUDE COUTAUSSE / FRENCH-POLITICS POUR « LE MONDE »



jaune du Shaanxi qui a forgé son caractère pendant la Révolution culturelle, ce dernier incarne les paradoxes de la Chine actuelle : homme du recentrage sur les valeurs communistes mais aussi traditionnelles chinoises, il est à la tête d'une Chine du progrès technologique et du train à grande vitesse et porte le projet des « Nouvelles Routes de la soie », avec lequel l'Europe et toute la planète doivent compter.

**« Esprit de réciprocité »**

Ce vaste programme d'infrastructures et d'équipements que la Chine ambitionne d'aménager sur l'ensemble de la planète doit être pris au sérieux, a insisté M. Macron. Le président français a appelé à construire des « routes en partage », qui ne « soient pas univoques », mais « un symbole de justice », « d'équité » et de respect de l'environnement. M. Macron a ainsi appelé à ce que la Chine, tout au long des pays traversés, joue jusqu'au bout le jeu des principes

posés par le G20 en matière d'accès aux marchés publics, ou de respect de la propriété intellectuelle.

Surtout, ces « routes de l'intelligence » doivent être bâties dans « un esprit de réciprocité ». « Elles ne peuvent pas être des routes d'une nouvelle hégémonie, qui mettent en état de vassalité les pays qu'elles traversent », a souligné le président français. Alors que Pékin est très présent en Afrique, M. Macron a invité la Chine à tirer les leçons des erreurs du passé colonial sur ce continent pour y porter, avec la France, un nouvel équilibre.

Avant cette harangue, M. Macron, accompagné de son épouse, Brigitte, s'est vu offrir à Xi'an un

parcours éclectique, empreint d'histoire et de métissage culturel. Transporté en limousine Hongqi ou « drapeau rouge », la marque des chefs d'Etat chinois, le couple présidentiel a découvert, sous un beau soleil d'hiver, les célèbres statues de soldats de terre cuite ensevelies du premier empereur de Chine au III<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, découvertes dans les années 1970.

Lors de son discours, M. Macron s'est félicité de la nouvelle coopération franco-chinoise sur le patrimoine qui démarre avec la province du Shaanxi. « Nous sommes la mémoire du monde, il nous appartient de décider d'en être l'avenir », a-t-il lancé.

La suite de la visite a donné lieu à une mise en scène de la diversité culturelle et religieuse chinoise, eu égard au contrôle extrême auquel est soumise dans ce pays, et particulièrement sous Xi Jinping, la pratique religieuse. M. et M<sup>me</sup> Macron ont d'abord été accueillis par des moines bouddhistes dans la « grande pagode de l'oiseau sauvage », dont ils ont visité les différents pavillons et jardins. Puis par un imam de la grande mosquée de Xi'an, qui date du VIII<sup>e</sup> siècle et rappelle le rôle clé de la ville et de sa communauté musulmane, des Chinois de l'ethnie Hui, dans les anciennes routes de la soie. ■

BASTIEN BONNEFOUS ET BRICE PEDROLETTI

## Pékin interdit le commerce de l'ivoire

### Le prix des défenses d'éléphants a baissé, mais le trafic perdure

PÉKIN - correspondant

Plus grand marché du monde pour l'ivoire, la Chine en interdit totalement le commerce sur son territoire, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018. La décision avait été prise conjointement en septembre 2015 par les présidents Barack Obama, pour le marché américain, et Xi Jinping. Elle avait conduit à la fermeture en deux étapes, en 2017, de toutes les usines et tous les points de vente préalablement autorisés en Chine. Les objets créés à partir des défenses de mammouths, venus de Sibérie et dont la Chine est un gros importateur, sont toujours légaux, l'espèce étant éteinte.

L'enjeu de cette décision est colossal : la Chine est devenue ces deux dernières décennies la première destination pour le trafic d'ivoire provenant d'éléphants d'Afrique – malgré l'interdiction depuis 1989 de tout commerce international. « La Chine est passée d'une attitude, en 2008, où elle mettait en avant la sculpture sur l'ivoire comme un héritage intangible de sa culture, à une position qui en fait la voix la plus audible sur la scène internationale pour condamner ce trafic », se félicite Frank Pope, directeur général de l'ONG Save the Elephants. Hongkong devrait suivre cet exemple en 2018.

Les consultants qui enquêtent pour cette ONG ont vu le prix du kilo d'une défense en Chine passer de 2100 dollars (1750 euros), en 2014, à environ 700 dollars en janvier 2017, en anticipation de l'interdiction. Cette baisse continue du prix est aussi attribuable au ralentissement économique

et à la lutte anticorruption, analyse M. Pope. Il y a eu, en outre, une prise de conscience dans le pays, favorisée par les prises de position de personnalités comme le joueur de basket star Yao Ming. « La grande crise des années 1970 et 1980, qui a conduit à une diminution de moitié du nombre d'éléphants, a pris fin après l'interdiction du commerce international décrétée par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction », précise M. Pope.

**Réduire le « blanchiment »**

L'émergence de l'économie chinoise dans les décennies suivantes a de nouveau bousculé la donne, les filières de prédation chinoises devenant la première cause du déclin des éléphants en Afrique. L'ONG britannique Environmental Investigation Agency a ainsi livré en 2017 une enquête sur le rôle des syndicats du crime à Shuidong, une petite ville du Guangdong devenue une plaque tournante du trafic de défenses, responsable du déclin précipité de la population d'éléphants en Tanzanie et au Mozambique.

L'interdiction du marché légal en Chine a le mérite de réduire fortement les probabilités de « blanchiment » d'ivoire acquis au marché noir, que les trafiquants font passer pour autorisé. Mais elle ne va pas éradiquer du jour au lendemain la contrebande.

« Une grande partie du commerce illégal continue de prospérer, il y a dans le pays une culture très forte autour de l'ivoire. On voit émerger des marchés au Viet-

nam, au Laos : les clients chinois traversent la frontière, les transactions se font en chinois et sur WeChat [réseau social chinois], observe Sarah Stoner, enquêtrice en chef pour Wildlife Justice Commission. Il y a un vrai potentiel pour que ces lieux d'échange se développent. L'effort doit se porter sur une coordination plus efficace aux frontières. » Cette ONG néerlandaise a soumis au gouvernement vietnamien plusieurs enquêtes sur les groupes criminels qui opèrent dans ce pays. L'une d'elle a déjà permis de s'attaquer à la contrebande d'ivoire, mais aussi d'autres produits animaux interdits, qui avait pignon sur rue dans la région du village de Nhi Khe, au sud d'Hanoi.

L'ONG Traffic a, pour sa part, épinglé le cas du Japon dans un rapport de décembre 2017. Le commerce de l'ivoire n'y est pas interdit : l'archipel, grand consommateur d'ivoire avant l'interdiction de 1989, en possède des stocks très importants aux mains du secteur des antiquités. Mal répertoriés, ils font le bonheur des clients chinois. Quant à l'impact de l'interdiction décidée par Pékin sur les populations d'éléphants, il est trop tôt pour l'évaluer. « Il serait excessif de dire que le braconnage a atteint un pic, estime M. Pope. Le dernier recensement des grands éléphants africains montre que le nombre de tués se réduit. Mais même si les prix de l'ivoire ont fortement baissé, ils sont encore bien assez élevés pour continuer à intéresser les syndicats du crime. » ■

B.P.E.

# VENDÔRAMA

РЕЛИЗ ВЫПОЛНИЛА ГРУППА VK.COM/WSNWS

# BOUCHERON

PARIS

**M CONTI** MONNAIE DE PARIS

LA CULTURE A UNE NOUVELLE ADRESSE

4<sup>TER</sup> RUE GUÉNÉGAUD, 75006 PARIS  
MONNAIEDEPARIS.FR

VENDÔRAMA EXPOSITION  
12-28 JANVIER

ENTRÉE GRATUITE  
RÉSERVATIONS SUR  
VENDORAMA.BOUCHERON.COM

# En Iran, les manifestations s'essoufflent

Téhéran hésite sur la réponse judiciaire aux mouvements de protestation

Le mouvement de protestations qui s'est répandu dans plusieurs dizaines de villes d'Iran durant une semaine, à partir du 28 décembre 2017, paraît avoir été contenu, lundi 8 janvier. La dernière vague de rassemblements, disparates et de faible importance, a eu lieu dans la partie occidentale du pays et au bord de la mer Caspienne (Nord), dans la nuit du jeudi 4 au vendredi 5 janvier. L'Etat s'interroge désormais sur la nature du processus judiciaire qu'il souhaite enclencher, alors qu'un millier de personnes auraient été emprisonnées, de source officielle.

Cette question se pose notamment dans les six villes qui ont connu les violences les plus dures, et où ont été recensés la plupart des vingt et un morts liés à cette explosion de colère, qui a mobilisé beaucoup de jeunes, pauvres et sans emploi. La plupart des personnes arrêtées n'avaient pas de casier judiciaire, selon les autorités, mais de nombreux usagers de drogue figureraient parmi eux.

Ce sont de petites cités politiquement conservatrices, de 50 000 à 100 000 habitants. Une majorité avait voté pour le rival ultraconservateur d'Hassan Rohani à la présidentielle de mai 2017, Ebrahim Raïssi. Des candidats indépendants – des notables – y avaient remporté les dernières élections locales. Toutes présentent un taux de chômage élevé, une petite activité industrielle ou de service en

déshérence, et la plupart souffrent de la crise écologique, dont les effets se font pressants en Iran depuis une décennie.

A Ghahderijan, près d'Ispahan (centre), un haut religieux a refusé, dimanche, de qualifier les morts des derniers jours d'« émeutiers ». Il a rappelé que des paysans, nombreux dans la ville, avaient manifesté pacifiquement à plusieurs reprises par le passé pour protester contre les conséquences de la sécheresse, endémique dans la région. Les autorités ne leur avaient jamais proposé, disait-il, que des solutions de court terme.

## Prudence des autorités

Les villes d'Izeh et de Doroud (sud-ouest) se situent sur les anciennes routes de transhumance des tribus Lor et Bakhtiari : elles rassemblent une population sédentarisée encore marquée par des structures claniques. Ces solidarités locales, qui ont pu faciliter la mobilisation, incitent désormais les autorités locales à la prudence : les victimes récentes et la poursuite de la répression risquent de provoquer un cycle de revanches, relève l'analyste Ahmad Salamatian.

Ces structures claniques sont aussi fortes dans certaines des villes de la périphérie d'Ispahan, marquées par les violences. « Dans les grandes villes et à Téhéran, les manifestations sont demeurées limitées : les partis, les syndicats, les associations de la société civile y sont trop faibles, et les classes

moyennes n'ont pas voulu mettre en jeu leur sécurité. Mais, là-bas, tout le monde se connaît : c'est plus simple, relève M. Salamatian, qui fut brièvement député d'Ispahan après la révolution, avant de s'exiler à Paris. A Khomeynishahr [près d'Ispahan], ils ont osé attaquer une base des milices populaires bassidji, dépendant des gardiens de la révolution, parce qu'ils ont des pères, des cousins, qui sont morts durant la guerre Iran-Irak [1980-1988] : ils s'estiment légitimes face aux forces armées. » Plusieurs hauts commandants des gardiens sont eux-mêmes originaires de la ville voisine de Ghahderijan, où des violences ont eu lieu.

Les gardiens sont demeurés en retrait ces dix derniers jours. Ils ne sont intervenus que dans quatre villes, sans le faire savoir immédiatement, même si « des milliers » de miliciens bassidji ont été déployés, ont-ils rappelé diman-

che dans un communiqué, célébrant la fin des manifestations. L'essentiel des opérations a été mené par les forces de police, sous l'autorité finale du ministère de l'intérieur et du président modéré, Hassan Rohani. Celui-ci peut désormais se targuer d'avoir rétabli l'ordre dans les villes. Reste à savoir quelle influence il aura sur le processus judiciaire.

A en croire la députée réformatrice Parvaneh Salahshouri, M. Rohani aurait cherché à éteindre la contestation en multipliant les arrestations « préventives ». Signalant une volonté de contrôle politique de la répression, un comité de plusieurs dizaines de parlementaires s'est déjà formé pour rendre visite aux prisonniers et informer les familles.

Le député réformateur Mahmoud Sadeghi a affirmé, samedi, ne disposer d'aucune information sur dix étudiants parmi les



Des manifestants progouvernementaux, vendredi 5 janvier, à Téhéran. ATTA KENARE/AFP

## Les gardiens de la révolution sont demeurés en retrait. L'essentiel des opérations a été mené par les forces de police

quatre-vingt-dix arrêtés, selon lui, dans tout le pays : « Il est impossible de connaître avec certitude l'organisation qui est à l'origine de leur arrestation », disait-il. Selon certains indices, les manifestants interrogés par les gardiens de la révolution dans la prison d'Evin, à Téhéran, étaient moins nombreux samedi que ceux aux mains des services de renseignement, qui répondent au gouvernement. ■

Certains des étudiants arrêtés appartiennent à des conseils syndicaux, d'autres sont des anonymes. Un journaliste réputé, Mohammad Aghazadeh, témoignait ainsi, sur Facebook, de la détention de son fils, Soheil, étudiant en cinéma à Téhéran, arrêté le 4 janvier dans la maison familiale. « Les agents venus l'arrêter ont dit qu'il serait libéré le soir même, qu'il n'était accusé de rien et qu'il devrait simplement répondre à quelques questions. Aujourd'hui [dimanche], Soheil a appelé pour dire que les agents viendraient à la maison pour configurer son ordinateur, ses disques durs et ses clés USB », écrivait-il. M. Aghazadeh affirme que son fils, non politisé, n'avait pas pris part aux manifestations. Les policiers d'Evin ont informé ses parents qu'il se trouvait dans une cellule d'isolement. ■

LOUIS IMBERT

# La Tunisie, otage de la rivalité entre les Emirats arabes unis et le Qatar

Abou Dhabi fait pression sur Tunis pour évincer les islamistes d'Ennahda, proches de Doha

TUNIS - correspondant

La sortie de crise? Officiellement, l'affaire de l'interdiction aux femmes tunisiennes de voyager aux Emirats arabes unis est close, mais, selon des observateurs, une tension récurrente devrait persister entre Tunis et Abou Dhabi. Jeudi 4 janvier, le ministère tunisien des transports a annoncé la reprise des vols de la compagnie Emirates vers la Tunisie, lesquels avaient été suspendus le 27 décembre 2017 par Tunis.

Cette mesure de rétorsion répondait à ce qui a été considéré en Tunisie comme une véritable offense nationale, à savoir l'interdiction infligée, à la veille de Noël, par Abou Dhabi, aux Tunisiennes de s'embarquer vers les Emirats pour des « raisons de sécurité ». Les autorités émiraties n'avaient fourni aucune précision sur la nature de ce risque sécuritaire. Saïda Garach, la porte-parole de la présidence de la République tunisienne, avait néanmoins révélé que les Emirats disposaient d'informations selon lesquelles des djihadistes de retour d'Irak et de Syrie s'apprêtaient à utiliser des Tunisiennes pour commettre des attentats sur le sol émirati.

Selon un diplomate tunisien, Tunis a vraisemblablement fourni de « nouvelles garanties sécuritaires à Abou Dhabi » pour le prix de la désescalade entre les deux capitales. La normalisation en cours des

## Fin décembre 2017, Abou Dhabi avait interdit aux Tunisiennes d'embarquer vers les Emirats, pour des « raisons de sécurité »

liaisons aériennes ne met toutefois pas un terme à un malaise dont la nature est avant tout politique. « La crise n'est pas close, avertit-il. La relation n'est pas assainie. Pour Abou Dhabi, la tension demeurera aussi longtemps que les islamistes tunisiens resteront associés au pouvoir. »

Car telle est la racine du problème : la présence du mouvement islamiste Ennahda – proche du Qatar – au sein de la coalition gouvernementale dominée à Tunis par Nidaa Tounès, le parti dit « moderniste » fondé par le chef de l'Etat Béji Caïd Essebsi. Les Emirats, dont l'hostilité farouche aux Frères musulmans explique pour partie leur diplomatie régionale, n'ont jamais accepté la formation de ce tandem dirigeant à Tunis, imposée par l'arithmétique électorale issue du double scrutin législatif et présidentiel de 2014. « Ils se sont sentis trahis », observe Mehdi Taje, consultant en géopolitique.

Abou Dhabi avait en effet lourdement soutenu la campagne présidentielle de Béji Caïd Essebsi – lui offrant notamment deux véhicules blindés – dans l'espoir de clore la séquence post-révolution de 2011, qui avait bénéficié, sur le plan diplomatique, au Qatar rival. Les Qataris avaient noué d'excellentes relations avec le précédent gouvernement dit de « la troïka » – dominé par Ennahda – qui avait dirigé la Tunisie de fin 2011 au début 2014. Ils s'étaient montrés financièrement généreux, prêtant à la Tunisie jusqu'à 1,5 milliard de dollars (1,2 milliard d'euros).

Aussi les Emirats espéraient une rupture politique et diplomatique, au lendemain de la victoire électorale des anti-islamistes de Nidaa Tounès. Or leurs attentes ont été déçues avec la formation, début 2015, d'un gouvernement de coalition incluant Ennahda, arrivé en seconde position. « Ils pouvaient à la limite accepter une coalition provisoire, décoda Youssef Chérif, analyste spécialisé dans les relations entre la Tunisie et les pays du Golfe persique. Mais les choses se sont dégradées quand ils ont constaté que cette coalition durait et évoluait même au détriment de Nidaa Tounès. » Bref, un scénario à rebours de leur pronostic.

Une autre source de frustration a été, pour les Emirats, la politique libyenne de Tunis. « Ils souhaitent que les Tunisiens s'engagent en faveur du général Haftar »,

ajoute Mehdi Taje. Khalifa Haftar, homme fort de la Cyrénaïque (Est), activement soutenu par les Emirats et les Egyptiens, est le champion du combat « antiterroriste » et de la lutte contre l'islam politique en Libye. Or Tunis ne s'est pas aligné. Ses propres contraintes géopolitiques, notamment la stabilité de sa frontière avec la Libye, lui imposent en effet de composer avec les forces dominantes en Tripolitaine (Ouest), dont certaines sont à inclination islamiste.

## Embargo régional

Dès lors, Abou Dhabi n'a cessé d'intensifier sa pression sur Tunis. Depuis 2015, des milliers de visas ont été refusés à des Tunisiens et des programmes de coopération annulés. L'un des plus emblématiques a été la sécurisation de la frontière entre la Tunisie et la Libye, un dispositif au terme duquel la France devait fournir du matériel de surveillance électronique avec un financement émirati.

Ainsi snobée, la Tunisie n'a d'autre recours que de maintenir de bonnes relations avec le Qatar qui, pour desserrer l'embargo régional dont il est l'objet, « offre de généreuses facilités aux exportateurs et investisseurs tunisiens », note l'analyste Youssef Chérif. Dans un tel contexte, la fin de la crise aérienne entre la Tunisie et les Emirats n'offre qu'un répit à une tension vouée à durer. ■

FREDERIC BOBIN

# L'Arabie saoudite sévit contre les princes mauvais payeurs

Nouvel avertissement lancé à la famille royale saoudienne : deux mois après avoir arrêté une dizaine de princes, dans le cadre d'une vaste purge anticorruption qui a touché près de 200 VIP, le pouvoir saoudien a appréhendé, jeudi 4 janvier, onze autres membres de la dynastie régnante, qui protestaient contre la perte de certains de leurs privilèges.

Révéloées samedi par un site Internet lié au gouvernement, ces arrestations ont été confirmées dimanche par le procureur général du royaume. Elles témoignent d'un nouvel accès de tension au sein de la maison des Saoud, après l'opération « mains propres » du mois de novembre 2017. Celle-ci avait été interprétée par de nombreux analystes comme une manœuvre visant à consolider l'assise de Mohammed Ben Salman, alias « MBS », le fils et dauphin du roi Salman, à l'origine d'un ambitieux plan de modernisation économique et sociale du royaume.

## LES PRINCES PROTESTAIENT CONTRE L'OBLIGATION DE PAYER LEURS FACTURES D'EAU ET D'ÉLECTRICITÉ

Les princes ont été interpellés alors qu'ils participaient à un rassemblement, devant un palais historique de Riyad, contre une récente décision des autorités de cesser de payer les factures d'eau et d'électricité de la famille royale. Selon le procureur, les manifestants de sang royal réclamaient aussi une compensation pour l'exécution en 2016 d'un de leurs cousins, reconnu coupable du meurtre d'un homme lors d'une rixe dans le désert.

Les onze renégats, dont l'identité n'a pas été révélée, ont été transférés dans la prison de haute sécurité d'Al-Hayer, au sud de Riyad, dans l'attente de leur procès pour troubles à l'ordre public. « Personne n'est au-dessus de la loi en Arabie saoudite », s'est félicité le procureur général, à l'unisson de MBS, le prince héritier, qui ne cesse de proclamer son intention d'en finir avec les passe-droits et d'assainir les finances du pays.

Le jeune trentenaire a notamment entrepris, en réponse à la chute des cours du pétrole qui grève le budget de l'Etat, de réformer le très généreux système d'Etat-providence saoudien. Le 1<sup>er</sup> janvier, de nouvelles mesures d'austérité sont entrées en vigueur, comme l'imposition d'une TVA, la hausse des prix du carburant et une baisse des subventions sur l'électricité.

Ces décisions ont suscité un concert de critiques sur Twitter, le seul forum de débat à ne pas être totalement censuré en Arabie saoudite. Dans ce contexte, MBS n'avait pas le choix : il était obligé de sévir contre les mauvais payeurs de la famille royale. ■

BENJAMIN BARTHE

# Avancée de l'armée syrienne sur la Ghouta orientale

Les combats font rage dans la poche rebelle, où les forces du régime tentent de reprendre le contrôle d'une base militaire

BEYROUTH - correspondance

Depuis fin décembre 2017, la violence est montée d'un cran dans la Ghouta orientale, vaste poche rebelle en lisière de la capitale syrienne, Damas. Dans cette zone assiégée par les forces du président Al-Assad, les affrontements se concentrent dans la localité d'Harasta et ses environs. Au terme de plusieurs jours de combats, mètre par mètre, bâtiment par bâtiment, causant de lourdes pertes dans chaque camp, l'armée syrienne, appuyée par l'aviation russe, a pénétré, dimanche 7 janvier, au soir dans une base militaire où des soldats étaient pris au piège par les combattants de trois formations anti-Assad, rebelles ou djihadistes, selon les médias d'Etat. Les combats se poursuivaient lundi.

Il s'agit de l'avancée la plus importante des troupes loyalistes depuis le début de leur contre-offensive, le 3 janvier. Une attaque avait été menée quelques jours plus tôt par les formations islamistes Ahrar Al-Cham et Faylaq Al-Rahmane, ainsi que par les djihadistes de Tahrir Al-Cham, dont le noyau est l'ex-Front Al-Nosra, lié à Al-Qaïda. Leurs hommes s'étaient emparés d'une partie de la base militaire qui abrite des batteries d'artillerie utilisées par le régime pour bombarder la poche rebelle.

Selon ces groupes, le but de l'attaque était de diminuer la pression sur la Ghouta orientale, assiégée depuis 2013 par les forces pro-régime. Des observateurs y voient une opération suicidaire, commanditée par des sponsors étrangers. Sans surprise, l'assaut a pro-



voqué un nouveau déluge de feu : de lourdes frappes ont été menées par les avions russe et syrienne. Ces raids visaient à isoler les combattants anti-Assad. Mais, dans les zones habitées, les civils, déjà pris au piège de bombardements quasi quotidiens depuis novembre, paient un lourd tribut.

## Renforts aguerris

La semaine passée, des frappes ont fait vingt morts et de nombreux blessés à Mesraba, une bourgade à un kilomètre au sud d'Harasta. « La plupart des victimes étaient des enfants et des femmes. Six membres d'une même famille ont été tués », affirme à *Monde* un médecin. L'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH) estime que plus de cent civils ont péri sous les bombes au cours des dix derniers jours. Le siège s'est aussi resserré pour les habitants depuis l'été 2017. De rares convois humanitaires ont été autorisés par le régime à entrer. Les pénuries les plus graves concernent les médicaments.

Selon plusieurs médias pro-régime, des troupes d'élite ont été convoyées vers Harasta depuis la fin décembre 2017. Elles provien-

nent de fronts que l'armée a récemment reconquis, comme celui de Beit Jinn, entre Damas et le Liban. Le déploiement de ces renforts aguerris laisse supposer que la contre-offensive ne se limitera pas à la reprise de la base militaire. Les soldats ont face à eux des combattants déterminés.

Sur les réseaux sociaux, les partisans du pouvoir appellent les troupes à mater l'insurrection dans la Ghouta orientale. La persistance d'un carré rebelle sur les flancs de Damas représente une menace pour la capitale et ses habitants, à portée d'obus des groupes anti-Assad. Ces tirs meurtriers se sont intensifiés depuis la mi-novembre 2017, alors que les bombardements des avions russes et syriens reprenaient de plus belle contre l'enclave insurgée, à la suite d'une attaque lancée par Ahrar Al-Cham.

Le lancement d'une offensive totale contre la Ghouta orientale semble pour l'heure difficile, car elle exposerait la ville de Damas à des tirs de mortier encore plus nourris, et nécessiterait l'envoi massif de troupes au sol. Conclu en juillet 2017 et parrainé par les Russes, un accord dit « de désescalade » avait permis une fragile accalmie pendant près de deux

**La persistance d'un carré rebelle près de Damas représente une menace pour la capitale et ses habitants**

mois entre le régime et les salafistes de Jaych Al-Islam, force locale la plus puissante. L'un de ses porte-parole confirme que le groupe n'est pas partie aux combats à Harasta. Après de précédentes tentatives avortées depuis l'été, des contacts seraient en cours, selon plusieurs sources, pour obtenir le départ de certains combattants, dont les djihadistes de Tahrir Al-Cham, vers la zone rebelle d'Idlib.

Dans cette province située dans le nord-ouest de la Syrie et dominée par les factions les plus radicales, la guerre fait également rage. Les forces pro-régime y ont ouvert un front, fin décembre 2017, et conquis une soixantaine de localités. Cette avancée rapide suscite un regain de tensions et des accusations mutuelles de trahison entre les principales forces anti-Assad présentes – Ahrar Al-Cham et Tahrir Al-Cham. Dimanche, une explosion contre le quartier général de djihadistes asiatiques a fait au moins vingt-trois morts dans la ville d'Idlib. Certains affirment que la déflagration a été causée par une voiture piégée.

Quelle ampleur prendra l'offensive en cours dans la région d'Idlib ? Le commandement russe a récemment affirmé vouloir venir à bout de l'ex-Front Al-Nosra en 2018. L'intensification des violences pousse les civils à un nouvel exode vers la frontière turque, fermée. Un peu moins de la moitié des 2,5 millions de Syriens qui y vivent sont déjà des déplacés venus d'autres provinces. Au moins 21 civils, dont huit enfants, ont été tués dans des raids aériens du régime et de son allié russe contre Idlib, a rapporté lundi l'OSDH. ■

LAURE STEPHAN

# Divisé, Boko Haram multiplie les attaques

Le Nigeria espère être confronté aux derniers soubresauts du groupe djihadiste

Le chef d'Etat nigérian, Muhammadu Buhari, s'efforce de conjuguer Boko Haram au passé, même si une vague d'attaques a une fois encore ensanglanté l'Etat de Borno, dans le nord-est du Nigeria, autour du 31 décembre 2017. En guise de réponse, l'un des chefs de Boko Haram, Abubakar Shekau, a revendiqué une partie des attaques dans une vidéo diffusée moins de vingt-quatre heures plus tard. « Les mensonges répandus par le gouvernement nigérian sont ridicules. Nous sommes en bonne santé et rien ne nous est arrivé, dit-il dans un haoussa panaché d'arabe, une kalachnikov blottie dans ses bras, un épais bâton de bois (brosse à dent traditionnelle) dans la main droite. L'armée, la police et tous ceux qui nous nuisent, vous ne pouvez rien contre nous et vous ne gagnerez rien. »

Le disciple et successeur de Mohamed Yusuf, fondateur de la secte islamiste, semble amaigri, le regard vitreux et nerveux dans cette vidéo faite pour rappeler qu'il est toujours en vie et à la manœuvre. C'est qu'Abubakar Shekau, plusieurs fois déclaré mort par les autorités, a été un temps mis à l'écart et vilipendé par ses coreligionnaires.

En août 2016, l'organisation Etat islamique (EI) lui a préféré le jeune Abou Moussab Al-Barnaoui, l'un des fils présumés de Mohamed Yusuf, désigné wali (« gouverneur ») de sa « Province ouest-africaine ». Réputé plus modéré que Shekau, il bénéficie des conseils et de l'entregent de Mamman Nur, stratège respecté au sein de la nébuleuse djihadiste africaine.

Boko Haram s'est ainsi scindé en deux grandes factions rivales qui se sont affrontées avant de renouer cet été, selon plusieurs sources sécuritaires. La convergence d'intérêts et les nécessités logistiques auraient primé sur les points de désaccord stratégiques, idéologiques et opérationnels. « Ces attaques de fin d'année sont un peu plus sophistiquées et on y remarque une certaine finesse opérationnelle de Mamman Nur, mêlée à la brutalité d'Abubakar Shekau », constate Yan St-Pierre, spécialiste du contre-terrorisme pour le cabinet Modern Security Consulting Group (Mosecon). Les deux factions de Boko Haram

semblent avoir augmenté leurs capacités militaires. Elles collaborent à nouveau dans un contexte régional marqué par l'augmentation des conflits, des milices et donc de combattants et d'armes disponibles. » C'est lorsqu'il est fragilisé que le groupe djihadiste se révèle, contre-attaque et massacre. Depuis les dernières offensives, trente soldats nigériens sont toujours portés disparus. Le chef d'Etat major de l'armée nigérienne, Tukur Buratai, a récemment exploré les « tragiques pertes humaines » dans ses rangs au cours de ce conflit démarré en 2009 et qui a fait plus de 20 000 morts, plus de 2,6 millions de déplacés et provoqué une grave crise humanitaire.

« En finir pour de bon » La « Province ouest-africaine » de l'EI dit avoir tué neuf militaires lors de combats qui ont eu lieu fin décembre 2017 non loin de la frontière avec le Niger. Des caisses de munitions, des armes lourdes, des véhicules blindés, des pick-up ont également été saisis à l'armée nigérienne et exhibés sur Internet.

Des opérations militaires terrestres et aériennes se poursuivent dans la forêt de Sambisa et sur le lac Tchad, les deux sanctuaires traditionnels du groupe djihadiste. De son côté, la Force multinationale mixte, coalition d'armées du bassin du lac Tchad créée il y a trois ans par l'Union africaine, reste minée par les divisions et dépourvue de moyens. Pour empêcher les « derniers coups de pieds d'un cheval mourant », selon les termes du président Buhari, le gouvernement nigérian entend puiser un milliard de dollars supplémentaires dans les fonds d'excédents pétroliers. Un projet contesté par plusieurs gouverneurs de l'opposition, notamment dans le Sud pétrolier qui s'estime lésé par la répartition des revenus de l'or noir.

A cela s'ajoute l'achat aux Etats-Unis de douze avions de chasse équipés de missiles et de bombes pour près de 600 millions de dollars. Ce contrat avait été bloqué par Barack Obama à la suite du bombardement par erreur d'un camp de déplacés du nord-est du Nigeria en janvier 2017. L'administration Trump a donné son feu vert en août de la même année et la vente devrait être conclue en février.

« Boko Haram n'a plus la capacité de mener des opérations d'envergure et se contente de petites actions, mais on veut en finir pour de bon », assure un conseiller du chef d'Etat. Depuis son arrivée au pouvoir en 2015, M. Buhari a fait de la lutte contre Boko Haram l'une de ses grandes priorités. Ses partisans organisent la campagne pour sa réélection en 2019. Son bilan sécuritaire sera scruté de près. ■

JOAN TILOUINE

# Guerre des mots entre le président turc Erdogan et son ancien allié Abdullah Gül

L'ex-chef d'Etat est considéré comme un rival potentiel pour l'élection présidentielle de 2019

ISTANBUL - correspondance

La promulgation d'un décret-loi controversé a fait voler en éclats le fragile consensus existant entre l'actuel président turc, Recep Tayyip Erdogan, et son prédécesseur, Abdullah Gül, tous deux fondateurs du Parti de la justice et du développement (AKP, islamo-conservateur), au pouvoir depuis 2002.

Les dissensions entre l'actuel et l'ancien président ont éclaté au grand jour à la fin du mois de décembre 2017, juste après la publication du décret-loi n° 696 qui accorde l'immunité à tous les civils, quelle que soit la nature de leurs actes, dès lors qu'ils agissent au nom de l'antiterrorisme ou pour prévenir une tentative de renversement du gouvernement. Publié au journal officiel, le texte a suscité l'indignation de la classe politique, y compris celle d'Abdullah Gül.

Réagissant sur son compte Twitter, l'ancien président (2007-2014) a alors fustigé l'« ambiguïté » du décret-loi, « préoccupante », selon lui, au regard de la notion d'Etat de droit. « J'espère qu'il sera réexaminé afin d'éviter des développements susceptibles de nous attrister », a souhaité l'ancien compagnon de route du président Erdogan, qui vit aujourd'hui retiré de la vie politique.

Il n'en fallait pas plus pour irriter l'homme fort de Turquie. « C'est

quoi ce défaitisme au moment même où nous sommes en train d'approfondir nos relations avec notre nation ? », a fulminé M. Erdogan lors d'une réunion de l'AKP à Düzcé (à l'est d'Istanbul). « Ne sommes-nous pas des amis ? Comment peux-tu monter dans le bateau de Kemal ? », a-t-il insisté, en référence à Kemal Kılıçdaroglu, le responsable du Parti républicain du peuple (CHP), le principal parti d'opposition, tout en se gardant de nommer directement M. Gül.

Cofondateur de l'AKP avec M. Erdogan, Abdullah Gül a souvent pris publiquement ses distances avec son ancien compagnon de route, notamment lors de la violente répression des manifestations du parc Gezi, place Taksim, à Istanbul, en juin 2013, et aussi tout récemment, lors du référendum sur l'élargissement des pouvoirs présidentiels en avril 2017.

Bien que retiré de la vie politique, M. Gül signale régulièrement

son intention de continuer à peser sur la destinée du pays. Les commentateurs sont persuadés qu'il cherche à se poser en rival possible du bouillonnant président Erdogan, en vue de la présidentielle prévue pour novembre 2019.

## Limiter l'influence de Gül

« Selon la rumeur, Gül pourrait devenir le candidat uni du front anti-Erdogan à condition de rassembler les 100 000 signatures nécessaires. Erdogan est parfaitement au courant de cette manœuvre. Voilà pourquoi il cherche à éloigner les électeurs de l'AKP de Gül », a expliqué Abdulkadir Selvi, l'éditorialiste vedette du quotidien *Hurriyet*, dans l'édition du 2 janvier. En réalité, la relation entre les deux vieux compagnons de route bat de l'aile depuis août 2014, lorsque Abdullah Gül, qui avait parfaitement le droit, à l'époque, de se présenter pour un second mandat présidentiel, s'est retiré afin de laisser la place à M. Erdogan.

Comme il critiquait en sourdine l'orientation autoritaire du « reis » (le « chef », l'un des surnoms de M. Erdogan), la presse progouvernementale s'est déchainée contre lui, l'accusant de tous les maux. En 2014, les relations entre les deux hommes étaient tellement dégradées que la femme de Gül, Hayrünnisa, menaçait de lancer une « *intifada* »

contre le pouvoir en place, mais elle n'en fit rien. Bientôt, tout fut fait pour limiter l'influence d'Abdullah Gül et celle des anciens fondateurs de l'AKP – Bülent Arınç et Ali Babacan – sur le parti repris en main par M. Erdogan et par ses fidèles.

Depuis, les biographies et les photos des fondateurs n'apparaissent plus sur le site officiel de l'AKP et eux-mêmes ont été écartés des organes de décision. Pour l'intransigeant Erdogan, dont la popularité s'est considérablement érodée, la perspective de voir Abdullah Gül, politicien raisonnable et respecté, lui faire de l'ombre en vue de la présidentielle de 2019 est une sérieuse menace.

Toutefois, malgré la guerre déclarée entre les deux présidents, rien ne dit qu'Abdullah Gül prendra le risque d'endosser l'habit de tombeur du « reis ». Régulièrement depuis 2014, l'opposition lui prête l'intention de créer son propre parti, en vain. Abdullah Gül a d'ailleurs semblé écarter l'idée de sa candidature à la présidentielle en s'adressant, à la presse à la sortie de la grande prière, vendredi 29 décembre. « J'ai passé ma vie entière à servir le gouvernement et le pays. Il est de mon devoir de partager ma vision et mes idées sur les orientations importantes. Il est absurde d'y voir d'autres intentions. » ■

MARIE JÉGO

## ISRAËL

### Des organisations prônant le boycottage interdites d'entrée

Dimanche 7 janvier, Israël a publié une liste d'une vingtaine d'organisations appelant à son boycottage, dont les membres sont désormais interdits d'entrée sur son territoire. Parmi elles figurent BDS France et l'Association France-Palestine Solidarité. Leur « but est la destruction de l'Etat d'Israël en tant qu'Etat juif », a justifié le ministère des affaires stratégiques. – (AFP)

## ÉTATS-UNIS

### Bannon s'excuse pour ses propos sur Trump Jr.

Stephen Bannon, l'ex-conseiller de Donald Trump, a exprimé ses « regrets »,

dimanche 7 janvier, pour ses déclarations dans le livre de Michael Wolff, où il critique le fils aîné du président, Donald Trump Jr., pour ses contacts avec des Russes lors de la campagne électorale de 2016. « Donald Trump Jr. est un patriote », a assuré M. Bannon. – (AFP)

## SÉNÉGAL

### Treize jeunes massacrés en Casamance

Treize jeunes hommes ont été assassinés par un groupe armé non identifié en Casamance, samedi 6 janvier, dans la commune de Boutoupa-Camaracounda. La bande armée a retenu les jeunes durant plusieurs heures, avant de les tuer froidement, selon le récit des rescapés. – (AFP)

# Le cap des 100 000 demandeurs d'asile franchi

Les dossiers déposés auprès de l'Ofpra ont augmenté de 17% en un an. Et ce, malgré la politique dissuasive du gouvernement

En 2017, la barre symbolique des 100 000 demandes d'asile a été franchie, selon les chiffres publiés lundi 8 janvier par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra). Une hausse de 17% sur un an, et un record, en dépit de la difficulté à faire enregistrer sa demande à Paris ou dans les Hauts-de-France, et même plus prosaïquement à entrer sur le territoire français. Malgré un discours de bienvenue aux réfugiés, la dis-

suasion se décline sur tous les modes.

Si 2017 marque un tournant quantitatif, avec 100 412 demandes, l'année a aussi vu l'émergence de nouveaux profils, venus d'Afrique. Parmi les dix nationalités qui ont le plus sollicité la France, la moitié est issue de ce continent. Les Soudanais, qui sont en bonne place (la quatrième en 2017) dans la liste des pays demandeurs depuis 2015, sont désormais rejoints par des francophones : Guinéens (5<sup>e</sup> place), Ivoiriens (7<sup>e</sup>), Congolais (8<sup>e</sup>) et Algériens (9<sup>e</sup>).



Devant la Plateforme d'accueil des demandeurs d'asile, boulevard de la Villette à Paris, le 18 décembre 2017.

MICHEL STOUKAP/NURPHOTO

A peine installé à l'Élysée, Emmanuel Macron s'est attaqué à ce dossier de la migration africaine. Le chef de l'État tente de limiter les départs vers l'Europe par une collaboration étroite avec les pays du Sahel, chargés de les retenir; mais aussi en travaillant avec des forces libyennes et en faisant venir 3 000 réfugiés africains d'ici à 2019, pour créer une voie légale et dissuader – espère-t-il – les départs.

Il faudra attendre pour observer si cette diminution tient dans le temps ou si la demande albanaise a seulement été différée.

Pour dissuader la demande d'asile, plusieurs méthodes se conjuguent en effet. Si la plus efficace reste d'empêcher les départs, le rétablissement des contrôles aux frontières de la France, depuis le 13 novembre 2015, empêche chaque jour des dizaines d'entrées depuis l'Italie. Le préfet des Alpes-Maritimes a d'ailleurs été condamné deux fois en six mois (le 31 mars et le 4 septembre) par le tribunal administratif de Nice pour avoir refoulé des demandeurs d'asile.

A Paris, où se concentre la moitié de la demande nationale, il faut encore camper des nuits devant la plate-forme d'accueil boulevard de la Villette, dans le 19<sup>e</sup> arrondissement, pour décrocher une hausse globale de 66% des dossiers sur un an. L'année 2018 pourrait être différente puisque la courbe de cette demande montre une baisse de 40% entre le troisième et le quatrième trimes-

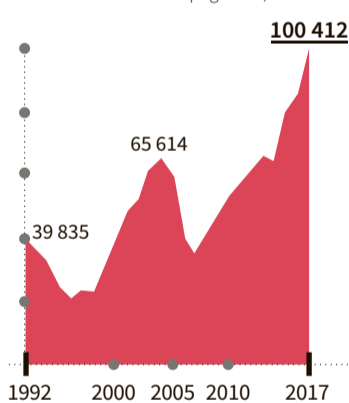
**Macron tente de limiter les départs vers l'Europe par une collaboration avec les pays du Sahel, chargés de les retenir**

laissé des empreintes ailleurs en Europe. En revanche, si la France ne parvient pas à le renvoyer vers ce pays – ce qui se produit dans 9 cas sur 10 –, il pourra finalement déposer sa demande après une attente variant entre six et dix-huit mois selon les cas.

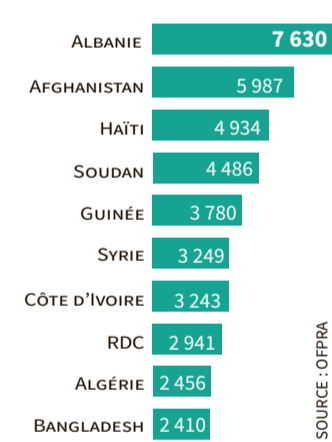
Aujourd'hui, selon une source au ministère de l'intérieur, la moitié des demandeurs d'asile sont « dublinés ». Six sur dix ont laissé leurs empreintes en Italie. Souvent sous la contrainte. Ils n'y ont presque jamais demandé l'asile et ne sont le plus souvent restés que le temps de traverser le pays. Quatre sur dix viennent, eux, d'Allemagne et présentent un autre profil. En général ils y ont été déboutés de l'asile et tentent une seconde chance en France puisque l'Europe n'a pas harmonisé ses procédures.

Parfois, la situation des « empêchés de l'asile » est plus kafkaïenne encore. Le cas d'Ahmed, un Afghan qui a dû fuir son pays pour avoir travaillé pour l'armée américaine à Kaboul, l'illustre assez bien. Il attend depuis dix-huit

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'ASILE (première demande, réexamen et mineurs accompagnants)



PAYS DE PROVENANCE DES DEMANDEURS D'ASILE EN 2017



SOURCE: OFPRA

## DES SITUATIONS KAFKAÏENNES

Le ministre de l'intérieur, Gérard Collomb, qui travaille lui aussi à réduire les entrées en France, s'est surtout focalisé sur l'Albanie depuis son arrivée place Beauvau, en faisant pression sur les autorités pour dissuader les départs. En dépit de son étroitesse territoriale, ce petit État des Balkans se classe premier demandeur d'asile en France en 2017, avec une hausse globale de 66% des dossiers sur un an. L'année 2018 pourrait être différente puisque la courbe de cette demande montre une baisse de 40% entre le troisième et le quatrième trimes-

## L'étroite marge du gouvernement pour imposer sa politique migratoire

Un vade-mecum va être envoyé aux députés La République en marche avant la discussion du projet de loi asile-immigration

### ANALYSE

Élysée, Matignon, Beauvau, Parlement... Les migrants sont à tous les agendas politiques de ce début 2018. La semaine dernière, pas une cérémonie officielle des vœux n'a fait l'impasse. Cette semaine, la thématique se déclinera encore, et dans les suivantes encore.

Avant qu'il ne se déplace à Calais (Pas-de-Calais) très prochainement, pour expliciter son positionnement, le président de la République, Emmanuel Macron, rencontrera jeudi 11 janvier son homologue italien, Sergio Mattarella. Le même jour, le premier ministre, Edouard Philippe, devrait recevoir les associations d'aide aux migrants, pour la deuxième fois en moins d'un mois, afin de tenter de renouer un semblant de dialogue. Une dizaine d'entre elles avaient claqué la porte du ministère de l'intérieur le 8 décembre 2017, en guise de protestation

contre une circulaire imposant le recensement des sans-papiers dans les foyers d'hébergement d'urgence.

L'opération de déminage gouvernemental va aussi se tourner vers les parlementaires de La République en marche (LRM), qui vont se voir remettre incessamment un vade-mecum de 40 pages et être invités à une série de réunions autour du ministre de l'intérieur, avant de voir le premier ministre. L'idée est de les « évangéli-

ser » sur l'immigration et le droit d'asile, et de leur expliquer la doctrine du gouvernement. L'épisode du 19 décembre, où la députée de la Manche, Sonia Krimi, avait demandé à l'Assemblée des comptes au ministre de l'intérieur sur l'équilibre politique de son texte, a glacé la Place Beauvau et inquiété en plus haut lieu. Il s'agit donc pour le gouvernement de tenter de se forger une majorité capable de porter le projet de loi asile-migration qui devrait être présenté en conseil des ministres en février. Et sur ce sujet l'inquiétude règne. Comme sur quelques autres.

Afin de couvrir la voix critique des associations en colère, de tenter de faire oublier la promesse non tenue du chef de l'État d'avoir hébergé à Noël tous les sans-domicile, le patron de LRM, Christophe Castaner, est monté au créneau le 31 décembre dans une tribune du *Journal du dimanche*. Le porte-parole du gouvernement, Benjamin Griveaux, lui a emboîté le pas sa-

medi 6 janvier dans l'émission « On n'est pas couché », se félicitant de la grandeur de l'accueil en France. Comme pour répondre aux critiques d'acteurs qui, un œil sur le terrain, observent une réalité toute différente et commentent à le dire. Même dans le camp Macron.

### Un malaise montant

Avocat parisien, mais aussi visiteur du soir à l'Élysée, François Sureau a choisi *La Croix* du 2 janvier pour rappeler sans détour qu'« on ne peut pas faire de l'inhumanité une politique », et que « certains actes publics poinçonnent notre âme au fer rouge ». Avant ce texte qui marque d'une pierre blanche le début 2018, un autre geste avait semé le trouble la semaine précédente : médecin humanitaire, conseiller municipal à Metz, Raphaël Pitti, membre d'En marche! depuis septembre 2016, avait rendu avec fracas sa Légion d'honneur,

reçue en juillet, pour protester contre ce qu'il qualifie de « désengagement de l'État vis-à-vis des demandeurs d'asile ». Différents dans leur nature, les gestes de M. Sureau et de M. Pitti illustrent un même malaise montant, en train de gagner aussi quelques préfetures.

Emmanuel Macron sentait-il pointer cette déception quand il a décidé de bouger une ligne peu lisible pour le grand public mais essentielle de la future loi sur l'asile? A la veille de Noël, il en a gommé le concept des « pays tiers sûrs ». Ce système, pour lequel plaident le ministère de l'intérieur, aurait permis de renvoyer des demandeurs hors d'Europe sans examiner leur dossier en France. Une concession majeure, mais unique. Pour le reste, la ligne dure reste de mise, et même la nomination d'un délégué interministériel, qui avait été promise dans le plan du 12 juillet 2017 pour assurer la réinstallation de réfugiés, est passée aux oubliettes, laissant plusieurs milliers

d'entre eux en attente d'une arrivée en France...

La politique de M. Macron en matière d'immigration serait-elle plus « raide » que celle menée par les gouvernements de droite précédents? C'est ce que pense le maire de Nice LR Christian Estrosi, qui a rappelé sur son compte Twitter que « là où la droite a pris quelques mesures, elle n'est jamais allée aussi loin dans ce domaine ».

Pour le directeur du département opinion et stratégies de l'IFOP, Jérôme Fourquet, M. Macron a en effet « opéré un changement de pied manifeste sur le dossier des migrants. Il met un peu plus en sourdine les grands principes pour se mettre au diapason de l'état de l'opinion, qui demande à 60% ou 70% de la fermeté ». Il s'agit, selon lui, de « développer une stratégie qui ne laisse aucun espace à la droite classique ». Critiques internes ou critiques de l'opposition, il faut choisir! ■

MARYLINE BAUMARD

**«Macron se met au diapason de l'opinion, qui demande à 60% ou 70% de la fermeté»**

JÉRÔME FOURQUET  
IFOP



## « L'Ofpra subit de plein fouet les failles du système européen »

Pascal Brice, directeur de l'Office français de protection des réfugiés, analyse l'année 2017

### ENTRETIEN

**L**e directeur de l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (Ofpra), Pascal Brice, analyse les données 2017 de la demande d'asile. Il estime que faire attendre les demandeurs, ou tenter de les dissuader, « ne fait qu'aggraver les choses ».

**Pour la première fois, l'Ofpra a enregistré 100 000 demandes d'asile en 2017. Comment analysez-vous ce record ?**

Le cap des 100 000 demandes d'asile, dont près de 43 000 ont abouti à un statut de réfugié ou à une protection subsidiaire, est symbolique, certes, mais ne doit pas être interprété comme un afflux massif. Il s'agit d'une hausse de 17 % par rapport à l'année précédente et n'oublions pas que l'Allemagne enregistre encore deux fois plus de demandeurs que nous. Cette augmentation ne nous a pas empêchés de réduire fortement nos délais d'instruction des dossiers : environ trois mois aujourd'hui, et nous poursuivons nos efforts pour atteindre deux mois cette année.

**Les entrées concernent de plus en plus souvent des Africains. En matière d'asile, 2017 aura-t-elle été une année africaine ?**

Les Soudanais, déjà parmi les nationalités les plus demandeuses depuis 2015, sont en quatrième position. Mais, effectivement, nous voyons apparaître quatre pays d'Afrique subsaharienne parmi les dix nationalités les plus demandeuses : outre le Soudan, la Guinée, la Côte d'Ivoire et la République démocratique du Congo (RDC). Reste que si l'augmentation de la demande africaine marque l'année, les Albanais sont encore les premiers demandeurs.

**Le ministre de l'intérieur est pourtant parti en croisade contre la demande albanaise...**

Leur demande a décliné depuis l'été. Leur taux de protection à l'Ofpra est de 6 %, pour plus de 27 % toutes nationalités confondues... La forte présence d'Albanais, comme d'Haïtiens en Guyane, qui fuient essentiellement la misère, a fait légèrement baisser le taux moyen de protection par rapport à 2016. En revanche, les niveaux de protection des Syriens (95 %), des Afghans (83 %) ou des Soudanais (60 %) restent élevés.

**Il est parfois difficile de déposer sa demande en France. Est-ce acceptable ?**

Nous devons vite parvenir en tout point du pays à une prise en charge complète, digne, juste et rapide de chaque demandeur d'asile, depuis l'accès à la procédure dans les préfectures, l'hébergement et jusqu'à l'instruction de la demande. C'est indispensable si l'on veut ensuite pouvoir tirer les conséquences des décisions prises, à la fois pour améliorer l'intégration des réfugiés et pour mieux assurer la reconduite des personnes déboutées qui n'ont pas de droit au séjour. C'est une question de moyens, mais au-delà c'est une véritable révolution culturelle qu'il faut conduire en France et en Europe : il faut arrêter de croire que faire attendre les gens, tenter de les dissuader, arrangerait quoi que ce soit. Cela ne fait qu'aggraver les choses pour tout le monde.

**Et Calais ? Est-il normal qu'il ne soit plus possible d'y déposer une demande d'asile ?**

Il faut sur ce territoire, où nous nous substituons de fait aux Britanniques, renouer le fil de l'asile tissé pendant deux ans avec l'aide des associations et interrompu fin 2016 après l'évacuation complète du bidonville. Personne ne peut accepter que des campements s'y reconstituent et je comprends que les démarches ne se fassent pas sur place. Mais cela suppose que les personnes qui, malgré tout, arrivent dans cette impasse, et qui, au vu de leurs nationalités, ont toute chance de relever du droit d'asile, y soient dûment informées de leurs droits et accompagnées vers des hébergements et un accès à la demande d'asile quel que part sur le territoire national.

**Au nom du règlement de Dublin des demandeurs d'asile sont renvoyés... pour mieux revenir. Une telle situation a-t-elle un impact sur l'Ofpra ?**

L'Ofpra subit de plein fouet les failles du système européen de l'asile. D'abord, il est inacceptable que nous perdions du temps à instruire le dossier de demandeurs rejetés en Allemagne, qui viennent tenter leur chance en France. Mais tous les « dublinés » ne sont pas déboutés ailleurs, loin de là. Beaucoup ont simplement été contraints de laisser leurs empreintes sur leur route. L'application des textes nous empêche d'instruire leur dossier dans un premier temps et en définitive, nous les récupérons, épuisés par de coûteux mois d'attente... Ce qui n'est bon pour personne.

La solution passe par la mise en place d'un office européen de l'asile, indépendant comme l'est l'Ofpra, mais aussi une répartition solidaire des réfugiés entre les pays européens, comme le chef de l'Etat l'a déjà évoqué.

**En France, le climat s'est alourdi. Doit-on recenser le statut des migrants dans l'hébergement d'urgence ?**

Il est normal que l'Etat souhaite connaître la situation administrative des personnes qui séjournent sur le territoire, mais cela doit se faire dans le respect de l'accueil conditionnel, comme du travail des acteurs sociaux, et dans un climat de confiance qui suppose notamment que chacun, demandeurs d'asile comme accompagnants, puisse être convaincu que l'on garantit effectivement un accès rapide à l'examen de la demande d'asile.

**Le débat qui se poursuivra autour du projet de loi au printemps s'ouvre-t-il sous de bons auspices ?**

Je suis heureux qu'un débat s'ouvre, en espérant qu'il sera l'occasion de cesser les confusions entre le droit d'asile et la politique migratoire, car elles desservent toutes l'accueil des réfugiés. Pour cela, il nous faut être totalement irréprochable sur l'exercice effectif du droit d'asile. La politique migratoire, elle, relève d'autres choix du gouvernement dont la mise en œuvre n'incombe pas à l'Ofpra. J'inciterais cependant volontiers à la réflexion sur des situations humanitaires qui nous interpellent, parce que le droit d'asile s'y trouve désarmé, comme pour les déplacés climatiques mais aussi des migrants qui ont été détruits physiquement et psychologiquement par leur parcours migratoire – on pense aujourd'hui à l'enfer libyen – mais ne relèvent pas de l'asile car ils n'ont pas fait l'objet de menaces dans leur pays d'origine. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR M. B.

mois dans le centre d'accueil et d'orientation (CAO) de Charleville-Mézières (Ardennes) de pouvoir enfin faire enregistrer sa demande d'asile en France.

### « DIX-HUIT MOIS POUR RIEN »

« En novembre 2016, il a été placé en procédure Dublin. Le tribunal administratif a annulé sa demande de renvoi vers la Hongrie, pays où ses empreintes ont été prises, mais vers lequel la France ne renvoie pas. Il aurait donc pu entrer dans la procédure de demande d'asile depuis cette date si le préfet des Ardennes n'avait pas fait appel de la décision. Ahmed sera rejugé prochainement à Nancy », s'agace Geneviève Coffart, une militante de la Cimade. « S'il est renvoyé en Hongrie, ce sera une première en France. S'il ne l'est pas, il aura attendu dix-huit mois pour rien avant de pouvoir entrer en procédure d'asile. » L'instruction d'un dossier dure ensuite 3,7 mois en moyenne à l'Ofpra. Ce qui n'est rien par rapport à l'attente avant d'y être enregistré.

Quelque 20 000 migrants seraient, comme Ahmed, en attente d'être autorisés à déposer leur demande d'asile. Parfois dans les CAO, parfois dans des structures spécifiquement pensées pour les renvoyer, parfois cachés chez des citoyens solidaires ou encore réfugiés dans l'hébergement d'urgence. « Attendre quelques mois de plus ne fait pas peur à ceux qui ont passé des années sur la route », observent à l'unisson plusieurs humanitaires de terrain, confrontés au problème. « Les renvoyer coûte cher, mais ne les empêche pas de revenir », ajoutent-ils.

« J'ai en tête le cas d'un Soudanais renvoyé à Milan, où on l'avait forcé à laisser ses empreintes. Trois jours après son départ des Ardennes, il m'appela pour me dire qu'il était déjà de retour à Paris. Il avait été lâché sur le tarmac à la descente de son avion et avait simplement repris un train », raconte M<sup>me</sup> Coffart, qui a suivi « au moins une dizaine, peut-être même vingt dublinés » dans les Ardennes, où elle assure des cours de français en tant que bénévole. Occupation durant des mois d'un logement, renvoi effectif une fois sur dix seulement, retour garanti, le règlement de Dublin ne semble pas la plus efficace des dissuasions. ■

MARYLINE BAUMARD

# MATT DAMON

# MINI MATT DAMON, GRANDE COMÉDIE!

LCI



UN FILM DE ALEXANDER PAYNE

# DOWNSIZING

ÉCRIT PAR ALEXANDER PAYNE & JIM TAYLOR RÉALISÉ PAR ALEXANDER PAYNE

MERCREDI AU CINÉMA

downsizing-lefilm.fr #DownsizingFR #DownsizingLeFilm YouTube/ParamountFrance @paramountFR @paramountpicturesfrance ParamountFR



# Laurent Wauquiez tire LR vers une ligne eurocritique

Le nouveau patron de la droite veut profiter de l'année 2018 pour imposer à son parti ses vues sur l'UE

Comme le souligne avec une pointe d'humour Brice Hortefeux, député européen et soutien de Laurent Wauquiez, « *année sans élection ne veut pas dire année sans émotion* ». En particulier pour Les Républicains (LR), parti qui a connu son lot de psychodrames depuis 2012. En 2018, aucun scrutin n'est inscrit à l'agenda, mais la formation de droite va manier une matière inflammable : l'Europe.

Sujet de divisions tenaces en interne, entre les europhiles revendiqués d'un côté et les « eurocritiques » patentés de l'autre, au milieu desquels certains tentent de tracer des voies médianes, le débat européen devrait animer la vie du parti en prévision des élections européennes de 2019.

« *La préparation des européennes sera notre principal défi de 2018* », reconnaît Geoffroy Didier, secrétaire général délégué de LR et député européen. Un débat lors duquel M. Wauquiez, nouveau président du parti, va tenter d'imposer une ligne aux accents eurosceptiques, ce qui pourrait occasionner une nouvelle fracture et une vague de départs de son aile modérée en direction d'Emmanuel Macron.

## « Rupture historique »

Conscient de l'importance de l'enjeu, le président de la région Auvergne-Rhône-Alpes a pris les devants en posant plusieurs jalons. Antieuropéen, lui, l'auteur du livre polémique *Europe : il faut tout changer* (Odile Jacob, 2014), dans lequel il préconisait de réduire l'Union européenne à un noyau dur de six membres ?

« *Je suis un européen convaincu, a-t-il répondu dans un entretien au Figaro, le 16 novembre. Face à la mondialisation et pour que la France pèse et se protège, il est indispensable de s'adosser à l'Europe qui doit être un bouclier de protection et un moteur de conquête.* »

Pour autant, le quadragénaire ne renonce pas à « *changer le corpus idéologique* » de la droite, comme il l'a affirmé dans une autre interview, accordée, elle, le 21 décembre, à six quotidiens

**Plutôt que le « fédéralisme », le président de LR préconise la mise en place d'une Europe des « cercles concentriques »**

européens (*La Tribune de Genève, El País, Die Welt, La Repubblica, Le Soir et The Daily Telegraph*). « *Je veux qu'on ouvre les yeux. Qu'on observe que quelque chose s'est rompu dans le rapport entre l'Europe et les Européens*, a-t-il réclamé. *Et qu'on ait le courage de tout revoir, tout en gardant l'ambition initiale. Tout refonder pour tout sauver.* »

Plutôt que le « fédéralisme » que porterait, selon lui, Emmanuel Macron – « *c'est toujours plus de ce qui n'a pas marché depuis trente ans* » –, l'ancien ministre des affaires européennes préconise la mise en place d'une Europe des « cercles concentriques ». Le premier réunirait six à douze Etats, et permettrait une plus grande harmonisation, notamment en matière sociale ou de fiscalité ; le deuxième concernerait la zone euro ; le troisième, enfin, serait une zone de libre-échange, dans laquelle le Royaume-Uni aurait toute sa place.

Des politiques communautaires seraient aussi entièrement revues, comme la libre-circulation des personnes dans l'espace Schengen, dont M. Wauquiez souhaite une « *refondation radicale* ». « *On est aujourd'hui dans une rupture historique avec des flux d'immigration massifs qui posent des difficultés d'intégration qui, potentiellement, peuvent emporter nos pays* », craint-il.

Pris en tenailles entre deux discours bien identifiés – proeuropéen chez Emmanuel Macron, franchement eurosceptique au Front national –, LR part de loin dans ce débat. Selon un sondage IFOP publié en décembre 2017 dans *Le Figaro*, le parti de la rue de Vaugirard n'est crédité que de 12 %



Laurent Wauquiez, président des Républicains, au siège du parti, à Paris, le 13 décembre 2017. ERIC FEFERBERG/AFP

des intentions de vote, très loin derrière La République en marche (26%) et le FN (17%). Il devient donc urgent de parvenir à articuler un discours audible.

## Virage culturel

« *Cette élection peut être l'occasion de reconstruire une colonne vertébrale et un bagage idéologique* », veut croire Damien Abad, troisième vice-président de LR, après des années d'affrontements entre des écuries présidentielles qui ont stérilisé le débat. L'occasion, aussi, de confirmer le virage culturel d'une formation qui s'est longtemps définie comme le parti « *de la droite et du centre* », mais dont la composante centriste est aujourd'hui réduite à la portion congrue – l'UDI a d'ores

et déjà affirmé ne plus vouloir nouer d'alliance avec LR.

« *L'idée, c'est d'inventer cette troisième voie alter-européenne, ni eurobéate ni antieuropéenne. C'est l'Europe du pragmatisme et des projets qui doit l'emporter* », estime Guillaume Peltier, deuxième vice-président du parti. M. Wauquiez parle, lui, volontiers d'une « *union des Etats-nations* ». Une vision de l'UE qui tend à rapprocher LR du FN, où Marine Le Pen et ses lieutenants défendent désormais une approche « *alter-européenne* » en vue de constituer une « *Union des nations européennes* ». « *Sur le principe, LR est européen car nous savons que l'union fait la force. C'est une grande différence par rapport au FN* », souligne néanmoins Geoffroy Didier.

Pour autant, le nouveau patron de la droite française ne cache pas sa volonté d'aller chercher l'électorat frontiste. « *En Allemagne, il fut une époque où la devise était : "rien à droite de la CDU." Quand la droite allemande occupait tout son espace, il n'y avait pas d'extrême droite*, a avancé M. Wauquiez dans son entretien à la presse européenne. *Je pense que quand la droite ne fait pas son travail, elle fait naître l'extrême droite. En France, ça fait trop longtemps que la droite n'a pas fait son travail.* »

Un conseil national doit être organisé sur la question européenne au cours de l'année 2018 afin de donner « *la parole à toutes les sensibilités* », insiste-t-on dans l'entourage de M. Wauquiez. Mais la tonalité générale des propos qui sont d'ores et déjà tenus a de bonnes chances de soulever des mécontentements.

## Rivale interne

En novembre 2017, Alain Juppé saluait le « *bon discours* » d'Emmanuel Macron sur l'Europe, et évoquait la possible « *constitution d'un vaste mouvement central* » avec lui en vue des élections européennes. Certains cadres de LR ne croient donc plus à la possibilité de retenir le maire de Bordeaux à bord du navire. Son ancienne protégée, Virginie Calmels, est certes devenue première vice-présidente de LR en décembre, mais la première adjointe à la mairie de Bordeaux semble isolée.

D'autant que la ligne portée par le juppéiste Maël de Calan lors de l'élection à la présidence du parti n'a recueilli que 9,25 % des suffrages des militants. Et qu'un consensus sur le fond ne semble pas

**« L'idée, c'est d'inventer cette troisième voie alter-européenne, ni eurobéate ni antieuropéenne »**

GUILLAUME PELTIER  
deuxième  
vice-président de LR

improbable entre M. Wauquiez et d'autres ténors du parti. « *On peut accorder la France du oui et celle du non, mais pas en suivant M. Macron, qui défend une Europe fédérale que les Français ont rejetée*, plaide, par exemple, Bruno Retailleau, président du groupe LR du Sénat. *Il n'y a pas de souveraineté tant qu'il n'y aura pas de peuple européen.* »

Dans un entretien au *Monde*, (journal daté du 28 novembre), Valérie Pécresse, principale rivale interne de M. Wauquiez, rejetait de son côté le projet de nouveau traité européen du président de LR. Mais elle défendait, tout comme lui, « *une Europe des projets* » à l'opposé des « *sempiternels mécanos institutionnels* ».

Le nom de la tête de liste qui sera désignée pour ce scrutin – désormais organisé au niveau national – donnera une bonne indication de l'orientation prise par le parti. Selon certains élus, la question d'une candidature de M. Wauquiez devra se poser, faute de personnalités d'envergure capables de porter le drapeau. Un autre casse-tête en perspective pour le président de LR. ■

OLIVIER FAYE

## La vieille garde des Républicains proteste contre le « jeunisme »

**LAURENT WAUQUIEZ EST JEUNE** – 42 ans, soit deux ans de plus qu'Emmanuel Macron –, et il tient à ce que cela se sache. « *Ma force, c'est que je suis une nouvelle génération*, a assuré le nouveau président du parti Les Républicains (LR) lors d'un entretien accordé à six quotidiens de la presse européenne, le 21 décembre. *Il faut comprendre que je veux reconstruire un monde nouveau à droite. (...) Et j'ai fait le choix de ne pas chercher à garder tous ceux qui ont fait le naufrage de ce qu'est la droite aujourd'hui. Mon choix, c'est de faire vivre une nouvelle génération. Mon équipe a 40 ans de moyenne d'âge.* »

Mais cette entreprise de renouvellement ne va pas sans heurts, en particulier auprès des responsables les plus expérimentés du parti, qui ont été écartés de la première vague de nominations à des postes dans l'appareil. « *Cette équipe jeune, ça a créé un peu de tension chez nos aînés* », assure un membre de la nouvelle direc-

tion de LR. Une difficulté que le président de la région Auvergne-Rhône-Alpes pourrait essayer de surmonter en créant une sorte de comité des sages.

## « Une équipe de chapeaux à plume »

Selon les termes d'un élu proche de M. Wauquiez, ce serait un « *organe de gens plus expérimentés* ». Un de ses collègues ajoute : « *Laurent a prévu de faire une équipe composée de chapeaux à plume, un genre de conseil stratégique* », en concertation notamment avec le président du Sénat, Gérard Larcher, celui du groupe LR du Palais du Luxembourg, Bruno Retailleau, et du président du groupe LR de l'Assemblée nationale, Christian Jacob. « *Il faut des lieux de débat ensemble. La primaire a fait que chacun courait dans son couloir, nous avons besoin de lieux de rencontre* », avance un parlementaire. « *Il faut éviter de donner le sentiment de faire table rase du passé* », ajoute un autre.

Néanmoins, « *Laurent va continuer le renouvellement* », affirme un de ses proches, qui assure de son côté que ce comité des sages n'est pas encore certain de voir le jour. Cette exigence de présenter des nouveaux visages devrait se ressentir lors de l'annonce de la nomination d'un « shadow gouvernement », à partir de la mi-janvier. Cette structure où chaque membre se voit confier une thématique précise est destinée à remplacer l'ancien modèle des secrétaires nationaux. La composition du bureau politique et de la commission d'investiture devra, elle, être validée lors d'un conseil national, le 27 janvier, premier grand rendez-vous interne pour M. Wauquiez.

« *Je ne crois pas au jeunisme, je crois à la transmission* », avait prévenu la sarkozyste historique Nadine Morano au soir de l'élection du nouveau président de LR, le 10 décembre. Reste à voir comment il parviendra à concilier les deux exigences. ■

O. F.

france  
**inter**

**Fabienne Sintès**

**le 18/20**

**18:15 un jour dans le monde**

**19:20 le téléphone sonne**



avec les chroniques de  
**Christophe Ayad, Sylvie Kauffmann**  
et **Corine Lesnes** dans  
**un jour dans le monde**  
de 18h15 à 19h

Le Monde



L'Association française des entreprises privées  organise

# LE TOP

Le grand tête-à-tête des patrons  
pour la croissance

РЕЛИЗ ВЫПОЛНИЛА ГРУППА VK.COM/WSNWS

**Patrons de PME-ETI,  
un rendez-vous en tête-à-tête  
avec les PDG et DG des grandes  
entreprises françaises :  
ça vous intéresse ?**

Inscrivez-vous avant le 19 janvier 2018 sur [www.letop.io](http://www.letop.io)

**10 FEVRIER 2018**

 **CESE, PALAIS D'ILENA - PARIS 16**

Seront présents

ACCORHOTELS • AIRBUS • AIR FRANCE KLM • ARKEMA • ARTEMIS • AXA • BNP PARIBAS • BOUYGUES TELECOM • CAPGEMINI • CARREFOUR •  
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN • CREDIT AGRICOLE SA • ELIS • ENGIE • EURONEXT • FAURECIA • FNAC DARTY • GALERIES LAFAYETTE •  
GE FRANCE • GETLINK • GROUPE BIC • ICADE • ILIAD • IMERYS • IPSEN • JCDECAUX • KORIAN • L'OREAL • LVMH • NEXITY •  
PLASTIC OMNIUM • SANOFI • SCHNEIDER ELECTRIC • SOCIETE GENERALE • SOLVAY • SUCDEN • SUEZ • TOTAL • VALEO • VEOLIA • VINCI

avec le soutien de



# Un agenda social de rentrée très chargé pour tous les acteurs

Deux réunions majeures entre partenaires sociaux ont lieu jeudi et vendredi sur l'assurance-chômage et sur la formation professionnelle

Pour les partenaires sociaux, le ministère du travail et les acteurs de la filière sociale en général, les huit premiers mois de la présidence d'Emmanuel Macron se sont apparentés à un marathon : après les ordonnances réformant le droit du travail, voilà qu'il faut, avant la fin de l'hiver, discuter de la cure de jouvence que veut donner le président à l'assurance-chômage, la formation professionnelle et l'apprentissage. Les concertations qui, fêtes de fin d'années obligent, ont connu une trêve ces trois dernières semaines, reprennent au pas de course en ce début janvier. Patronat et syndicat se réunissent pour la première fois pour parler d'assurance-chômage jeudi 11 janvier et poursuivent les travaux sur la formation professionnelle le lendemain, avant d'enchaîner sur l'apprentissage.

Les conclusions de ces concertations, d'abord attendues pour la fin janvier, devraient être rendues au gouvernement mi-février. « Six semaines c'est quand même très court. Alors, comme le gouvernement a mis du temps à lancer les travaux sur l'assurance-chômage, nous avons décidé de nous octroyer un peu de gras », explique un négociateur, qui ne cache pas sa fatigue.

Une fois le résultat des discussions connu, le gouvernement n'est cependant pas obligé de les reprendre à son compte pour

l'élaboration d'une loi attendue pour le mois de mars. « C'est de la co-construction, nous prendrons connaissance des résultats, nous verrons s'il y a un accord total ou partiel sur les points qu'ils ont à examiner, puis en tenant compte de leurs propositions, on écrira notre projet de loi », explique-t-on dans l'entourage de la ministre du travail, Muriel Pénicaud. Cela dit, « il n'y a pas d'engagement vis-à-vis des partenaires sociaux de tout reprendre tel quel, ce n'est pas un exercice de recopiage mais un équilibre en fonction de nos objectifs », poursuit-on rue de Grenelle.

## Eviter un effet d'aubaine

Premier gros chantier de cet exercice d'équilibriste et point crucial du programme du président : la refonte de l'assurance-chômage. Avec celle de la formation professionnelle et de l'apprentissage, elle forme, selon la logique de l'exécutif, le chapitre « protection » des réformes sociales en cours. Un pilier supposé contrebalancer des ordonnances visant à « libérer » les forces économiques, selon l'expression consacrée du gouvernement, et jugées très libérales par nombre d'observateurs.

Au menu des discussions : l'extension de l'assurance-chômage aux démissionnaires et aux indépendants. Deux points phares du programme du président, dont l'élaboration et l'exécution

**Les conclusions des concertations, d'abord attendues pour la fin janvier, devraient être rendues au gouvernement mi-février**

semblent plus délicates que prévu. Si la question des démissionnaires semble moins faire polémique que celle des indépendants, quelques interrogations subsistent au sein des partenaires sociaux, notamment sur la nature de l'indemnisation : pour éviter de créer un effet d'aubaine, le gouvernement souhaite limiter celle-ci à une période plus restreinte que les deux ans auxquels ont droit les demandeurs d'emploi indemnisés. Il souhaite en outre que l'allocation soit plafonnée et accordée une fois tous les cinq ans. « Nous ne voulons pas d'un petit machin pour les démissionnaires », explique Véronique Descacq, numéro deux de la CFDT. Par ailleurs, poursuit-elle, il faut que ce soit le même régime pour tout le monde, sinon ça peut créer un précédent...

Pour FO, un régime séparé pour les indépendants est, en revanche, nécessaire au bon fonctionnement du système : « Il faut qu'il y ait un sas, une séparation, car le gouvernement ne veut pas de cotisations supplémentaires », assure Jean-Claude Mailly, secrétaire général de la centrale. « Une indemnité sans cotisation n'est pas une assurance, on ne sait pas comment un tel dispositif marche », regrette M<sup>me</sup> Descacq, qui prévient : « Il ne faudrait pas que les promesses du président atterrissent sur pas grand-chose, qu'on se retrouve avec la portion congrue. »

Alain Griset, président de l'Union des entreprises de proxi-

mité, rappelle que les indépendants « ne sont pas particulièrement demandeurs ». « Il ne faut pas que les Français nous prennent pour des profiteurs car on ne cotiserait pas, les critères doivent être très sélectifs », explique-t-il. Il réclame, pour sa part, un « système optionnel mais plus avantageux que les assurances privées qui existent aujourd'hui ».

Autre question polémique : le bonus-malus sur les cotisations patronales afin de réduire le recours aux contrats courts. Un point qui sera difficile à discuter tant le Medef y est opposé. « On ne veut pas d'un système qui augmente le coût du travail », tonne l'organisation patronale.

« Nous avons un projet déjà prêt » L'exécutif estime, lui, avoir été clair sur la question : « Nous avons un projet déjà prêt, s'ils ne trouvent pas de solution, on l'appliquera », expliquait-il y a quelques semaines au ministère du travail.

Eclipsés par l'assurance-chômage, l'apprentissage et la formation professionnelle ont, eux aussi, leurs points d'achoppement. L'enjeu de ces prochains jours sera de faire revenir les régions autour de la table de discussions pour ce qui est du premier thème. Mécontentes du projet du gouvernement qui souhaite, entre autres, attribuer plus de compétences aux branches professionnelles et revoir l'utilisation de la taxe d'apprentissage, elles ont claqué la porte fin décembre. « On ne s'en rend pas compte, mais il y a tellement de monde autour de la table pour cette discussion qu'il s'agit en réalité de la plus difficile », conclut Yvan Ricordeau, négociateur de la CFDT. La fin de semaine devrait aussi voir arriver un projet patronal partiel pour ce qui est de la formation professionnelle. Les marathoniens ne sont pas prêts d'arriver. ■

SARAH BELOUEZZANE

# Les douteuses méthodes de l'élu marseillais Karim Zéribi

Le parquet a requis son renvoi en correctionnelle pour avoir détourné des fonds d'associations

MARSEILLE - correspondant

Footballeur professionnel à 18 ans, cheminot devenu conseiller à l'égalité des chances du président de la SNCF, chargé de mission auprès du ministre de l'intérieur Jean-Pierre Chevènement, député européen, pilier de l'émission « Les Grandes Gueules » sur RMC... Karim Zéribi, aujourd'hui âgé de 51 ans, est un touche-à-tout. Mais c'est à la politique qu'il doit ses ennuis judiciaires. Le parquet de Marseille a requis, en décembre 2017, son renvoi devant le tribunal correctionnel pour abus de confiance et abus de biens sociaux. *Le Monde* a consulté le réquisitoire définitif.

Fondateur en 2001 du Parlement des banlieues, organisation qui se voulait le porte-voix des quartiers sensibles, militant pour l'accès à la citoyenneté des jeunes de ces quartiers, Karim Zéribi est soupçonné d'avoir financé ses campagnes politiques par le biais d'associations subventionnées par l'Etat et les collectivités territoriales.

A Marseille, Karim Zéribi a mené trois batailles législatives et pris part aux élections municipales aux côtés de Jean-Noël Guérini (ex-PS) en 2008 et de Patrick Mennucci (PS) en 2014. Aujourd'hui conseiller municipal d'opposition, il met ses démêlés judiciaires sur le compte d'« un complot politique, sans savoir d'où il vient » et d'une « enquête bâclée, qui manque d'objectivité et de professionnalisme ».

Tout débute par une lettre anonyme adressée au parquet de Marseille le 18 juin 2012 pour dénoncer « l'emploi fictif » de colleurs d'affiches par l'association Agir pour la citoyenneté (APC) présidée jusqu'en 2006 par M. Zéribi qui, huit jours plus tôt, a obtenu 21,53 % des voix sous l'étiquette EELV dans la 7<sup>e</sup> circonscription des Bouches-du-Rhône, dans les quartiers nord.

## « Clientélisme politique »

Selon le réquisitoire du parquet, une grande part des subventions versées entre 2007 et 2009 à APC par le conseil général des Bouches-du-Rhône (50 000 euros), le conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur (16 800 euros) et l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (20 000 euros) aurait été détournée pour servir les intérêts politiques de M. Zéribi alors qu'elles étaient destinées à organiser une nouvelle édition du Parlement des banlieues, à mettre en contact chefs d'entreprise et demandeurs d'emploi de quartiers défavorisés ou encore à favoriser l'inscription sur les listes électorales.

Salariés de l'association employés à son service lors de campagnes électorales, règlement du loyer de son club de réflexion Nouvelle France, financement d'un sondage destiné à mesurer la notoriété de l'élu et de divers outils de communication, APC s'est éloignée, selon le parquet, de son objet

**L'ex-porte-voix des banlieues met ses démêlés judiciaires sur le compte d'un « complot politique »**

social : « Faciliter l'accès des habitants des quartiers populaires et des jeunes à la citoyenneté. »

Considéré comme dirigeant de fait d'APC et d'APC-R, le cabinet de recrutement créé en 2005, Karim Zéribi se défend d'avoir commis le moindre détournement. « Du jour où je n'ai plus été président, précisément au *Monde*, je n'ai plus signé un seul document, pas le moindre chèque. J'ai apporté des tonnes de documents pour démontrer que les actions subventionnées ont bien eu lieu. Mais on ne veut pas en tenir compte. » Il brandit les rapports d'inspection d'APC-R par l'Agence nationale de la cohésion sociale : « Ils nous ont renouvelé la subvention. Vous croyez qu'ils l'auraient fait avec une association bidon ? »

Interrogée en 2013 sur la subvention allouée par le conseil régional à APC, l'inspectrice générale de cette collectivité l'avait clairement rattachée à « du clientélisme politique » tandis qu'au conseil général des Bouches-du-Rhône, un chef de service s'étonnait de la rapidité d'examen de la demande de 50 000 euros, déposée par l'association le 13 novembre 2007 au cabinet du président Jean-Noël Guérini et accordée dès le 30 novembre.

Des salariés des associations ont évoqué ces détournements devant les enquêteurs. « Cette association était une sorte de véhicule politique afin d'optimiser l'électorat de Karim Zéribi », selon sa secrétaire. L'épouse d'un ex-salarié décédé a indiqué que « le seul but était de détourner l'activité de son association pour sa campagne ». Considérant avoir « servi d'Arabe de service » pour mobiliser les jeunes des quartiers d'Avignon et de Marseille, un ex-trésorier estime que M. Zéribi l'a « utilisé comme il en a utilisé beaucoup d'autres à des fins politiques ». « Foutage de gueule », a rétorqué l'élu devant la juge, ne voyant dans ces accusations que les témoignages de « gens aigris ».

L'accusation vise également des abus de biens sociaux commis de 2007 à 2014 au préjudice de la société de communication K2c, créée par M. Zéribi pour percevoir ses émoluments de l'émission « Les Grandes Gueules ».

L'ex-militant des banlieues ne se fait pas d'illusion sur son prochain renvoi devant le tribunal correctionnel, alors il réclame « un procès au plus vite pour en finir avec ce mauvais storytelling judiciaire ». Le parquet a aussi requis le renvoi en correctionnelle de cinq proches considérés comme complices. ■

LUC LEROUX

## Muriel Pénicaud ne veut pas « laisser tranquille » la « minorité de fraudeurs »

Invitée du « Grand Rendez-Vous » d'Europe 1, Muriel Pénicaud, ministre du travail, a répondu à la question du contrôle renforcé des demandeurs d'emploi : « La toute petite minorité de fraudeurs profite d'un système ; même si c'est une toute petite minorité, cela rejaillit négativement sur tous, il n'y a donc aucune raison que les rares fraudeurs on les laisse tranquilles », a déclaré la ministre. Mis en avant dans le programme d'Emmanuel Macron, le contrôle et le renforcement des sanctions, est l'un des cinq points de la réforme de l'assurance-chômage. Il devait au départ relever du seul arbitrage du ministère, mais sera finalement au menu des échanges entre les partenaires sociaux.

# Une adhésion inquiétante des Français aux diverses théories du complot

La Fondation Jean Jaurès et Conspiracy Watch publient une étude qui teste plusieurs assertions

S'ils sont eux-mêmes à prendre avec précaution, compte tenu des marges d'erreur inhérentes à tout sondage, les résultats de l'étude sur le complotisme publiés dimanche 7 janvier par la Fondation Jean Jaurès et Conspiracy Watch font froid dans le dos. Cette enquête de l'IFOP, réalisée en ligne les 19 et 20 décembre 2017 auprès de 1252 personnes, montre une forte prégnance des théories du complot au sein de la population française, et des plus jeunes en particulier. Seules 21 % des personnes interrogées ne croient à aucune de ce genre de théories qui ont été soumise, par le biais de différentes assertions, à l'échantillon.

Trois ans après les attentats commis à *Charlie Hebdo* et à l'Hyper Cacher, à Paris, près d'un Français sur cinq (19 %) considère que « des zones d'ombre subsistent », et que « ce n'est pas vraiment certain que ces attentats aient été planifiés et réalisés uniquement par des terroristes islamistes ». 27 % des moins de 35 ans (30 % des 18-24 ans) partagent ces doutes.

Ces chiffres sont plus élevés encore s'agissant des attentats du 11 septembre 2001 : 29 % des personnes interrogées estiment qu'« au sein du gouvernement américain, certains étaient informés des attentats mais ils ont délibérément laissé faire pour ensuite justifier une intervention militaire en Afghanistan et en Irak ». 6 % croient même que « des membres de l'administration et du gouvernement américain ont planifié et orchestré activement » ces attaques. Par ailleurs, près d'un demi-siècle après l'événement en question, 16 % soutiennent l'idée selon laquelle « les Américains ne sont jamais allés sur la Lune ».

## Forte défiance

Parmi les différentes « opinions » proposées au sujet de l'immigration, on relève que près de la moitié de l'échantillon (48 %) se dit en accord (17 % « tout à fait d'accord », 31 % « plutôt d'accord ») avec la thèse selon laquelle « c'est un projet politique de remplacement d'une civilisation par une autre organisé délibérément par nos élites

politiques, intellectuelles et médiatiques et auquel il convient de mettre fin en renvoyant ces populations d'où elles viennent ».

La santé publique est un terrain propice au développement de thèses générant et encourageant une forte méfiance de nos concitoyens. Résultat : plus de la moitié des Français (55 %) estiment ainsi que « le ministère de la santé est de mèche avec l'industrie pharmaceutique pour cacher au grand public la réalité sur la nocivité des vaccins ». 32 % se disent d'accord avec cette phrase : « Le virus du sida a été créé en laboratoire et testé sur la population africaine avant de se répandre à travers le monde. »

Comparées à d'autres items, les connaissances scientifiques sur le réchauffement climatique sont relativement épargnées, et cette fois en particulier chez les jeunes. 65 % des Français (72 % des 18-24 ans) jugent « certain que c'est un problème causé principalement par l'activité humaine » ; 25 % pensent qu'« on ne sait pas encore clairement [s'il] provient de

l'activité humaine ou des rayonnements solaires ».

Des siècles de recherche scientifique sont encore remis en cause par une partie de nos concitoyens. 9 % des sondés sont d'accord avec l'affirmation selon laquelle « il est possible que la Terre soit plate et non pas ronde comme on nous le dit depuis l'école ». 18 % (31 % des 18-24 ans) adhèrent à l'idée que « Dieu a créé l'homme et la Terre il y a moins de 10 000 ans »...

Le succès des thèses complotistes s'accompagne d'une forte défiance vis-à-vis des médias et des structures démocratiques. Seules 25 % des personnes interrogées jugent que « globalement, [les médias] restituent correctement l'information et son capables de se corriger quand ils ont fait une erreur ». 35 % ne sont « pas d'accord » avec l'affirmation selon laquelle « les élections en France sont organisées de manière suffisamment transparente et sûre pour éviter les tricheries et assurer la réalité des votes ». ■

JEAN-BAPTISTE DE MONTVALON

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE Edouard Philippe assume une mesure impopulaire

Alors que le gouvernement doit officialiser, mardi 9 janvier, l'abaissement à 80 km/h de la vitesse maximale sur les routes secondaires pour enrayer une mortalité routière repartie à la hausse, le premier ministre, Edouard Philippe, s'est dit prêt, dans un entretien donné au *Journal du dimanche* du 7 janvier, à « être impopulaire » pour sauver des vies. « Je refuse de considérer [la hausse du nombre de

morts] comme une fatalité », a-t-il insisté. – (AFP)

## FRONT NATIONAL Marine Le Pen plaide pour un changement de nom

Lors d'un déplacement dans l'Orne, dimanche 7 janvier, Marine Le Pen a plaidé en faveur d'un changement de nom du Front national. « Si nous changeons le Front national, alors il faut aussi changer l'appellation », a-t-elle défendu devant la presse, puis devant quelques centaines de militants. – (AFP)

# Laïcité à l'école : le Conseil des sages fait déjà débat

A la veille de sa première réunion, la composition et le rôle de la nouvelle instance suscitent les critiques

On n'en connaît encore ni la composition exacte ni la méthode de travail ; encore moins l'agenda, alors que trois ans, presque jour pour jour, après les attentats de janvier 2015, la France unie de Charlie semble ne plus tout à fait parler d'une même voix. Et pourtant, le « conseil des sages de la laïcité », nouvelle instance promise par le ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, pour « préciser la position de l'institution scolaire en matière de laïcité et de fait religieux », expliquait-il en conseil des ministres, le 8 décembre 2017, fait déjà réagir la communauté éducative.

Réactions sur sa composition d'abord. Si l'on s'en tient à la liste de treize noms qui a circulé en amont de sa première réunion (un « tour de table informel programmé ce lundi 8 janvier dans la soirée », précise-t-on au cabinet de M. Blanquer), c'est un attelage hétéroclite qu'aura à présider la sociologue et politologue Dominique Schnapper, fille de Raymond Aron – seule nomination confirmée à ce jour.

S'y côtoieraient des personnalités aussi diverses que Jean-Louis Bianco, président de l'Observatoire de la laïcité, et Laurent Bouvet, cofondateur du Printemps républicain. Abdennour Bidar, philosophe, ex-« délégué laïcité » sous la gauche, et Patrick Kessel, ancien grand maître du Grand Orient de France, président du comité Laïcité et République. Autres nominations pressenties : celles de Ghaleb Bencheikh, islamologue, et d'Alain Seksig, inspecteur général de l'éducation nationale, qui fut

**Jean-Louis Bianco, de l'Observatoire de la laïcité, et Laurent Bouvet, cofondateur du Printemps républicain, s'y côtoieraient**

président de la commission laïcité du Haut Conseil à l'intégration dissoute en 2012. Les noms de Rémi Brague, de Jean-Louis Auduc, de Catherine Kintzler, de Catherine Biaggi, de Frédérique de La Morana et de Richard Senghor figurent aussi sur cette liste « susceptible d'évoluer encore », prévient-on rue de Grenelle.

**Des experts de « tous horizons »**  
Le ministre de l'éducation avait promis, en décembre, de faire appel à des « experts issus de tous les horizons ». « Experts, ils le sont, mais ce peut être un écueil, réagit le sociologue Pierre Merle. Peut-on vraiment avoir des registres d'analyse philosophique, politique, historique ou même juridique, répondre aux questions toutes pragmatiques que se posent les enseignants sur la laïcité ? » Ses réserves trouvent un écho auprès de syndicats qui redoutent des « voix discordantes », « déconnectées » du terrain. « Et de quel terrain, de quel périmètre d'action parle-t-on ? », interroge Remy-Charles Sirvent, du syndicat enseignant SE-UNSA, par ailleurs



secrétaire général du Comité national d'action laïque. *« Cette "sages" sont censés aider les enseignants à distinguer, au-delà des provocations d'adolescents, ce qui relève d'une atteinte à la laïcité, et ce qui ne l'est pas, n'a-t-il pas aussi vocation à intervenir dans l'enseignement privé ? »* Pas de réponse de l'institution, pour l'heure.

Beaucoup de questions se concentrent sur les « équilibres », les « sensibilités » au sein de la future instance. Au vu de certains noms avancés, au vu, aussi, du choix de sa présidente – qui incarne une « certaine fermeté républicaine », dit-on sur le terrain –, nombre d'observateurs de la scène scolaire estiment que « l'éventail » n'est pas « aussi ouvert ». Parmi eux, l'historien Jean Baubérot, pour qui une « prédominance des néorépublicains » semble se dessiner. « Ne fait-elle pas courir le risque de voir primer la lutte contre le communautarisme sur le devoir

premier de l'école, qui est la lutte contre les inégalités ? », interroge l'auteur de *La Laïcité falsifiée* (La Découverte, 2012).

Cette question n'est pas la seule qu'il soulève. « Pourquoi la Ligue de l'enseignement, qui a une expertise majeure sur la question, ne serait-elle pas représentée ? », interroge-t-il. Et pourquoi instaurer une énième commission, alors qu'il existe un Observatoire de la laïcité, interministériel, auquel il aurait peut-être suffi d'ajouter une cellule éducation ? »

Du côté de l'Observatoire de la laïcité, on comprend que le travail de la commission devra se faire dans le cadre légal existant. Un cadre renforcé sous la gauche, avec l'instauration d'une charte de la laïcité, d'une journée de la laïcité le 9 décembre, d'un « livret laïcité », de « référents » académiques... « La commission doit aider à apporter des réponses appropriées et homogènes aux problé-

mes que peuvent rencontrer les équipes de terrain », explique Jean-Louis Bianco, le président de l'Observatoire. Pour assurer cette « harmonisation » des pratiques, les « sages » pourront s'appuyer sur des « cellules laïcité » à l'échelle académique : M. Blanquer devait, ce lundi, inaugurer celle de Clermont-Ferrand dans le Puy-de-Dôme.

**« Pas seulement de la théorie »**  
Simple coup d'accélérateur à l'existant ? Interrogée mi-décembre sur Europe 1, dans la foulée de sa nomination, Dominique Schnapper assurait que le conseil s'efforcera de « prolonger ce qui a déjà été fait par des gouvernements précédents ». « Il s'agit que tous ces principes de laïcité auxquels nous sommes attachés puissent être appliqués en essayant d'intervenir [en appui des enseignants] notamment au niveau des pratiques, et pas seulement de la

théorie », précisait-elle alors. Ce « passage de la théorie à la pratique », c'est bien ce qui a convaincu l'historien Jean-Louis Auduc de siéger parmi les « sages ». « L'espère que tout le monde comprendra que l'enjeu n'est pas d'en rester à la philosophie générale mais de définir des outils pour les professeurs, à qui la pédagogie de la laïcité, la formation sur cette question font défaut », observe-t-il.

Reste une question : y avait-il une urgence à placer la laïcité à l'école sous le feu des projecteurs, alors que nul n'ignore le caractère inflammable du sujet ? Urgence politique peut-être. Mais urgence scolaire ? M. Blanquer s'est engagé à fournir le « recensement exhaustif de l'ensemble des atteintes au principe de laïcité ». Dans les écoles, collèges et lycées, on s'interroge : est-ce que cela ne devrait pas être un préalable ? ■

MATTEA BATTAGLIA  
ET CÉCILE CHAMBRAUD

## Les propos critiqués de Frédérique Vidal

Interrogée sur la laïcité, dimanche 7 janvier sur France 3, la ministre de l'enseignement supérieur, Frédérique Vidal, a estimé que les convictions religieuses devaient rester « uniquement » dans « la sphère privée ». « La laïcité, a-t-elle dit, c'est la liberté de conscience, et c'est mettre dans la sphère privée – et uniquement la sphère privée – les convictions philosophiques, religieuses, etc., des individus pour garantir que ces convictions, ils puissent continuer à les avoir. Mais elles n'ont pas à rentrer dans la sphère publique, voilà. » Devant l'afflux de critiques contre ces propos, la ministre a précisé dans l'après-midi, dans un Tweet : « La laïcité, c'est la liberté de croire ou de ne pas croire et de l'exprimer dans le respect de l'ordre public. »

# L'Assemblée nationale se mobilise contre la surpopulation en prison

La présidente de la commission des lois de l'Assemblée, Yaël Braun-Pivet, dénonce une situation « néfaste pour l'ensemble de la société »

La présidente de la commission des lois de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet (La République en marche), est décidée à faire de la question des prisons un axe important de son mandat. Elle affirme dans un entretien au Monde que la « surpopulation carcérale est néfaste pour l'ensemble de la société », et dénonce « un manque de vision, comme si l'on se contentait d'écoper un bateau qui prend l'eau dans la tempête ». Au 1<sup>er</sup> décembre 2017, les prisons comptaient 69 714 détenus (+ 1 % en un an) pour 59 165 places. 15 477 (+ 6 %) dormaient sur un matelas au sol.

Deux mois après qu'une trentaine de députés sont allés visiter, dont certains par surprise, des établissements pénitentiaires, la commission des lois de l'Assemblée met en place lundi 8 janvier quatre groupes de travail qui devront formuler des recommandations d'ici au 15 mars sur la prise en charge psychiatrique des détenus, l'activité en détention, le lien avec le tissu économique local, et les établissements à sécurité modulée. L'objectif est d'arriver avant le projet de loi de programmation quinquennale pour la justice que

le gouvernement prépare pour le printemps, afin de peser sur les choix. En particulier sur le contenu du programme de construction de 15 000 places de prison.

**Dépolitiser le débat**  
« Tous les groupes politiques sont d'accord pour faire de la question carcérale un sujet fondamental à traiter », explique la députée des Yvelines, ex-avocate pénaliste. Selon elle, la surpopulation carcérale est néfaste pour les victimes « car en retardant l'incarcération des coupables, cela peut nourrir un sentiment d'impunité » et parce que « moins de possibilité de travail en détention retarde le moment où les condamnés commencent à indemniser les parties civiles », pour les surveillants « dont cela aggrave les conditions de travail alors qu'ils connaissent un taux de suicide supérieur à la moyenne », et pour les détenus « alors que l'on ne leur assure pas des conditions de détention digne ». Elle l'est aussi pour la sécurité, « car on ne peut plus répartir de façon fine les détenus et on fait des mélanges criminogènes, sans compter les risques en matière de radicalisation », et pour la sécurité future aussi « car la surpopu-

lation carcérale limite l'accompagnement à la réinsertion et produit de la récurrence ». Enfin, elle est néfaste pour l'ensemble des citoyens « car le cercle vicieux de bâtiments surpeuplés qui se dégradent plus vite alors que l'on se contente de rafistolages engendre un coût financier qui fait bouler de neige ».

Devant un tel réquisitoire, M<sup>me</sup> Braun-Pivet s'attache à dépolitiser le débat pour « ne pas en faire un enjeu de politique pénale » et pour rechercher des solutions pragmatiques. Elle ne compte pas remettre en cause la liberté d'appréciation des magistrats et rejette la piste du numerus clausus proposée par son prédécesseur.

De même, au sujet de la progression rapide depuis deux ans du nombre de prévenus (29 % des personnes incarcérées ne sont pas encore jugées ou attendent une condamnation définitive) malgré les lois successives proclamant que la détention provisoire doit rester l'exception, l'ex-avocate souligne que les magistrats « décident en leur âme et conscience ».

La difficulté pour cette législature est que le nombre de détenus continue d'augmenter tandis que le programme de construction de nouvelles places de prison ne devrait commencer à produire ses effets que dans quatre ou cinq ans. « Je n'ai pas de baguette magi-

**Quatre groupes de travail doivent formuler des propositions pour peser sur le projet de loi du gouvernement**

que », reconnaît la députée. Les groupes de travail présidés par Philippe Gosselin (LR), Laurence Vichnievsky (MoDem), Stéphane Mazars (LRM) et la présidente de la commission des lois devront néanmoins trouver des pistes pour faire retomber la pression.

L'une d'elles serait de faire prendre en charge par les hôpitaux psychiatriques des malades qui n'ont rien à faire en prison alors que la proportion de 30 % de détenus souffrant de troubles psychiques est régulièrement avancée. Par ailleurs, M<sup>me</sup> Braun-Pivet insiste sur le fait que tous les profils de condamnés n'ont pas besoin du même niveau de sécurité. « Une place en établissement ouvert revient trois fois moins cher à construire que

dans un centre de détention ordinaire, deux fois moins en coût de fonctionnement, et prend beaucoup moins de temps à ouvrir », dit-elle, en espérant qu'une part significative du plan des 15 000 places concernera ce type de structure.

Quant au problème des courtes peines de prison, prononcées en nombre malgré les critiques sur leur intérêt, il serait le symptôme de l'échec des peines alternatives. En matière de petite délinquance, les juges prononcent des peines de prison ferme « quand ils n'ont plus d'autre choix », dit-elle, à l'encontre de récidivistes déjà plusieurs fois sanctionnés par des peines du type sursis simple, sursis avec mise à l'épreuve, jour-amende, travail d'intérêt général, etc. Pour M<sup>me</sup> Braun-Pivet, « trop souvent, ces personnes n'ont pas le sentiment d'avoir été condamnées, ces sanctions n'auraient donc servi à rien ».

Des préoccupations qui rejoignent celles de Nicole Belloubet, garde des sceaux, qui souhaite faire des peines alternatives à la prison de véritables sanctions, présentées comme telles à la société et vécues comme telles par les condamnés. ■

JEAN-BAPTISTE JACQUIN

32 %

C'est l'augmentation en douze ans du volume d'emprisonnement ferme prononcé par les juges correctionnels pour des délits, qui atteint le record de 87 300 années de prisons en 2016 (sans compter les peines prononcées pour crime par les cours d'assises). Selon une étude que vient de publier le ministère de la justice, cette hausse s'explique pour 22 points par celle du nombre de condamnations et pour 10 points par l'augmentation de la durée moyenne de la partie ferme de la peine d'emprisonnement.

# Querelle de clocher à Potsdam

Le projet de reconstruction de l'église de la Garnison, dont l'histoire est fortement liée à l'époque nazie, suscite de vives oppositions, révélatrices des fractures mémorielles de l'Allemagne

POTSDAM (BRANDEBOURG) - envoyé spécial

Un culte au milieu des pelleteuses, un froid dimanche d'automne. Ce 29 octobre 2017, environ quatre cents personnes fêtent le début de la reconstruction de l'église de la Garnison (*Garnisonkirche*), au cœur de Potsdam, la capitale du Brandebourg, à une trentaine de kilomètres au sud-ouest de Berlin. Mais elles ne sont pas seules : à peine l'office religieux a-t-il commencé qu'une centaine d'opposants au projet font irruption, sifflent en bouche et pancartes à la main. « Pas de mémorial pour les ennemis de la démocratie ! », « Non à un lieu de pèlerinage nazi ! », peut-on lire. « Honte à vous ! », scanderont les manifestants tout au long de la cérémonie, orchestrée par l'évêque Wolfgang Huber, l'ancien président de l'Église évangélique allemande (EKD), qui fédère 22 millions de protestants à travers le pays.

Pourquoi une telle indignation ? Comment expliquer que la réédification de cette église, bâtie entre 1733 et 1735 sur ordre de Frédéric I<sup>er</sup> de Prusse, puis largement détruite par la Royal Air Force lors des bombardements d'avril 1945, et dont les derniers vestiges ont été rasés à la fin des années 1960 à la demande des autorités est-allemandes, suscite une telle opposition, au point d'avoir été qualifiée par le quotidien *Frankfurter Allgemeine Zeitung* de « reconstruction la plus contestable d'Allemagne » ?

Pour le comprendre, il faut remonter au 21 mars 1933. Ce jour-là, Adolf Hitler, chancelier depuis moins de deux mois, se rend à la *Garnisonkirche* accompagné du président du Reich, le vieux maréchal Paul von Hindenburg, pour la séance inaugurale du Reichstag (Parlement), issu des dernières élections législatives. Le choix de la date ne doit rien au hasard : c'est le 21 mars 1871, soixante-deux ans plus tôt pour jour, que Bismarck a inauguré le premier Reichstag. Le lieu non plus n'a rien d'anodin : en choisissant cette église où se trouvent les tombeaux de Frédéric I<sup>er</sup>, « le roi sergent », et de son fils Frédéric II, Hitler entend suggérer qu'il est l'héritier des rois qui ont fait la grandeur de la Prusse, un geste éminemment symbolique pour celui que la haute hiérarchie militaire considère avec dédain comme un « petit caporal autrichien ».

## RESTAURATION... ET EFFACEMENT

La mise en scène de la cérémonie est confiée à son ministre de la propagande, Joseph Goebbels. Dans son *Journal*, ce dernier fait de cette « inoubliable et historique journée de Potsdam » un récit enflammé : « Un tohu-bohu inouï. Nous manquons d'être étouffés entre l'église Saint-Nicolas et celle de la Garnison. Hindenburg arrive avec Hitler. Le Vieux Monsieur est comme un monument de marbre. Il lit sa déclaration. Succincte, impérieuse. Puis Hitler prend la parole. Son meilleur discours. A la fin, tout le monde est ébranlé. Les larmes me viennent aux yeux. C'est ainsi qu'on fait l'histoire. Lorsque le Vieux Monsieur arrive près du cercueil du grand Frédéric, les canons se mettent à tonner. Dehors résonnent les trompettes. (...) Une ivresse sans pareil. (...) La grandeur du temps passé. »

Membre du collectif citoyen Potsdam sans l'église de la Garnison, Carsten Linke est, bien sûr, venu manifester en octobre contre le début des travaux. Cet homme de 53 ans, qui participa à la fondation du parti des Verts à la toute fin de la RDA, à l'automne 1989, contesta ce projet « ultra-marqué idéologiquement », contraire à ses convictions d'« antimilitariste » et de « démocrate ». A



En haut : un photomontage montrant Adolf Hitler et le président du Reich Paul von Hindenburg devant l'église de la Garnison de Potsdam, en 1933. En bas : un rassemblement d'opposant à la restauration de l'édifice religieux, le 11 septembre 2017. INTERFOTO/LA COLLECTION, ROLF ZOELLNER

l'entendre, ce n'est pas seulement l'histoire de l'église qui pose problème, mais aussi celle de sa reconstruction, lancée à la fin des années 1980 par Max Klaar, un officier d'extrême droite qui, pendant plus de deux décennies, fit un intense travail de lobbying auprès des autorités municipales et régionales pour les convaincre du bien-fondé de l'initiative.

Wieland Eschenburg, le porte-parole de la Fondation pour l'église de la Garnison, rejette ces accusations en bloc. « Notre fondation a été créée en 2008, rappelle-t-il. Nous n'avons aucun lien avec Max Klaar. Son projet était réactionnaire et nationaliste. Nous voulons faire, au contraire, de la nouvelle église un lieu de paix et de réconciliation. » Il évoque comme preuve de ces bonnes intentions la croix de clous exposée dans la chapelle provisoire, installée en lisière du chantier. Cet objet provient de la cathédrale anglaise de Coventry, bombardée par l'aviation allemande en novembre 1940. D'après

« ON NE PEUT PAS UTILISER DES ARGUMENTS ESTHÉTIQUES ET FAIRE COMME SI CE LIEU N'AVAIT PAS UNE HISTOIRE »

MANFRED GAILUS  
historien

M. Eschenburg, cette croix et l'exposition sur l'histoire de l'église prévue à l'intérieur du futur bâtiment – « sans cacher les moments problématiques », promet-il – sont le signe que le projet actuel n'a rien d'« ambigu idéologiquement ».

Professeur d'histoire à la retraite, Günter Schlamp est l'auteur d'un blog sur l'ex-RDA, le Brandebourg et Potsdam, où il vit depuis 2006. La reconstruction de la *Garnisonkirche* lui paraît d'autant plus légitime qu'elle s'intègre dans le plan lancé au lendemain de la réunification, qui vise à restaurer le centre-ville pour lui redonner l'aspect qu'il avait avant d'être détruit en 1945. Après la reconstruction du château, siège du Parlement régional du Brandebourg depuis 2014, puis celle du palais Barberini, où a ouvert en 2016 un important musée d'art, la remise sur pied de cet édifice religieux est, à ses yeux, une « nouvelle pièce du puzzle ». « Il ne faut pas y voir le symbole d'un revival du nationalisme, du prussianisme ou du militarisme, insiste-

t-il. Il s'agit juste d'avoir une jolie ville. En cela, c'est d'abord un projet esthétique, même si on peut y voir aussi une dimension économique dans la mesure où cela renforce considérablement l'attractivité touristique de Potsdam. »

Reste que cette réhabilitation du Potsdam d'antan, lieu de résidence des rois de Prusse, n'est pas qu'une restauration. C'est aussi un effacement : celui du Potsdam des années 1945-1990, autrement dit de l'ère communiste, dont plusieurs bâtiments emblématiques font les frais du plan urbanistique. La reconstruction de l'église et de sa tour monumentale de 90 mètres est, à cet égard, hautement symbolique, puisqu'elle s'accompagne de la destruction du *Rechenzentrum*, un bâtiment de 5 000 m<sup>2</sup> édifié à la fin des années 1960. Utilisé comme immeuble de bureaux à l'époque communiste, il abrite aujourd'hui des ateliers et des studios.

Afin d'apaiser les esprits, la municipalité de Potsdam a décidé, fin 2017, d'accorder un moratoire aux quelque 200 artistes concernés, de sorte que la destruction n'interviendra pas avant 2023. Pour Carsten Linke, ce sursis ne change rien au fond de l'affaire : « Le symbole est très fort : on glorifie l'Allemagne prussienne et on en profite pour faire disparaître les traces de l'Allemagne socialiste, le tout en délogeant des artistes. Ce sont deux conceptions de l'espace urbain et social qui s'opposent. Veut-on une ville musée, qui vit recroquevillée sur son patrimoine, ou une ville active, qui fait confiance aux créateurs d'aujourd'hui ? »

## « DOUBLE SYMPTÔME »

L'ancien professeur d'histoire Günter Schlamp voit dans ces accusations le jeu politique des adversaires du projet : « La vérité est que ces gens-là n'ont jamais accepté la réunification. Ils se présentent comme de grands démocrates et accusent leurs adversaires d'être d'affreux nationalistes, mais ils ne trouvent rien à redire sur le fait qu'il y ait, sur la façade de leur cher *Rechenzentrum*, une vaste mosaïque glorifiant la politique spatiale de l'Union soviétique. Leur morale est à géométrie variable. » Selon lui, le mouvement de « résistance » est avant tout identitaire. Depuis la réunification, la ville, aujourd'hui peuplée de 170 000 habitants, a accueilli beaucoup d'Allemands « de l'Ouest », attirés par son cadre agréable et sa proximité avec Berlin. Or ces nouveaux habitants, souvent assez aisés, ont largement soutenu la politique de rénovation du centre. « Pour ceux qui étaient là avant, et notamment pour toute une partie de l'extrême gauche, qui reste très active à Potsdam, il y a là une sorte d'insupportable néocolonialisme ouest-allemand », explique M. Schlamp.

Manfred Gailus, professeur à l'université technique de Berlin et spécialiste de l'histoire du protestantisme et du nazisme, observe avec intérêt ce qu'il qualifie de « véritable guerre culturelle ». S'il refuse de se mêler aux opposants à la reconstruction de l'église, il juge avec sévérité le discours de ses partisans. « On ne peut pas utiliser des arguments esthétiques et faire comme si ce lieu n'avait pas une histoire », estime l'historien, qui rappelle que la *Garnisonkirche*, au XIX<sup>e</sup> siècle, a « symbolisé l'alliance du trône et de l'autel », avant d'être un « point de rendez-vous des nationalistes » sous la République de Weimar (1919-1933) puis « un lieu de pèlerinage nazi » durant le III<sup>e</sup> Reich. « Les défenseurs du projet disent vouloir promouvoir la paix. Je les crois volontiers, mais pourquoi choisir un tel lieu ? », s'interroge-t-il.

Pour M. Gailus, la reconstruction de l'église de la Garnison est, en tout cas, un « double symptôme ». Celui, d'abord, d'une volonté de « reconquête » de la part de l'Église protestante dans cette partie de l'Allemagne, qui rappelle que la *Garnisonkirche*, au XIX<sup>e</sup> siècle, a « symbolisé l'alliance du trône et de l'autel », avant d'être un « point de rendez-vous des nationalistes » sous la République de Weimar (1919-1933) puis « un lieu de pèlerinage nazi » durant le III<sup>e</sup> Reich. « Les défenseurs du projet disent vouloir promouvoir la paix. Je les crois volontiers, mais pourquoi choisir un tel lieu ? », s'interroge-t-il.

Certes, l'historien n'accuse pas les promoteurs du projet d'arrière-pensées nationalistes. Mais, dans un Land où, comme ailleurs en ex-RDA, le parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD) a dépassé les 20 % des voix aux élections législatives du 24 septembre 2017, il s'interroge : « Si, un jour, l'AfD arrive au pouvoir dans le Brandebourg, que va-t-il se passer ? Pour ses dirigeants, qui veulent en finir avec la « culture de la repentance », un lieu comme celui-là est un lieu rêvé. Et c'est alors un tout autre esprit que celui qu'on nous vend actuellement qui soufflera dans cette église. » Et l'historien de citer *Der Zauberlehrling* (« l'apprenti sorcier »), un poème de Goethe : « Maître, le péril est grand ; les Esprits que j'ai évoqués, je ne puis plus m'en débarrasser... » ■

THOMAS WIEDER

# Des Golden Globes dominés par les femmes

« Lady Bird » de Greta Gerwig et la série « Big Little lies » ont été primés, dimanche 7 janvier, à Los Angeles

Respectivement récompensés par quatre Golden Globes chacun, 3 *Billboards*, les panneaux de la vengeance, de Martin McDonagh (dont le meilleur film dramatique) et *Big Little lies* (dont la meilleure mini-série) auront été, respectivement, le film et la série les plus primés de la soirée des Golden Globes 2018. Juste derrière se pressent *Lady Bird* de Greta Gerwig (meilleure comédie ou comédie musicale, et meilleure actrice dans cette catégorie pour Saoirse Ronan), *La Forme de l'eau*, de Guillermo del Toro (meilleur réalisateur et meilleure musique pour Alexandre Desplat), *The Handmaid's Tale* (meilleure série télé dramatique, entre autres). Parmi les autres lauréats de ce palmarès prestigieux, généralement considéré comme un indicateur de tendance pour les Oscars, citons encore James Franco (meilleur acteur dans une comédie pour *The Disaster Artist*), *Coco* (meilleur film d'animation), Gary Oldman (pour son rôle de Churchill dans *Les Heures sombres*), *In the Fade* de Fatih Akin (meilleur film étranger).

Mais les vraies gagnantes auront été les femmes. Première grand-messe du cinéma et de la télévision américaine depuis le début de l'affaire Weinstein et du mouvement de libération de la parole des victimes de harcèlement et d'agressions sexuelles, cette 75<sup>e</sup> remise des prix de l'association des journalistes étrangers à Hollywood où étaient invitées, une fois n'est pas coutume, des militantes féministes, a été marquée par des prises de parole fortes qui laissent entendre que la vague ne va pas retomber.

Le *dress code* noir qu'ont décidé de suivre, en signe de protestation contre la culture machiste hollywoodienne, la quasi intégralité des invités, femmes et hommes, symbolisait la gravité du moment. Appointé pour la première fois maître de cérémonie, le comédien et animateur de télévision Seth

Meyers a joué son rôle avec une certaine retenue.

Enchaînement de punchlines et de bons mots, son discours tournait presque exclusivement autour de la question de la condition des femmes à Hollywood. « *Bonsoir Mesdames, et ce qu'il reste de vous, Messieurs, a-t-il lancé en d'ouverture. Nous sommes en 2018, la marijuana est enfin autorisée, et le harcèlement sexuel,*

*enfin, ne l'est plus.* » Ciblant quelques-uns des hommes dont les noms sont devenus des synonymes du démon de la prédation sexuelle, certaines de ses blagues donnaient l'impression embarrassante, de voir un vautour dépecer en public les dépouilles de ceux que l'industrie portait encore au pinacle. Harvey Weinstein, promit-il ainsi, « *reviendra dans vingt ans, dans le rôle du premier homme hué à son propre enterrement* ». Kevin Spacey, réduit à sa frénésie sexuelle, était allégrement moqué pour son incapacité à imiter correctement l'accent sudiste; Woody Allen se voyait rhabillé à bon compte également, son *Manhattan* n'étant plus que ce film pénible sur « *une jeune fille naïve qui se fait avoir par un vieux monstre dégoûtant* ».

Ces giclées fielleuses furent vite balayées par la force des discours des lauréats, et surtout des lauréates. Couronnée meilleur actrice dans une mini-série, Nicole Kid-

man a ainsi salué d'un « *I love you* », Reese Witherspoon, coproductrice de la série avec elle, et les trois autres actrices qui complètent le quintette féminin sur lequel elle repose (Laura Dern, Zoe Kravitz et Shailene Woodley), pour célébrer l'incroyable « *puissance des femmes* ». Rendant ensuite hommage à sa mère, « *une grande avocate du droit des femmes* » à qui elle dit devoir tous ses accomplissements, elle a lancé, inspirée : « *Je crois que nous pouvons changer les choses, que nous pouvons le faire par les histoires que nous racontons, et la manière dont nous le racontons.* »

Meilleure actrice dans un film dramatique, pour 3 *Billboards*, Frances McDormand, a également eu de belles paroles : « *Je n'ai pas l'habitude d'établir mes opinions politiques. Mais c'était vraiment formidable d'être dans cette assemblée ce soir, et de participer à ce mouvement de basculement tectonique de la structure de pouvoir de notre industrie.* »

**« Nous sommes en 2018, la marijuana est enfin autorisée, et le harcèlement sexuel, enfin, ne l'est plus »**

SETH MEYERS  
animateur de la cérémonie

Le discours le plus galvanisant fut toutefois celui d'une actrice d'un autre genre, la grande prêtresse de la télévision américaine Oprah Winfrey, qui s'est vu décerner le très symbolique Cecil B. DeMille award. Elle a d'abord évoqué le moment où elle a assisté à la télévision à la remise de l'Oscar du meilleur acteur à Sidney Poitier. Expliquant l'importance pour elle, petite-fille de femme de ménage noire, de voir un homme

noir célébré de la sorte, elles s'est félicitée que « *des petites filles [la] regardent aujourd'hui, elle, première femme noire à recevoir ce même trophée* ». Elle a ensuite rendu hommage à toutes les femmes qui, comme sa mère, ont supporté les abus simplement parce qu'elles avaient « *des enfants à nourrir, des factures à payer, des rêves à accomplir...* », et salué la mémoire de Recy Taylor, une femme noire qui fut enlevée et violée par six hommes blancs armés en 1954, dont le combat pour la vérité fut défendu dans la presse par Rosa Parks mais dont les agresseurs n'ont jamais été condamnés. Elle a conclu son poignant discours par ces mots : « *Je veux que toutes les filles qui regardent, sachent qu'un nouveau jour se lève. Un jour (...) qui va nous conduire vers une nouvelle ère où plus personne n'aura à dire #metoo* », en référence au mouvement de protestation contre le harcèlement. ■

ISABELLE REGNIER



Laura Dern, Nicole Kidman, Zoe Kravitz, Reese Witherspoon et Shailene Woodley, héroïnes de la mini-série « Big little lies ». JORDAN STRAUSS/INVISION/AP

## La société Weinstein Co. bientôt cédée

La société de production Weinstein Co., fondée en 2005 par Harvey et Bob Weinstein, serait sur le point d'être vendue pour moins de 500 millions de dollars (416,70 millions d'euros), selon une information du *Wall Street Journal* du 4 janvier. Une liste de six acquéreurs potentiels aurait été établie dans laquelle se retrouveraient les studios Lions Gate, les firmes d'investissements Vine Alternative Investments et Shamrock Capital. La société, mise en vente après l'éclatement de l'affaire Weinstein, reste sous la menace d'une mise en faillite. Selon le *Wall Street Journal*, les actionnaires de Weinstein Co. pourraient ne rien toucher de la cession, compte tenu des dépenses opérationnelles en cours et de l'endettement de la société, estimé à près de 250 millions de dollars.

## Le retour d'Ulysse en héros d'aujourd'hui

La metteuse en scène Pauline Bayle s'empare de deux textes d'Homère dans un diptyque, « Iliade/Odyssée », présenté au Théâtre de la Bastille, à Paris

### THÉÂTRE

Elle s'appelle Pauline Bayle, elle a 31 ans, et *Iliade/Odyssée*, le diptyque qu'elle présente au Théâtre de la Bastille à Paris – avec une mention spéciale pour *l'Odyssée* – est un bon exemple de la façon dont, aujourd'hui, émergent des artistes, en naviguant entre les petites salles, les subventions et les levées d'argent par les réseaux sociaux.

Après le bac, Pauline Bayle a intégré Sciences Po. Pendant son année de césure, passée à New York, elle n'a fait que du théâtre, sa passion depuis l'enfance. Puis elle est entrée au Conservatoire, à Paris, et s'est lancée comme comédienne, mais aussi auteure et metteuse en scène. *Iliade*, son

troisième spectacle, a été créé en novembre 2015 au Théâtre de Belleville – 96 places, dans l'est parisien –, qui, depuis quelques années, fait la part belle aux jeunes compagnies.

Pour *Iliade*, cette salle a obtenu 4 000 euros du Syndicat national du théâtre privé, auquel elle est affiliée. En lançant un appel sur le site de financement participatif KissKissBankBank, Pauline Bayle a récolté la même somme, 4 000 euros, grâce au soutien de ceux qui avaient vu ses deux premières pièces, *A tire-d'aile*, créée en 2013 au Ciné XIII – une autre vaillante petite scène parisienne, dirigée par Salomé Lelouch – et *A l'ouest des terres sauvages*, lauréate en 2013 du prix des Jeunes metteurs en scène organisé par le

Théâtre 13, subventionné par la Ville de Paris. Comme Pauline Bayle et ses amis comédiens sortaient du Conservatoire, ils ont pu également recevoir de l'argent du Jeune théâtre national, financé par l'Etat, ce qui a permis de payer une partie des salaires (faibles, on s'en doute).

### Franche et rusée simplicité

*L'Iliade* a été jouée soixante fois au Théâtre de Belleville, ce qui est beaucoup, puis reprise au Théâtre national de La Colline, dans le cadre du festival Impatience, un des moteurs de l'émergence. Les programmateurs sont venus, le spectacle a été invité en tournée, et Jean-Paul Angot, le directeur de la MC2 de Grenoble, a proposé à Pauline Bayle de créer la suite,

*l'Odyssée*, en son théâtre. Ce qui fut fait, en novembre 2016, avant le départ du diptyque pour un long tour de France qui passe par le Théâtre de la Bastille. En soi, ce périple de Pauline Bayle est déjà une jolie histoire, encourageante pour la relève. En plus, le spectacle aborde des terres rarement fréquentées au théâtre, celles d'Homère, dont on peut voir jusqu'au 4 février au Lucernaire à Paris une version à deux de *L'Iliade*, tandis que Christiane Jatahy, la grande artiste brésilienne, prépare une version de *L'Odyssée*, appelée *Ithaque*, qui sera présentée à l'Odéon-Théâtre de l'Europe du 14 mars au 21 avril.

Voilà, s'il en était besoin, qui va stimuler les ventes du magnifique livre de Daniel Mendelsohn,

*Une odyssée*, sorti en septembre 2017 chez Flammarion. Pauline Bayle ne l'avait pas encore lu quand elle a créé son *Odyssée*. Si elle s'est lancée dans son projet, c'est parce qu'il lui semblait important, en tant qu'auteure, de faire ses preuves en tant qu'adaptatrice, et, évidemment, parce qu'elle a un amour fou d'Homère. Elle le fait beaucoup mieux partager dans *L'Odyssée* que *L'Iliade*, dont la présentation est trop réductrice.

Porté par une franche et rusée simplicité, le retour d'Ulysse à l'élan d'une quête, comme il se doit, mais d'une quête d'aujourd'hui, où, dans un choix affirmé de rompre le cou de la tyrannie des genres, tous les comédiens, hommes et femmes, jouent chacun à leur

tour le héros, et où il n'est pas question de « l'hôte » mais de « l'étranger ». C'est un Ulysse plein de vigueur théâtrale et humaine, un retour sur soi et l'autre dans un monde où la promiseuse Pauline Bayle n'a pas peur du combat. ■

BRIGITTE SALINO

*Iliade/Odyssée, d'après Homère. Adaptation et mise en scène : Pauline Bayle. Avec Florent Dorin, Alex Fondja, Viktoria Kozlova, Yan Tassin, Charlotte van Bervesselès. Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11<sup>e</sup>. Iliade (1 heure 20) et Odyssée (1 heure 40) en alternance du mardi au vendredi, intégrales les samedis. Theatre-bastille.com*

# Hassan Sharif, la preuve par l'absurde

A Sharjah, une rétrospective consacre l'œuvre élégante et railleuse de l'artiste dubaïote, mort en 2016

## ARTS

SHARJAH (ÉMIRATS ARABES UNIS)

Dans l'avant-dernière salle du Louvre Abu Dhabi est accrochée une œuvre qui, par sa forme et sa conception, se distingue de celles qui l'environnent : c'est le témoignage, par la photographie en noir et blanc et le texte, de l'une des actions accomplies par Hassan Sharif dans les années 1980. C'est aussi la seule d'un artiste émirati, et sans doute est-ce la raison la plus immédiate de sa présence en ces lieux : Hassan Sharif, mort en 2016, était né à Dubaï en 1951, y a fait l'essentiel de son œuvre et a joué un rôle central pour susciter l'intérêt à l'égard de la création contemporaine dans la région. Mais il y a une autre raison, plus satisfaisante : la singularité et l'acuité de son œuvre.

Pour les vérifier, il faut se rendre à Sharjah, aux Emirats arabes unis, où la Sharjah Art Foundation lui consacre une rétrospective dont rien ne donne à espérer la venue en France. Aussi, si lointaine soit-elle, a-t-on pris le parti de s'en faire l'écho.

### Trois périodes

La structure architecturale de la fondation – une suite de petites maisons blanches aménagées en galeries et reliées par des ruelles – convient à l'œuvre. Peut-être même lui convient-elle trop bien, car Sharif a pratiqué à peu près tous les modes d'expression au gré des moments et des questions. Il a dessiné, peint, écrit, photographié, assemblé, noué, découpé, collé, entassé, suspendu. D'une galerie à l'autre, la surprise peut être d'abord entière car, au long de la pérégrination, Sharif artiste conceptuel succède à Sharif expert en accumulations, qui lui-même succède à Sharif abstrait géométrique ou Sharif figuratif parodique ou Sharif duchampien.

A s'en tenir à la chronologie, il est possible de distinguer trois périodes. La première, la décennie 1970, est celle du caricaturiste politique et moral, dont quelques dessins

– en nombre trop restreint – montrent comment il sait ridiculiser les travers et certitudes de ses concitoyens, ne leur épargnant aucun ridicule. La deuxième est celle de ses études à Londres, de 1979 à 1984, à la Byam Shaw School of Art. Dans le contexte de l'époque, celui des minimalismes et conceptualismes occidentaux, il s'attache à la réflexion et à la pratique de l'artiste britannique Kenneth Martin, obsédé par l'opposition entre, d'une part, l'ordre de l'algèbre et de la géométrie et, d'autre part, l'aléatoire de la tache d'encre qui tombe et des lignes qui paraissent tracées à l'aveugle.

De retour à Dubaï, tout en créant un centre pour l'art contemporain

à Sharjah, il multiplie les expériences entre déterminations strictes (angle droit, quadrillages, parallèles, chiffrage des proportions) et perturbations (grilles qui flottent, performances aussi strictement documentées que délibérément vaines). Creuser un trou dans le sable, lancer des pierres, sauter : autant de comportements enfantine qu'il accomplit selon des protocoles précis. C'est ainsi que devient de plus en plus visible la principale constante de son œuvre : la propension à faire glisser vers l'absurdité tout ce dont il se saisit, la légèreté dans la dérision, l'élégance dans la raillerie. Ce qui pourrait être dit d'un seul nom propre : Duchamp.

### Sharif a pratiqué à peu près tous les modes d'expression au gré des moments et des questions

Quand il se saisit des objets, à partir des années 1990, et que commence ce qui serait donc le troisième moment de son œuvre, Hassan Sharif est en effet le plus souvent duchampien, comme l'a été – et l'est encore quand il résiste au démon de la démonstrativité – son contemporain Ai Weiwei et

comme l'est Bertrand Lavier. Avec des balais, il compose une longue abstraction géométrique sur un mur. Avec des gamelles en aluminium, il fait apparaître une cascade, et avec des cuillères le cocon d'un monstre. Il récupère des outils qu'il emmaillote dans des ressorts, ou des débris de robinetterie et de mécanique avec lesquels il assemble des instruments évidemment inutilisables.

Le fil de cuivre, les câbles électriques, les tôles découpées, les cordages de marine, les sacs en plastique, les cartons d'emballage et les lambeaux d'étoffe sont ses alliés. Grâce à leur collaboration, il fabrique avec une désinvolture très adroite des sortes d'amulettes et

d'ornements à suspendre, dont certains parodient les maîtres, Yves Klein et Donald Judd entre autres. Les chaussures, les sandales en plastique et les cuvettes dans le même matériau lui servent tout autant, surtout quand elles sont de couleurs vives et qu'il réussit ainsi des compositions chromatiques chatoyantes, entre Henri Matisse et David Hockney.

### Humour noir et optimisme

Mais ces assemblages peuvent être regardés autrement : comme les preuves de l'uniformisation de la consommation partout dans le monde – et à Dubaï, paradis du commerce, tout particulièrement – et de la diffusion sans limite des mêmes produits et des mêmes publicités. Aussi, quand Sharif s'empare des jouets d'enfant, plastiques moulés et colorés, est-il bien en accord à la fois avec Annette Messager et Jeff Koons, avec l'humour noir de la première et l'optimisme affiché du second.

Ces manipulations l'ont occupé les deux dernières décennies de sa vie, mais pas totalement. Revenant vers ses années 1980, il a repris ses expériences sur l'aléatoire et le système sur le papier et sur la toile. Sur des formats plus grands, à l'intérieur de grilles méthodiquement tracées à la règle et au crayon, il a inséré des pictogrammes et taches d'encre à la régularité imparfaite, comme s'il avait cherché à établir un répertoire de gestes et de signes impénétrables : le dictionnaire d'une langue illisible et incompréhensible quoique parfaitement ordonnée. L'une de ses ultimes installations, en 2015, se nomme justement *Dictionary* : les pages d'un dictionnaire séparées les unes des autres, chacune suspendue par une ficelle, le tout formant une grappe de feuilles définitivement inutilisables. Le chaos a eu raison de l'ordre. ■

PHILIPPE DAGEN

*Hassan Sharif: I Am the Single Work Artist, Sharjah Art Foundation, Sharjah, Emirats arabes unis. Entrée libre. Jusqu'au 3 février.*



« Cardboard and Glue », 2013. COURTESY THE ARTIST'S ESTATE AND GB AGENCY, PARIS

## Abdul Rahman Katanani se joue des barbelés

Les installations de l'artiste palestinien sont à la Galerie Magda Danysz jusqu'au 13 janvier

### PORTRAIT

BEYROUTH (LIBAN)

Quand on naît dans le camp palestinien de Sabra, à Beyrouth, la vie n'est pas pavée de roses mais de fils barbelés. Sans surprises, ils forment le matériau privilégié d'Abdul Rahman Katanani, qui expose jusqu'au 13 janvier à la Galerie Magda Danysz, à Paris.

Avec son mètre quatre-vingt-dix déplié et son doux sourire, l'artiste trentenaire balaise les clichés misérabilistes. « *Le dimanche, tous les Libanais viennent ici pour le marché* », lance-t-il en pointant du doigt les étals remplis de fruits et légumes bon marché. Le camp ressemble à beaucoup de quartiers populaires de Beyrouth. Les ruelles encombrées vivent au rythme des klaxons. Dans l'immeuble où il habite depuis sa naissance, se sont agrégées une centaine de familles dont, récemment, beaucoup de réfugiés syriens. Les fils électriques forment des pelotes inextricables, tandis que des tombereaux d'immondices jetées par les fenêtres s'accumulent dans la cour commune. Katanani refuse de noircir le tableau : « *Avant, il y avait quatre toilettes pour vingt familles,*

*depuis dix ans, chacune a les siennes.* » Son atelier se résume à trente mètres carrés de patchwork de carreaux de récupération. Au mur, une grande clé, celle de la maison de son grand-père à Jaffa. Dans la famille Katanani, on est à mille lieues de l'art. Ancien militant de l'OLP, son père gagne sa vie comme menuisier. Abdul Rahman, lui, a le dessin dans le sang. De l'âge de 15 ans à 22 ans, il multiplie caricatures et graffitis. Sa cible ? La corruption généralisée dans le camp et les détournements des subsides des Nations unies.

### « Les enfants sont plus libres »

Autant dire que ses sujets déplaisent aux caciques. « *Même les ONG, que font-elles ? s'emportent-elles. Elles occupent les enfants, mais elles ne les éduquent pas.* » Or l'éducation est capitale aux yeux de son père, qui le pousse à faire des études supérieures. Le jeune homme s'inscrit à l'université de Beyrouth, section beaux-arts, remporte le prestigieux Prix Sursock et décroche une résidence à la Cité des arts, à Paris.

Ses matériaux, il les puise dans son environnement immédiat. Pas de peinture, impossible à trouver dans les camps, mais des bidons, fils barbelés et tôles on-

### Ses matériaux, il les puise dans son environnement immédiat. Bidons et tôles ondulées

dulées dans lesquelles il découpe au chalumeau silhouettes enfantines et scènes de jeu poétiques et cruelles, que s'arrache la bonne bourgeoisie arabe. « *Le fil barbelé, c'est l'enfermement, la frontière qu'on n'ose franchir. Les enfants eux ne sont pas paralysés, ils sont plus libres que moi, capables de se créer une autre réalité*, dit-il. *Ils peuvent imaginer qu'ils sont dans un stade énorme même s'ils font du foot avec un sac-poubelle ou qu'ils jouent à la corde avec un fil électrique.* » Son travail est passé à un stade plus monumental, avec cette tornade de fils barbelés qui colonise la Galerie Danysz.

« *Dans les camps de réfugiés, rien ne change*, explique-t-il. *Tout se répète d'une génération à une autre. Pour moi, la cause palestinienne n'est pas un cercle fermé mais un tourbillon qui ramasse les*

*joies, les rêves, l'énergie, les gens et tournoie vers l'inconnu.* » Mais, précise-t-il, pour éviter toute méprise : « *Je fais de l'art, je ne défends pas une cause politique.* »

Il dit croire « *dans la démocratie* », accepter l'idée d'Israël, « *mais que les millions de Palestiniens puissent revenir et que Jérusalem soit à tout le monde* ». La reconnaissance par Donald Trump de Jérusalem comme capitale d'Israël lui fait craindre le pire. « *C'est un aiguillon des extrêmes, israéliens ou arabes*, regrette-t-il. *Et je pense que les extrêmes ne sont pas un bon chemin.* »

En attendant de fouler un jour la terre de ses aïeux, Katanani construit une grande maison familiale à Chouf, dans la montagne, au sud de Beyrouth. « *Mes parents ont démenagé cinq fois à cause de la guerre. Je voulais une maison pour ma famille* », justifie-t-il. Mais l'artiste se verrait bien travailler ailleurs, refusant d'être pieds et poings liés à une cause, un médium, ou à toute autre fatalité. ■

ROXANA AZIMI

*Hard Core, Abdul Rahman Katanani. Galerie Magda Danysz, 78, rue Amelot, Paris 11<sup>e</sup>. Tél. : 01-45-83-38-51. Jusqu'au 13 janvier. Magdagallery.com*

## Modigliani et Ingres accusés de pornographie aux Etats-Unis

Mateo Rueda, professeur à Cache Valley (Utah) a été renvoyé le 8 décembre. Son crime ? Un parent a prévenu la police qu'il avait montré des images pornographiques à ses élèves, âgés d'environ 11 et 12 ans. Soit des reproductions de tableaux empruntés à la bibliothèque de l'école, publiées par les éditions Phaidon sous le titre *The Art Box*. Quatre images sont effectivement choquantes : deux montrent une dame nue de face, deux autres, des fesses. Les auteurs ? Pontormo, Modigliani, Boucher et Ingres. Les originaux sont conservés dans ces antres de perdition que sont le Courtauld Institute et la National Gallery de Londres, et deux d'entre elles au Musée du Louvre...

L'enseignant dit avoir rapidement soustrait du paquet les images litigieuses et expliqué à ses élèves que l'art pouvait parfois montrer ce genre de choses, qu'ils comprendraient mieux quand ils seraient en âge d'aller dans des musées. Ce qui n'a pas empêché une mère de porter plainte.

### « EST-CE QU'UN SEUL D'ENTRE VOUS, MORALISTES QUI AVEZ VIRÉ CE PROFESSEUR D'ART, EST DÉJÀ ALLÉ DANS UN MUSÉE ? »

JIM DABAKIS  
sénateur démocrate de l'Utah

*d'art, est déjà allé dans un musée ?* » On est prié de ne pas se moquer : en France, l'article 227-24 du code pénal puni de trois ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (375 000 euros pour les personnes morales) le diffuseur d'un message à caractère violent ou pornographique susceptible d'être vu par un mineur. Il est urgent d'interdire l'accès du Louvre aux enfants. ■

HARRY BELLET

# France Gall

## Chanteuse

Elle avait été, au début des années 1960, comme Sylvie Vartan ou Sheila, l'une des chanteuses du courant yé-yé avec son carré blond, son joli sourire à fossettes, une voix un rien enfantine sur des titres restés célèbres comme *Ne sois pas si bête*, *N'écoute pas les idoles*, *Laisse tomber les filles*, *Sacré Charlemagne*. Et, surtout, *Poupée de cire, poupée de son*, composée et écrite par Serge Gainsbourg, qui lui vaut de remporter le concours de l'Eurovision en 1965.

Devenue, à partir des années 1970, l'une des interprètes les plus populaires de la variété française grâce aux chansons de Michel Berger, qu'elle épouse en 1976, dont *La Déclaration d'amour*, *Si maman si*, *Viens je t'emmène*, *Il jouait du piano debout*, *Tout pour la musique*, *Babacar*, *Ella elle l'a...* France Gall est morte, dimanche 7 janvier, à Neuilly, à l'âge de 70 ans. Hospitalisée le 19 décembre 2017 à l'Hôpital américain de Neuilly, près de Paris, France Gall luttait « depuis deux ans, avec discrétion et dignité, contre la récurrence de son cancer », indique le communiqué.

Née le 9 octobre 1947 à Paris, Isabelle Gall – son prénom France a été choisi par le producteur de sa maison de disques en 1963 – a grandi dans une famille où la musique est importante. Son père, Robert, chante dans des cabarets, écrit pour d'autres – Luis Mariano, Tino Rossi, André Claveau, Edith Piaf, Charles Aznavour (notamment *La Mamma*)... Sa mère, Cécile, est la fille de Paul Berthier, qui a cofondé Les Petits Chanteurs à la croix de bois. Ses frères aînés, jumeaux, jouent de la guitare. France Gall apprend, enfant, le piano et la guitare, chantonne en écoutant les premières chansons de Johnny Hallyday, des Chats sauvages, des Beatles, découvre le jazz aussi. Son père organise une séance d'enregistrement lors des vacances de Pâques en 1963. Le résultat est suffisamment convaincant pour intéresser la maison de disques Philips.

Le 9 octobre 1963, le jour de ses 16 ans, sort son premier 45-tours. Quatre titres dont se détache la chanson *Ne sois pas si bête*, adaptation par Pierre Delanoë de *Stand a Little Closer* – qui a connu un petit succès aux Etats-Unis quelques mois plus tôt, en août – interprété par le trio The Laurie Sisters. Avec Jacques Datin, Robert Gall cosigne deux autres chansons. Il sera présent sur de nombreux 45-tours de sa fille dans les années 1960. En quelques semaines, France Gall est propulsée au rang de vedette. La jeune fille enchaîne séances de photographies, interviews et arrête le lycée avant de passer son bac.

### Vedette internationale

Avec *N'écoute pas les idoles*, son deuxième 45-tours, publié en mars 1964, la carrière naissante de l'artiste prend une autre dimension. La chanson-titre, écrite par Serge Gainsbourg, signe le début d'une collaboration qui durera jusqu'en 1967. Après Juliette Gréco, et avant Brigitte Bardot et Jane Birkin, France Gall est alors la « chanteuse de Gainsbourg », même si de nombreux autres auteurs vont écrire pour elle – dont Vline Buggy, Alain Goraguer, André Popp. L'hebdomadaire *Paris Match* consacre un grand article à la chanteuse, l'émission de radio et le magazine pour les jeunes *Salut les copains* en font une de leurs idoles. A partir d'avril 1964, alors qu'elle a à peine 17 ans, il faut passer à la phase supérieure, la scène. Elle s'en sort bien, mais confiera des années plus tard qu'elle n'y trouva alors guère de plaisir.

En août 1964 paraît *Laisse tomber les filles*, nouvelle composition

de Gainsbourg, ambiance pop cha-cha avec cuivres. Puis, à la fin de l'année, c'est *Sacré Charlemagne*, écrite par son père et Georges Liferman, destinée à un 45-tours pour les enfants. Une chanson qu'elle n'aime guère mais qui va s'écouler à près de 2 millions d'exemplaires en France et dans les pays francophones. Sélectionnée pour participer à l'Eurovision sous les couleurs du Luxembourg, elle remporte le concours, le 20 mars 1965, en interprétant de sa voix flûtée *Poupée de cire, poupée de son*, écrite par Gainsbourg. A partir de ce moment, France Gall devient pour quelque temps une vedette internationale, elle enregistre des versions de la chanson de l'Eurovision en italien, en allemand, en japonais.

Suivront d'autres titres de Gainsbourg, *Attends ou va-t'en*, *Baby Pop*, avant, en mai 1966, *Les Sucettes*. Un texte à double sens, à la connotation sexuelle évidente, mais que la jeune chanteuse interprète en toute naïveté, suscitant des ricanements à ses dépens. Plus tard, France Gall confiera avoir vécu comme « une humiliation » le fait que Gainsbourg l'ait sciemment placée dans cette situation. En 1967, *Bébé requin*, chanson de Joe Dassin, Jean-Michel Rivat et Frank Thomas, façon jazz-pop, la ramène vers le registre « pour enfants » de l'époque *Sacré Charlemagne*.

### Période de déclin

A la fin des années 1960, la chanteuse connaît une période de déclin. Elle a vécu, de 1964 à 1967, une difficile relation amoureuse avec Claude François. La période Gainsbourg se termine. Elle enregistre plusieurs chansons en allemand. Au début des années 1970, elle continue d'interpréter des romances et des fantaisies (*L'hiver est mort*, *Le Soleil au cœur*, *Les Elephants*, *Homme tout petit...*). Jean-Michel Rivat, Frank Thomas, Jean-Pierre Bourtyard, Etienne Roda-Gil lui signent des chansons. Mais sans que le public lui fasse la même fête qu'à ses débuts. *Frankenstein*, en 1972, qui voit le retour éphémère de la collaboration Gainsbourg-Gall, n'y changera rien. Elle vit durant cette période avec Julien Clerc (il lui a écrit *Chasse-neige* en 1971). Discrètement, entre Paris et une maison à la campagne.

Au printemps 1973, elle entend une chanson de Michel Berger, *Attends-moi*, qui va constituer un déclic. Elle sent que ce jeune auteur-compositeur et chanteur est celui qui va correspondre à la plus grande profondeur qu'elle cherche. Berger écrit et compose depuis le début des années 1960, il a enregistré quelques 45-tours sous son nom. Son premier album, dont est extraite cette chanson, vient de paraître. Elle entre en contact avec lui. Il est d'abord hésitant. Il vient de travailler avec Véronique Sanson, avec qui il a une relation amoureuse, et Françoise Hardy. L'attraction entre France Gall et Michel Berger semble alors irrésistible. Il la concrétise en lui écrivant *La Déclaration d'amour*. La mélodie est imparable, le texte simple et le succès au rendez-vous, en mai 1974, avec ce titre où chacun peut retrouver des moments rêvés ou vécus.

Cette *Déclaration* inaugure une longue suite de tubes pour le couple, qui se marie le 22 juin 1976. La voix de France Gall est tout à son aise, fluide, déliée sur des airs accrocheurs. Elle qui avait peu à peu abandonné la scène y reprend goût. Elle s'y montrera dorénavant assurée, joueuse, naturelle. Les mots et les mélodies de Michel Berger chantés par France Gall font mouche à chaque fois : *Mais aime-la*, *Comment lui dire*, *Je l'aimais*, *Ça balance pas mal à Paris*, *Musique*, *Si maman si*, *Il jouait*

*du piano debout*, qui, en 1980, suit le succès scénique en 1979 de la comédie musicale *Starmania*, écrite par Berger et Luc Plamondon, *Tout pour la musique*, *Résiste*, *Débranche*, *Babacar*, *Ella elle l'a...*

Au-delà, le couple jeune et amoureux, souvent invité sur les plateaux de télévision, séduit un vaste public. Leur engagement humanitaire contribue aussi à la sympathie qu'ils suscitent. En 1985, Michel Berger et France Gall sont en effet, avec les chanteurs Daniel Balavoine, Lionel Rotcage et l'acteur Richard Berry, à l'origine d'Action écoles, une structure qui lève des fonds pour aider des projets de développement agricole dans divers pays d'Afrique. L'association met fin à ses activités après la mort de Balavoine, le 14 janvier 1986, lors de la course Paris-Dakar.

Début 1988, France Gall souhaite faire une pause. Après une longue tournée, consécration du succès de l'album *Babacar* (avec la chanson *Evidemment*, dédiée à Daniel Balavoine), elle est restée presque sept semaines au Zénith de Paris, fin 1987. Elle aspire alors à une vie tranquille, familiale, avec ses enfants, Pauline et Raphaël, envisage d'ouvrir une galerie de peinture, de se consacrer à l'édition musicale. Peu à peu l'envie de chanter la reprend. Ce sera un disque de dix



Le 27 mars 1965, à Paris. FONDATION GILLES CARON/GAMMA

### 9 OCTOBRE 1947

Naissance à Paris

### 9 OCTOBRE 1963

Premier 45-tours « Ne sois pas si bête »

**MARS 1964** Début de la collaboration avec Serge Gainsbourg

**20 MARS 1965** Remporte le concours de l'Eurovision avec « Poupée de cire, poupée de son »

**MAI 1974** « La Déclaration d'amour », écrite par Michel Berger

**22 JUIN 1976** Mariage avec Michel Berger

**1988** Succès de l'album « Babacar ». Décide de faire une pause

**JUIN 1992** « Double jeu », album de duos avec Michel Berger. Le chanteur meurt le 2 août

**1996** Dernier album, « France »

**2015-2016** Succès du spectacle « Résiste »

**7 JANVIER 2018** Mort à Neuilly (Hauts-de-Seine)

chansons en duo avec Michel Berger. Plutôt sur fond rock, *Double jeu* sort en juin 1992. Des concerts, une tournée peut-être sont prévus. Le couple part en vacances dans sa propriété de Ramatuelle. A l'issue d'une partie de tennis, le 2 août 1992, Michel Berger meurt, victime d'une crise cardiaque. Après plusieurs mois de deuil, France Gall annonce qu'elle présentera sur scène les nouvelles chansons et les succès dont elle et son mari ont été les interprètes. C'est un triomphe, en 1993.

### « Maman énergique »

La chanteuse fait encore quelques apparitions sur scène, participe à des disques de la troupe des Enfoirés pour Les Restos du cœur. En 1996, elle part vivre à Los Angeles, où elle enregistre ce qui sera son dernier album, *France*, un recueil de reprises. La mort de Pauline, en décembre 1997, à l'âge de 19 ans, qui depuis plusieurs années lutte contre la mucoviscidose, lui fait prendre ses distances avec son métier. Ses apparitions en public deviendront rares. Elle vit une partie de l'année sur l'île de Ngor, face à la ville de Dakar (Sénégal). Dans un entretien accordé à *Paris Match*, en 2014, elle expliquait qu'elle y avait ouvert un restaurant avec « une quinzaine de personnes (...).

Des centaines de personnes vont vivre au village grâce à ça. C'est presque aussi fort pour moi que de faire un spectacle. »

Elle reviendra à Michel Berger fin 2015 avec l'écriture d'un spectacle musical, *Résiste*, auquel elle ne participe pas mais dont elle suit de près l'élaboration. « Elle a été incroyablement présente sur ce projet, a témoigné sur France Info le metteur en scène de *Résiste*, Ladislav Chollat. Elle ne voulait plus chanter elle-même, mais elle expliquait aux jeunes artistes comment chanter ses chansons (...), c'était une sorte de maman énergique. »

Les hommages se sont multipliés dimanche 7 janvier. « Si Johnny Hallyday fut pour bien des Français cette figure de grand frère protecteur, France Gall fut assurément leur éternelle petite sœur, dont la fragilité radieuse a accompagné des générations », a ainsi écrit Emmanuel Macron dans un communiqué. La ministre de la culture, Françoise Nyssen, a salué « une icône de la chanson française » qui « a affronté les combats personnels en donnant tout pour la musique ». Julien Clerc a réagi sur Twitter en interpellant celle qui fut pendant cinq ans sa compagne : « France, nous avions 20 ans, des bonheurs, des chagrins. Une part de ma vie s'en va avec toi. » ■

SYLVAIN SICLIER

Le Monde  
Le Carnet

## Vos grands événements

Naissances, baptêmes,  
fiançailles, mariages,  
anniversaires de naissanceAvis de décès, remerciements,  
messes, condoléances,  
hommages,  
anniversaires de décès,  
souvenirsColloques, conférences,  
séminaires, tables-rondes,  
portes-ouvertes, forums,  
journées d'études, congrès,  
nominations,  
assemblées généralesSoutenances de mémoire, thèses,  
HDR,  
distinctions, félicitationsExpositions, vernissages,  
signatures, lectures,  
communications diversesPour toute information Carnet :  
☎ 01 57 28 28 28  
☎ 01 57 28 21 36  
✉ carnet@mpublicite.fr

## AU CARNET DU «MONDE»

## Naissances

Patrick PRUNIAUX  
et Nathalie CHOUDET-PRUNIAUX

ont la joie d'annoncer la naissance de

Alexandre Pierre André,

le 29 décembre 2017, à Genève.

Paris. Santiago du Chili.

16 novembre 2017,

Victor,  
son grand frère,  
Françoise et Pierre,  
Margarita et Manuel  
ses grands-parents,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Gaspard,

chez  
Aurore TOUYA et Manuel MAFAN.

## Décès

Maria Amoux,  
sa mère,  
Danielle Amoux,  
sa femme,  
Elise, Lucie et Aude,  
ses filles,Muriel,  
sa sœur,  
Maurice,  
son frère,Nora, Vélia, Claude, Marec, Ruben,  
Clarisse et Emile,  
ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Claude ARNOUX,

le 30 décembre 2017, à Paris.

Une cérémonie civile aura lieu en  
la salle de la Coupole du crématorium  
du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20<sup>e</sup>,  
le jeudi 11 janvier 2018, à 13 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

M. et M<sup>me</sup> Guy Pellerin,  
M. François Bertolus,  
M. et M<sup>me</sup> Dominique Bertolus,  
M. et M<sup>me</sup> Philippe Davet,  
M<sup>me</sup> Bruno Bertolus,  
M. et M<sup>me</sup> Benoît Bertolus,  
M. et M<sup>me</sup> Bernard Bertolus,leurs enfants  
et petits-enfants,ont la grande tristesse de faire part  
du décès de

Simone BERTOLUS,

survenu à Paris, le 1<sup>er</sup> janvier 2018  
dans sa quatre-vingtième année.La cérémonie religieuse sera célébrée  
en l'église de l'Arche de l'Alliance,  
Paris 15<sup>e</sup>, le vendredi 12 janvier,  
à 10 h 30.L'inhumation aura lieu le samedi  
13 janvier, à Presle (Savoie), dans  
l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nicole Berzosa Bancourt,  
son épouse,  
Daniel Berzosa, Luis Berzosa,  
ses fils,Liyam Berzosa,  
sa belle-fille  
et Lucas Berzosa,  
Margot Berzosa et Violette Berzosa,  
ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jose-Maria BERZOSA,

survenu à quatre-vingt-neuf ans,  
le 2 janvier 2018.Un hommage lui sera rendu au  
crématorium de Nanterre, au Mont-  
Valérien, le 10 janvier, à 15 h 45.Sylvie Franchet d'Espèrey,  
Claire et Pierre Evesque,  
Frédéric et Pascale Bompaire,  
Marc et Louise Bompaire,  
Evelyne et Claude Micheli,  
Jenny et Philippe Grand d'Esnon,  
ses enfants,Ses quinze petits-enfants,  
Ses neuf arrière-petits-enfants,ont la douleur de faire part du décès,  
le 24 décembre 2017, deM<sup>me</sup> Jacques BOMPAIRE,  
née Marianne SILHOL.Un culte d'action de grâces aura lieu  
le mardi 9 janvier 2018, à 10 h 30,  
au temple protestant, 14, rue du Bassin,  
à Meudon.16, rue Auguste-Rodin,  
92310 Sèvres.La faculté de Médecine et Pharmacie  
de l'université de Rouen

a le regret d'annoncer le décès du

professeur  
Philippe DUCROTTÉ,

le 30 décembre 2017.

Hépatogastro-entérologue, il assura ses  
fonctions universitaires et hospitalières  
avec détermination, enthousiasme, mais  
aussi sensibilité et humanité.Il fut ainsi directeur d'une équipe  
de recherche, président de la commission  
des emplois médicaux, président de la 52<sup>e</sup>  
section du CNU ...Nous perdons un collègue très investi  
dans ses fonctions et un ami et adressons  
nos sincères condoléances à son épouse  
et ses enfants.« N'ayez pas peur. »  
Saint Marc, 6, 50.M. Claude Hellmann,  
M. et M<sup>me</sup> Gérard Vilière,  
ses oncles et tante,  
leurs enfants et petits-enfants,Les familles Barsotti-Durand, Minelli,  
Ringeisen, Rohmer,  
ses cousins,ont la tristesse de faire part du rappel  
à Dieu deMarie-Christine HELLMANN,  
chevalier de la Légion d'honneur,  
médaillé d'argent du CNRS,le 29 décembre 2017, à Paris,  
à l'âge de soixante-sept ans.La crémation aura lieu le jeudi  
11 janvier 2018, à 13 heures,  
au crématorium du cimetière du Père-  
Lachaise, Paris 20<sup>e</sup>.Une messe sera célébrée ultérieurement,  
en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, Paris 16<sup>e</sup>  
et en l'église Saint-Martin d'Erstein  
(Bas-Rhin).

Elle a rejoint ses parents,

François-Xavier et Lucie  
HELLMANN,décédés en 1975 et 2005  
et son frère,

Philippe HELLMANN,

décédé en 1987.

2, rue Jouy-Boudonville,  
78100 Saint-Germain-en-Laye.Nadine et Alain,  
Serge et Dominique,  
Denis et Isabelle,  
ses enfants et leurs conjoints,Aurélien et Linh, Julie, Margaux  
et Ayew, Lison et Léonard, Justine,  
Clément, Inès  
ses petits-enfants,  
Maël, Johan, Iris, Anna-Livia, Liyou  
et Lela,  
ses arrière-petits-enfants,

ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

René HERMAN,

à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

Homme engagé et fidèle lecteur du  
*Monde*.L'inhumation aura lieu le mardi  
9 janvier 2018, à Nontron (Dordogne).Famille Herman,  
10, rue André-Picaud,  
24300 Nontron.François Jakob, Prune Jakob  
et Geneviève Moulin,  
Gisèle Klein, Jean-Pierre  
et Katia Klein  
et leurs familles,

ont la tristesse de faire part du décès de

Edwige JAKOB,  
directeur de recherche honoraire  
au CNRS,survenu samedi 30 décembre 2017,  
à Paris,  
dans sa quatre-vingt-quatorzième année.Un hommage lui sera rendu le mardi  
9 janvier 2018, à 11 h 15, au crématorium  
du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20<sup>e</sup>.Ni fleurs ni couronnes.  
Dons à GAS, 17, place Maurice-Thorez,  
94800 Villejuif.

francois.jakob@wanadoo.fr

Anne-Marie Joncoux,  
son épouse,  
Anne, Sophie et Félicien,  
ses enfants,Lâl, Iris, Abel et Yann,  
ses petits-enfants,  
Gabrielle Le Nir,  
la mère de ses filles,

ont la tristesse de faire part du décès de

Gérard JONCOUX,  
psychologue clinicien,  
psychothérapeute,  
psychanalyste,

survenu le 5 janvier 2018.

Une cérémonie religieuse sera célébrée  
le mercredi 10 janvier, à 15 h 30, en  
la chapelle du cimetière du Père-Lachaise,  
8, boulevard de Ménilmontant, Paris 20<sup>e</sup>.59, rue Saint-Blaise,  
BL3,  
75020 Paris.François et Maria-Elena Jullien,  
son fils et sa belle-fille,  
Delphine Matthieussent-Yeivin  
et Barak, Sarah Matthieussent-Romain  
et Jackson, Mathieu Jullien et Cinzia,  
ses petits-enfants,  
Anna, Yair, Tamar, Nora et Ella,  
ses arrière-petits-enfants,  
Ses amis et en particulier,  
Marion Abélès et Françoise Coblenç,  
qui l'ont si bien entourée depuis la mort  
accidentelle, le 1<sup>er</sup> juin 2010, de sa fille,

Michèle JULLIEN,

dont nous rappelons la mémoire,

ont la grande tristesse de faire part  
du décès,  
en sa quatre-vingt-dix-huitième année, de

Denise JULLIEN-BLOCH,

le 28 décembre 2017, à son domicile.

Selon ses vœux, les obsèques auront  
lieu au cimetière du Montparnasse,  
Paris 14<sup>e</sup>, le mercredi 10 janvier 2018,  
à 10 heures (entrée principale) pour  
l'inhumation des cendres dans le tombeau  
familial.Nous rappelons la mémoire de son  
époux,

Claude JULLIEN-BLOCH,

décédé brutalement le 10 janvier 1986.

Active jusqu'à ses derniers jours,  
Denise était une grande dame, attentionnée  
et généreuse pour ses proches et très  
nombreux amis.

Ni fleurs ni couronnes.

Véronique,  
son épouse,  
Antoine et Fabienne,  
Martin et Bérengère,  
Olivier,  
ses enfants et leurs conjoints,  
Maëlle, Basile, Luce et Calixte,  
ses petits-enfants,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Jean-Benoît NOCAUDIE,

survenu le 3 janvier 2018.

Une cérémonie civile aura lieu  
le vendredi 12 janvier, à 12 h 30,  
au crématorium de Toulouse-  
Cornebarrieu.Ni fleurs ni couronnes.  
Dons à Handicap Santé :  
www.handicapsante.orgOlivier et Lucie Cariès,  
son fils et sa compagne,  
Nathalie,  
sa fille,  
Esther, Aristide, Isidore, Alice, Anna  
et Céleste,  
ses petits-enfants,  
Jean-Pierre Breiman  
et Jean-Pierre Rajsfus,  
ses frères,  
Martine Namy,  
sa compagne,ont l'immense tristesse de faire part  
de la disparition deSerge RAFFET,  
X50-Harvard,le 29 décembre 2017,  
à l'âge de quatre-vingt-sept ans.L'inhumation aura lieu mardi 9 janvier  
2018, à 11 heures, au cimetière parisien  
de Bagneux, 45, avenue Marx-Dormoy.Il aimait dire qu'il s'était amusé  
toute sa vie.M<sup>me</sup> Jacqueline Wild,  
sa sœur,

vous prie d'annoncer le décès de

M<sup>me</sup> Nicole WILD,

survenu le 29 décembre 2017.

Un recueillement aura lieu au  
crématorium du cimetière du Père-  
Lachaise, Paris 20<sup>e</sup>, le mardi 9 janvier  
2018, à 11 heures.M<sup>me</sup> Wild,  
36, rue de Picpus,  
75012 Paris.Véronique Sanders - van Beek  
Et les collaborateurs  
du Château Haut-Bailly,ont l'immense tristesse de faire part  
du décès deRobert G. WILMERS,  
officier de la Légion d'honneur,survenu le 16 décembre 2017,  
à New York.La cérémonie religieuse aura lieu  
le jeudi 11 janvier 2018, à 10 heures,  
en l'église Saint-Martin de Léognan  
(Gironde).Château Haut-Bailly,  
33850 Léognan.

## Avis de messe

Une messe sera célébrée à l'intention  
de

Madeleine HUSSON

qui nous a quittés le 31 octobre 2017.

Elle repose à Figeac aux côtés de  
son époux,Hubert HUSSON,  
préfet,  
chevalier de la Légion d'honneur.La cérémonie religieuse aura lieu  
le mercredi 10 janvier 2018, à 16 h 30,  
en l'église Saint-Louis-en-l'Île, Paris 4<sup>e</sup>.

Une messe à la mémoire de

Michel TOUBIN,

sera célébrée le samedi 13 janvier 2018,  
à 11 heures, en l'église Saint-François-  
Xavier, place du Président-Mithouard,  
Paris 7<sup>e</sup>.

## Cérémonie religieuse

Le samedi 24 février 2018,  
à 14 heures, aura lieu une célébration  
œcuménique, à Saint-Merry,  
en mémoire de

Jacques FRAISSIGNES.

Le 17 novembre 2017,  
Jacques Fraissignes a quitté la vie terrestre  
après une vie essentiellement consacrée  
à diverses solidarités pour et avec celles  
et ceux qui souffrent et qui espèrent.Christian,  
son compagnon de route,  
Anne,  
sa sœur,  
Bernard,  
son frère,  
L'ensemble des familles apparentées  
Fraissignes et Nicolas,  
Son équipe francilienne  
de prêtres ouvriers,  
Toutes celles et tous ceux qui ont côtoyé  
Jacques au cours des actions menées avec  
lui.Ses amis, ses proches, vous proposent  
avec l'Association « David et Jonathan »  
de célébrer la mémoire de Jacques et  
l'Amour du prochain, au cours d'une  
célébration en l'église Saint-Merry, 76, rue  
de la Verrerie, Paris 4<sup>e</sup>, de 14 heures à  
16 heures.bernard.fraissignes@wanadoo.fr  
christian.nicolas2@wanadoo.fr

## Tables-rondes

## FONDATION LOUIS VUITTON

« Quel musée d'art moderne  
et contemporain pour demain ? »Table-ronde  
à la Fondation Louis Vuitton,

vendredi 12 janvier 2018,

organisée dans le cadre de l'exposition  
« Etre moderne : le MoMA à Paris ».1<sup>re</sup> table-ronde  
de 10 heures à 12 h 30,  
modérée par Hans Ulrich Obrist,  
avec Maria Balshaw,  
Tate (Londres),  
Bernard Blistène,  
Centre Pompidou (Paris),  
Thelma Golden,  
Studio Museum in Harlem (New York),  
Michael Govan,  
LACMA (Los Angeles),  
Glenn Lowry,  
MoMA (New York)  
et Mikhail Piotrovsky,  
Musée d'État de l'Ermitage  
(Saint-Petersbourg).2<sup>e</sup> table-ronde  
de 14 heures à 16 h 30,  
animée par Elisabeth Lebovici,  
avec Zdenka Badovinac,  
Moderna Galerija (Ljubljana),  
Manuel Borja-Villel,  
Museo Nacional Centro de Arte Reina  
Sofía (Madrid),  
Susanne Gaensheimer,  
Kunstsammlung Nordrhein-Westfalen  
(Düsseldorf),  
Helen Molesworth,  
MOCA (Los Angeles)  
et Franklin Sirmans,  
Pérez Art Museum (Miami).Accès gratuit sur réservation :  
www.fondationlouisvuitton.fr

## Communication diverse

L'association des Amis, Alumni  
et Anciens de l'Assistance Publique -  
Hôpitaux de Paris  
(association loi 1901)  
vous invite à un dîner-débat sur le thème :  
**L'exclusion et les migrants**  
avec  
le docteur Xavier Emmanuelli,  
ancien secrétaire d'Etat  
à l'action humanitaire d'urgence,  
cofondateur de Médecins sans frontières,  
fondateur du SAMU Social de Paris,  
fondateur et président  
du samusocial International,  
jeudi 18 janvier 2018,  
de 19 h 30 à 22 h 30.Cette réunion aura lieu au restaurant  
« Chez Jenny »,  
39, boulevard du Temple, Paris 3<sup>e</sup>.  
La participation aux frais est de 42 €  
(couvrant les frais de repas et de location  
de la salle). Ces frais sont à régler :  
• Soit par chèque à l'ordre de  
AAA-APHP, à adresser au trésorier,  
M. Alain Gille, 6 rue du Bac,  
78600 Maisons-Lafitte  
• Soit par virement bancaire national  
ou européen : adresser un RIB  
ou les codes BIC et IBAN  
de votre compte à notre trésorier  
(alain.jm.gille@gmail.com).  
Afin de réserver votre place,  
il est indispensable que vous vous  
inscrivez dès que possible  
par courrier électronique à  
manuela.goncalves@opas.fr  
assistante des AAA-APHP.  
Les réservations ne seront confirmées  
qu'après réception du paiement des frais.  
Inscrivez-vous dès que possible  
car les places sont limitées.HERMÈS  
PARISVentes  
exceptionnellesle mercredi 10 janvier 2018, de 9 heures à 20h30  
et le jeudi 11 janvier, de 9 heures à 18 heures

PALAIS DES CONGRÈS

2 PLACE DE LA PORTE MAILLOT, PARIS 17<sup>e</sup>  
(HALL NEUILLY)

ENTRÉE LIBRE

N° d'enregistrement de la déclaration préalable auprès de la Mairie de Paris : 17-4216  
Hermès Sellier - SAS - Capital : 4 976 000 Euros  
Siège Social : 24 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris - 696 520 410 RCS ParisSociété éditrice du « Monde » SA  
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus  
Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication, membre du directoire Jérôme Fenoglio  
Directeur de la rédaction Luc BronnerDirectrice déléguée à l'organisation des rédactions Françoise Tovo  
Directeur adjoint de la rédaction, chargé de la transformation numérique Alexis Delcambre  
Directeurs adjoints de la rédaction Philippe Broussard, Benoît Hopquin, Marie-Pierre Lannelongue,  
Virginie Maingre, Cécile PrieurDirection éditoriale Gérard Courtois, Alain Frachon, Sylvie Kauffmann  
Rédaction en chef numérique Philippe Lecœur, Michael Szadkowski  
Rédaction en chef quotidien Michel Guerrin, Christian MassolDirecteur délégué au développement du groupe Gilles van Kote  
Directeur du développement numérique Julien Laroche-Joubert

Rédacteur en chef chargé des diversifications éditoriales Emmanuel Davidenkoff

Chef d'édition Sabine Ledoux

Directeur artistique Aris Papathéodorou

Photographie Nicolas Jimenez

Infographie Delphine Papin

Médiateur Franck Nouchi

Secrétaire générale du groupe Marguerite Moleux

Secrétaire générale de la rédaction Christine Laget

Conseil de surveillance Jean-Louis Befla, président, Sébastien Carganico, vice-président

Le Monde  
Le CarnetAnnoncez  
vos événements  
culturelsSignatures  
Projections-débats  
Lectures  
Communications  
diverses

Pour toute information :

☎ 01 57 28 28 28

☎ 01 57 28 21 36

✉ carnet@mpublicite.fr

Tarif : 29,50 € TTC Prix à la ligne



# Vatican : des diplomates entre ciel et terre

Constance Colonna-Césari a enquêté sur l'influence du Saint-Siège à travers le monde

**ARTE**  
MARDI 9 - 22 H 20  
DOCUMENTAIRE

**L**e meilleur service de renseignement extérieur au monde? Après le visionnage de ce passionnant documentaire, on aurait en tout cas tendance à écarter la CIA américaine, le SVR russe, le MI6 britannique, la DGSE française, le MSS chinois ou le Mossad israélien de la première marche du podium au profit... des très discrets diplomates du Vatican!

Depuis de longues années, Constance Colonna-Cesari suit de près les affaires du Saint-Siège. Auteure de plusieurs documentaires et ouvrages de référence, dont *Dans les secrets de la diplomatie vaticane* (Seuil, 2016), la journaliste effectue dans cette nouvelle enquête une plongée inédite dans l'univers feutré des diplomates de l'Eglise catholique, habiles et très compétents représentants d'un minuscule Etat installé sur quarante-quatre hectares au cœur de Rome.

En mars 2013, l'Argentin Jorge Mario Bergoglio devient le pape François. L'élection du premier souverain pontife sud-américain de l'histoire marque le début d'une vaste et ambitieuse offensive de l'Eglise catholique sur le front diplomatique. L'Eglise du pape François se veut celle des périphéries et tient à s'occuper de manière concrète des migrants en danger comme des chrétiens opprimés. Mais pas seulement. En effet, des diplomates mènent des actions et négociations sur de nombreuses zones sensibles, de la Syrie à Cuba en passant par l'Irak, la Grèce, la République centrafricaine ou la Colombie.

### Fortes personnalités

Les résultats positifs enregistrés pour sauver des vies, atténuer des tensions ou favoriser le dialogue entre deux pays prouvent que la célèbre formule ironique prononcée en 1935 par Staline (« Oh, le pape! Combien de divisions a-t-il? ») n'avait pas pris en compte la véritable puissance du Vatican sur la scène internationale. En février 1929, les accords du Latran, signés par le secrétaire d'Etat de Pie XI et Mussolini, restituaient à l'Eglise l'autonomie territoriale perdue en 1870. Le Vatican acquiert, de fait, le statut d'Etat et un



Le pape François au siège des Nations unies, à New York, en 2015. ARTLINE FILMS

pouvoir politique réel, reconnu par les organisations internationales.

Comme le rappelle ce documentaire, le Saint-Siège a des informateurs partout, jusqu'au cœur des villages perdus dans les forêts africaines, asiatiques ou latino-américaines: prêtres, évêques, religieux et fidèles font remonter les informations jusqu'à Rome. Là, le Conseil pour le développement humain intégral recueille toutes les données et constitue, de fait, l'un des bureaux les mieux informés de la planète. C'est aussi à Rome que la célèbre école des nonces enseigne, avec un savoir-faire reconnu, la diplomatie à des élèves triés sur le volet. Seuls les séminaristes les plus brillants peuvent espérer faire une carrière diplomatique. Avec, comme règles de base, le secret et la discrétion. Face caméra, le cardinal français Jean-Louis Tauran, président du Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux, esquisse un sourire: « Comment peut-on être à la fois prêtre et diplomate? On est d'abord prêtre! La diplomatie est un moyen dont se sert l'Eglise, pas un but. »

L'un des mérites de ce documentaire est de décrypter les objectifs

## L'Eglise a des informateurs partout, jusqu'au cœur des villages perdus dans les forêts africaines et asiatiques

et les missions des diplomates les plus influents d'une Eglise catholique rassemblant plus de 1 milliard de fidèles dans le monde. Et aussi de les entendre parler, ce qui est rare en public. On découvre ainsi de fortes personnalités, comme M<sup>gr</sup> Gallagher, originaire de Liverpool et ministre des affaires étrangères du Saint-Siège. Ou le cardinal Pietro Parolin, numéro deux du Vatican. Sans oublier l'étonnant Mario Zenari, nonce apostolique en poste depuis sept ans à Damas. Un poste stratégique, car le soutien au régime de Damas est une constante de sa diplomatie, le Vatican estimant que Bachar Al-Assad continue d'offrir les meilleures garanties aux chrétiens syriens.

Pierre angulaire de la diplomatie vaticane: la protection des chrétiens d'Orient. D'où le dialogue nécessaire avec Vladimir Poutine. Mais la diplomatie du pape François se veut bien plus ambitieuse. Sauver les migrants, rétablir le dialogue avec l'islam, mis à mal par le discours de Benoît XVI en 2006, assurer la paix en Colombie, obliger les Etats-Unis et Cuba à renouer des liens, imposer ses vues à l'ONU... Le travail ne manque pas.

Efficaces sur le terrain, les diplomates envoyés de Rome savent agir sur des conflits sans que les protagonistes se sentent agressés. Le décryptage du réchauffement entre les Etats-Unis d'Obama et le Cuba de Raul Castro met en avant le rôle prépondérant du cardinal Ortega, intermédiaire officieux entre La Havane, Washington et le Saint-Siège. Et les voyages ciblés du pape François en 2016 (Colombie, Philippines, Centrafrique) confirment l'offensive diplomatique du Vatican sur la scène mondiale. ■

ALAIN CONSTANT

*Les Diplomates du pape, de Constance Colonna-Cesari (Fr, 2017, 52 min)*

## VOTRE SOIRÉE TÉLÉ

MARDI 9 JANVIER

**TF1**  
**21.00 Star Wars, épisode 5: L'Empire contre-attaque**  
Film de science-fiction d'Irvin Kershner. Avec Mark Hamill, Carrie Fischer (EU, 1980, 130 min).  
**23.10 Star Wars, épisode 3: la revanche des Sith**  
Film de science-fiction de George Lucas. Avec Ewan McGregor, Natalie Portman (EU, 2005, 155 min).

**France 2**  
**20.55 Secrets d'histoire**  
Magazine présenté par Stéphane Bern.  
**22.50 C'est l'heure du bilan**  
Documentaire de Lucia Sanchez (Fr, 2017, 50 min).

**France 3**  
**20.55 Ce que vivent les roses**  
Téléfilm de Frédéric Berthe. Avec Helena Noguerra, Guillaume Cramoisan (Fr, 2016, 95 min).  
**22.30 La Clinique du docteur H**  
Téléfilm d'Olivier Barma. Avec Aurélien Recoing, Nicolas Marié (Fr, 2015, 90 min).

**Canal+**  
**21.00 Football**  
Nice (L1)-Monaco (L1).  
Quart de finale de la Coupe de la Ligue.

**22.55 Tchi tcha**  
Magazine présenté par Laurie Cholewa

**France 5**  
**20.55 L'Armée d'argile de l'empereur Qin**  
Documentaire de Tom Ranson (GB, 2017, 45 min).  
**21.40 L'Enigme du Taj Mahal**  
Documentaire (GB, 2017, 55 min).

**Arte**  
**20.50 La Fin des chrétiens d'Orient**  
Documentaire de Didier Martiny (Fr, 2016, 90 min).



**22.20 Les Diplomates du pape**  
Documentaire de Constance Colonna-Cesari (Fr, 2017, 53 min).

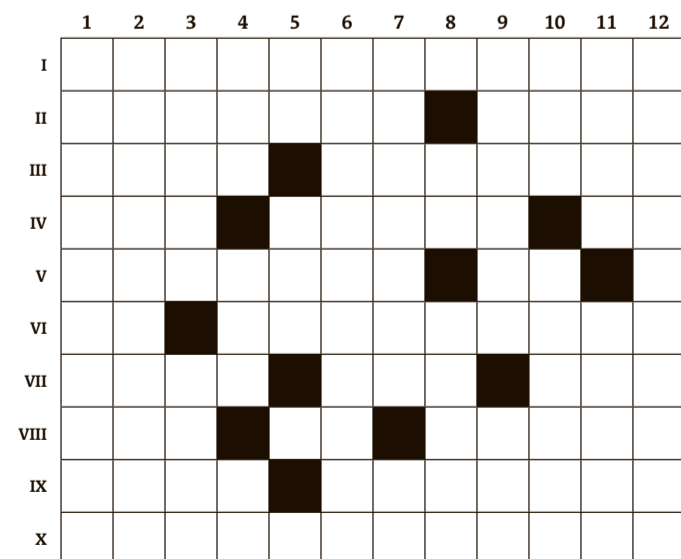
**M6**  
**21.00 Patron incognito**  
Magazine.

## PRÉCISION

Nous avons indiqué, dans les articles « Quand Berlusconi pactise avec la Pieuvre » du 4 août 2015 et « Quand Berlusconi pactisait avec Cosa Nostra » du 10 juillet 2017, publiés à l'occasion de la présentation du reportage diffusé sur France 3 intitulé « Berlusconi et la Mafia - Scandales à l'italienne », que ses liens avec la Mafia sicilienne avaient été établis de façon certaine par de nombreux juges chargés d'enquêter sur les affaires de l'ancien président du conseil italien. Cette affirmation mérite d'être nuancée. En effet, si plusieurs procédures pénales ont été ouvertes en Italie afin de vérifier si M. Berlusconi et son groupe Fininvest n'avaient pas employé des capitaux de provenance mafieuse, ces poursuites ont abouti après des enquêtes poussées analysant notamment les déclarations des repentis et les flux financiers de la Fininvest, à des décisions de non-lieu ou de relaxe. Ces décisions judiciaires définitives considèrent qu'il n'existe aucune preuve que Fininvest et M. Berlusconi aient pu bénéficier de sommes d'origine mafieuse, ou aient pu se livrer au blanchiment de telles sommes.

## MOTS CROISÉS

GRILLE N° 18 - 007  
PAR PHILIPPE DUPUIS



### SOLUTION DE LA GRILLE N° 18 - 006

**HORizontalement** I. Dénicotinisé. II. Epanoui. Flop. III. Notaires. Lia. IV. Out. Tanisent. V. Usèrent. SA. VI. Es. ISO. Blé. VII. Mess. Sar. Dam. VIII. Etier. Bibine. IX. Néréides. Ton. X. Tresseraient.

**VERTicalement** 1. Dénouement. 2. Epousseter. 3. Natte. Sire. 4. INA. Risées. 5. Coites. Ris. 6. Ouranos. Dé. 7. Tient Aber. 8. Si. Brisa. 9. NF. Sol. 10. Ille. Edite. 11. Soins. Anon. 12. Epatamment.

### HORizontalement

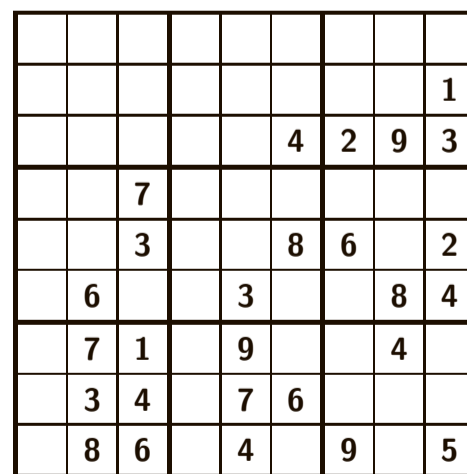
I. Trouvera une solution pour que tout fonctionne bien. II. Entre dans les colorants et les vernis. Grands pour se faire entendre. III. Enfant de Gaïa et d'Ouranos. Très bien disposées. IV. Maintenu par le haut. Bien ou mal, selon notre humeur. Accord chez Vladimir. V. Bassement attaqué par Fulbert. Possessif. VI. Sur le rivage. Tiraillât en tous sens. VII. Egalément avant. Va à l'eau avec le bâtiment. Mémoire des ondes. VIII. Pas très agréable en bouche. Le chlore. Creusés par les infiltrations. IX. Au bout du canal. Brisas la colonne. X. Faite de courbes et de cercles.

### VERTicalement

1. Une faute qui vous fait prendre l'avion à l'« aéroport ». 2. Tout à fait anormal. 3. Fait grimper la note. A son passage, il faudra l'ouvrir. 4. Fait des vagues en tribune. Le dernier n'est pas suivi. Le titane. 5. S'est intéressé aux choux-fleurs. Inspire les poètes. 6. Complètement foutus. 7. Amoureux chez Molière et chez Racine. Assure la réunion. 8. Cube chiffré. Lâchement abandonné. 9. Dépouillé du meilleur. Presque vide. 10. Vieille bête disparue. Dérangea en tête. 11. Convient parfaitement. Le temps d'un tour. 12. Défrichasse à la campagne.

## SUDOKU

N°18-007



Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorget>)

5	6	8	2	3	7	1	9	4
7	3	9	5	4	1	2	8	6
2	1	4	8	6	9	3	7	5
1	5	3	9	8	6	7	4	2
9	7	2	3	5	4	6	1	8
4	8	6	7	1	2	5	3	9
3	2	1	6	9	8	4	5	7
8	4	7	1	2	5	9	6	3
6	9	5	4	7	3	8	2	1

**Très facile**  
Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société: 99 ans à compter du 15 décembre 2000.  
Capital social: 124.610.348,70 €. Actionnaire principal: Le Monde Libre (SCS).  
Rédaction 80, boulevard Auguste-Blanqui, 75707 Paris Cedex 13 Tél.: 01-57-28-20-00  
Abonnements par téléphone: de France 3289 (Service 0,30 €/min + prix appel); de l'étranger: (33)1-76-26-32-89; par courrier électronique: abojournalpapier@lemonde.fr. Tarif 1 an: France métropolitaine: 399 €. Courrier des lecteurs blog: <http://mediateur.blog.lemonde.fr/>; Par courrier électronique: courrier-des-lecteurs@lemonde.fr. Médiateur: [mediateur@lemonde.fr](mailto:mediateur@lemonde.fr). Internet: site d'information: [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr); Finances: <http://finance.lemonde.fr>; Emploi: [www.talents.fr/](http://www.talents.fr/); Immobilier: <http://immobilier.lemonde.fr>. Documentation: <http://archives.lemonde.fr>. Collection: Le Monde sur CD-ROM: CEDROM-SNI 01-44-82-66-40. Le Monde sur microfilms: 03-88-04-28-60. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0722 C 81975 ISSN 0395-2037.

**M** publicité  
Présidente: Laurence Bonicalzi Bridier  
80, bd Auguste-Blanqui, 75707 PARIS CEDEX 13  
Tél: 01-57-28-39-00  
Fax: 01-57-28-39-26  
L'imprimerie, 79 rue de Roissy, 93290 Tremblay-en-France  
Toulouse (Occitane Imprimerie)  
Montpellier (« Midi Libre »)  
Origine du papier: France. Taux de fibres recyclées: 100%. Ce journal est imprimé sur un papier UPM issu de forêts gérées durablement, porteur de l'écocollable européen sous le N°FPI/37/001.  
Eutrophisation: P10t = 0,009 kg/tonne de papier



Au Musée Rodin, à Paris, pour la présentation de la collection printemps-été 2018 de Dior. DANIEL BERES/BUREAU BETAK

Jacquemus (printemps-été 2017), au jardin des Tuileries, à Paris. ROMAIN BASSENNE/BUREAU BETAK



Au Musée Rodin, à Paris, défilé haute couture Dior (printemps-été 2017). DANIEL BERES/BUREAU BETAK

## BETAK, LE DÉMIURGE DES DÉFILÉS

*Derrière les shows grandioses des fashion weeks, un producteur qui a su se rendre indispensable dans le monde de la mode : Alexandre de Betak. Rencontre au pas de course avec un hyperactif des podiums*



Alexandre de Betak. COURTESY VICTOR BOYKO / GETTY IMAGES



**MODE**  
Paris, dimanche 24 septembre 2017. Une immense grotte de bois enduit de béton est posée au milieu d'un jardin, celui du Musée Rodin, à Paris. La caverne est encore un peu sombre, elle sent la peinture, des câbles pendouillent du plafond. Dans trente-six heures s'y déroulera le défilé Dior (plus de 1000 invités et vraisemblablement plusieurs millions d'euros de budget), mais tout le monde a l'air serein, à commencer par Alexandre de Betak, chargé de ce show, qui collabore avec Dior depuis vingt ans. Très digne malgré ses surchauffes turquoises, il fait le tour du chantier devant les caméras de TF1, qui lui consacrent un reportage pour la sortie de son livre modestement nommé *Betak: Fashion Show Revolution* (292 pages, 89,95 euros). Son éditeur, Phaidon, sait que son temps est précieux et lui a collé autant d'interviews que possible dans le peu de temps dont il dispose.

Lundi 25. Alexandre de Betak s'agit dans tous les sens au défilé Jacquemus qu'il organise également, poursuivi par les caméras de TF1, et par celles du journaliste Loïc Prigent pour Canal+. France 24 est là aussi, on patiente. Betak assure les répétitions, galvanise les mannequins («*Be sexy, be strong, be glamorous!*»), accent français garanti) puis s'excuse de devoir partir, affirme que ça ne lui arrive presque jamais de s'éclipser avant le show. Et s'engouffre dans sa voiture noire pour rejoindre d'autres urgences.

Mardi 26. Dans la grotte Dior, désormais étincelante grâce aux 300 000 morceaux de miroir qui la tapissent, Betak poursuit son numéro d'équilibriste. Il contrôle les finitions du show imminent, apaise TF1 qui aimerait le suivre partout, ménage la susceptibilité

de son client à qui il ne doit pas faire d'ombre. Canal+ suit les tractations. Betak, toujours cool, revient vers nous dès qu'on tombe dans son champ de vision et s'enquiert, souriant: «*Je dois vous parler?*»

Plus Betak est débordé et sollicité, plus il a l'air à l'aise. Sa capacité à garder un œil sur tout, à ne froisser personne, à rester disponible dans une atmosphère survoltée participe à son succès. Les producteurs de défilés ne sont pas nombreux, à Paris, il y en a quatre ou cinq qui comptent vraiment – mais on ne parle que de lui, Alexandre de Betak, 49 ans, l'homme de l'ombre devenu un personnage public. «*Il fait la même chose que les autres, mais on le remarque parce qu'il se met en avant. On le dit mégaloman, mais qui ne l'est pas, dans la mode?*», remarque un attaché de presse. Les médias l'encensent comme «*l'homme aux 1000 défilés*» (*Le Figaro*) ou «*le chef d'orchestre de la Fashion Week*» (TF1), il cumule même les titres de «*Fellini de la mode et de Cecil B. DeMille des podiums*», d'après le *New York Times* – termes repris par sa maison d'édition, après tout, il faut bien justifier les 89,95 euros que coûte le livre.

### Un don d'ubiquité

A sa sortie, en septembre 2017, en pleine fashion week parisienne, le Spielberg du prêt-à-porter a encore aiguisé son don d'ubiquité. Il n'était pas seulement sur les shows, en répétition, en live, en interview, mais aussi au concept store Colette où il lançait une collection capsule d'objets présentés comme «essentiels» à son métier. Un casque, un appareil photo, des bougies parfumées Byredo, un coffret caviar-vodka de chez Kaspia, ou encore une boisson au gingembre préparée par la cantine bio de la place Vendôme... Le nom «Betak» est de-

venu une marque, ou du moins un solide argument de vente.

«*Alors, vous avez testé le ginger shot?*», s'enquiert Alexandre de Betak, visiblement curieux, quand on le retrouve dans ses locaux parisiens du Marais, quelques jours après la fin de la Fashion Week. Dans son petit bureau blanc et acier, parfaitement insonorisé, il semble parler librement. Il évoque des sujets mode classés secret-défense, son sentiment mitigé devant le reportage de TF1, son inquiétude à l'idée d'être un «*ultra-promoteur de la surconsommation*».

Ding, ding, ding! Son iPhone s'agit, des mails arrivent en permanence dans son ordinateur ouvert devant lui, mais il ne bronche pas. Betak sait faire sentir à son interlocuteur qu'il dispose de toute son attention. Une qualité importante lorsqu'on gère des designers en surchauffe qui lui soufflent des idées plus ou moins nébuleuses pour la conception de leur défilé. «*Des mariées vierges ukrainiennes en après-skis*»: tel aurait été le résumé donné par John Galliano pour son show de l'automne 2009.

Né en 1968, Alexandre de Betak a grandi à Paris avec sa mère, journaliste à France Culture, et ses grands-parents. Après son bac, il ne se lance pas dans les études pour lesquelles il n'a «pas la patience». Il s'intéresse à la photo, rencontre à Madrid la designer Sybilla, pour qui il organise son premier défilé, à 19 ans. En 1990, il crée son agence à Paris, le Bureau Betak. Sa carrière décolle vraiment après son départ pour New York, en 1993, où il travaille pour Prada, Michael Kors, Donna Karan, Helmut Lang... En 2000, coup de génie: il met au point le défilé annuel Victoria's Secret, premier show de l'histoire diffusé en live sur Internet. Totalemment extravagant (des mannequins arrivent à Cannes en Con-

corde customisé), il devient, aux yeux des non-initiés, le plus grand défilé du monde alors qu'il promeut des sous-vêtements bon marché. Puis le succès appelle le succès. Dans les années 2000, il collabore avec Dior, H&M, Hussein Chalayan, Lacoste, Rodarte, Roberto Cavalli...

Au fil du temps, les défilés deviennent de plus en plus faramineux. Un tunnel de brume et de neige éclairé par des lasers bleutés reproduit une voie lactée techno pour les vierges ukrainiennes de John Galliano; un gigantesque dôme de fleurs bleues au milieu de la cour Carrée du Louvre abrite le défilé Dior printemps-été 2016; une forêt abstraite de néons enveloppés de grillage et parsemés de fleurs sert de décor à Rodarte, automne-hiver 2016.

Par rapport à la concurrence, Betak est sans doute moins versé dans le storytelling et plus adepte des prouesses technologiques et des jeux de lumière. «*J'ai longtemps eu un style minimal, voire un peu cubiste. Ça vient du fait que je ne savais pas dessiner et que je devais donc être simple dans mes formes*», admet Betak. Il a choisi le mot «révolution» dans le titre de son livre parce qu'il estime avoir participé, avec d'autres, à la révolution du défilé de mode. «*Quand j'ai commencé, ils étaient produits en interne, par des attachés de presse payés pour faire aimer la collection. Moi, je m'en fous d'aimer, je suis là pour faire comprendre. Mon job, c'est*

**« ON LE DIT MÉGALO, MAIS QUI NE L'EST PAS, DANS LA MODE ? », REMARQUE UN ATTACHÉ DE PRESSE**

d'arriver avec un œil critique, externe, pour créer un moment qui sera mémorable. »

Aujourd'hui, Bureau Betak organise de 80 à 100 événements par an, que se partagent ses trois bureaux de Paris, New York et Shanghai. Alexandre de Betak s'occupe de très gros budgets, comme Dior, mais aussi de beaucoup plus petits, tel Jacquemus, qu'il soutient depuis ses débuts. «*Je trouve fondamentalement intéressant [Betak enjolive presque toutes ses phrases d'adverbes] qu'on soit capable de faire un événement sur une échelle de budget de 1 à 50, de 100 000 euros à 5 millions.*» Il précise que 100 000 euros est en deçà du prix que ça coûte réellement. «*Mais on le fait par sympathie et parce que c'est important et intelligent de soutenir la jeune création. Idéalement, les designers s'en souviendront et feront preuve de fidélité en grandissant. Ils nous recontacteront.*»

### Des noces grandioses

Cette frontière trouble entre business et amitié est symptomatique de la mode en général et de la galaxie Betak en particulier. L'illustration la plus flagrante est son mariage avec la consultante et socialite Sofia Sanchez Barrechea en Patagonie, à Noël 2014, où la plupart des invités étaient aussi des collègues de travail: des mannequins, des attachés de presse, des designers, des rédactrices mode, des photographes... «*Les gens avec qui on bosse deviennent des amis, c'est la base dans la mode*», commente un attaché de presse, un brin ironique: «*Mais bon, les gens n'avaient peut-être pas trop d'autre choix que d'y aller.*» Dans le milieu, personne ne veut trop s'aventurer à parler de Betak ou alors seulement pour souligner sa gentillesse (il prête son appartement à New York, il cuisine à la

maison pour trente personnes, etc.) ou sa compétence. «*Tout le monde est son ami. Ou a envie de travailler pour lui*», résume le même attaché de presse.

Betak, qui dit refuser sans cesse des contrats, semble bien gagner sa vie. Ses noces grandioses et ses maisons ahurissantes («*piéd-à-terre*» parisien près du Trocadéro, bicoque à Majorque...) corroborent cette hypothèse. Outre les défilés, Betak organise aussi des dîners, des soirées, parfois des mariages. Il en parle sans honte, ça le fait même rire d'évoquer celui de la dernière fille de l'émir du Qatar, au Palais-Royal, ou la fois où il a reproduit à Hongkong le palais Catherine de Saint-Petersbourg. «*Bien sûr, ce sont des budgets importants, admet-il. Mais si on les fait, c'est qu'artistiquement c'est intéressant. Au-delà de servir nos clients et les marques, je continue d'avoir envie de m'amuser. Il y a un côté infantile chez moi.*»

C'est une qualité qu'on ne peut pas enlever à Alexandre de Betak: il n'a pas l'air blasé – alors que son biotope l'est. Il est conscient du gâchis écologique que représentent les défilés, de leur multiplication absurde ces dernières années, qui donne l'impression que la fashion week ne s'arrête jamais. Mais il défend son travail qui «*stimule l'intellect et la sensibilité des gens, quelque chose qui dépasse l'injonction commerciale. C'est vrai que je n'ai pas envie de penser que je passe ma vie à faire vendre des sacs. Mais fondamentalement, je ne pense pas que ce soit le cas.*»

Si son propos est discutable, sa sincérité, elle, ne fait guère de doute. «*Quand il lance le défilé dans son micro, tu entends au timbre de sa voix que c'est lui qui a le doigt sur le bouton rouge pour envoyer les missiles, observe le journaliste Pascal Mourier, qui ajoute en riant: C'est le moment où il devient Dieu.*» ■

ELVIRE VON BARDELEBEN

# Erdogan, le président irrationnel d'une Turquie sans boussole

## Le livre

Après Vladimir Poutine, Marine Le Pen, le pape François et Xi Jinping, la collection « Dans la tête de... » s'enrichit d'un nouveau-né : Recep Tayyip Erdogan. Sous la plume incisive du journaliste Guillaume Perrier. Le président de la République turque est dépeint comme un personnage complexe, mégalomane, paranoïaque, instinctif et héritier d'un lourd passé impérial, mais surtout persuadé qu'il travaille pour l'avenir de son peuple.

La Turquie fascine autant qu'elle inquiète. L'expression est bien connue. Mais, entre les mains du président Erdogan, la Turquie suscite désormais effroi et impuissance. Effroi, car rien ne semble arrêter ce chef d'Etat dans sa soif de pouvoir. Impuissance car, entre une société civile turque apeurée et une communauté internationale désemparée, la raison a fui le discours d'un président immunisé contre tout examen de conscience, puisque rien ne semble avoir prise sur lui. Recep Tayyip Erdogan constitue une sorte de synthèse de ce que l'histoire turque renferme depuis des siècles. Ottomanisme et nationalisme, idéologie et pragmatisme, droite et gauche, islamisme et sécularisme, élitisme et populisme, poésie et autoritarisme, individualisme et paternalisme, éloquence et parler populaire. Il prend

même la scène politique pour un terrain de football, un sport qu'il a pratiqué dans sa jeunesse. Il tacle ses adversaires comme un défenseur rugueux. Il marque des points comme un avant-centre enfile les buts. Il redistribue le jeu comme le numéro 10 se fait créateur, encourage ses troupes comme un entraîneur stimule ses joueurs et insulte hommes et autorités qui lui résistent comme un supporter siffle l'arbitre et les instances du football.

### INVESTI D'UNE MISSION DIVINE

Guillaume Perrier connaît bien la Turquie pour l'avoir sillonnée longtemps comme correspondant du « Monde ». Auteur d'ouvrages et de documentaires sur ce pays à l'Histoire mouvementée, il dresse dans cet essai le portrait d'un homme qui se sent investi d'une mission divine, surtout depuis le coup d'Etat avorté du 15 juillet 2016 – « un don d'Allah », selon ses propres mots : sauver son pays du naufrage en incarnant une nouvelle iconographie, une nouvelle mythologie, une ambition à la hauteur d'un homme qui ne vit que dans la démesure et la désinvolture jusqu'à mener « une guerre culturelle dans son propre pays », insiste l'intellectuel franco-turc Ahmet Insel.

Certes il a cassé des tabous (kurde, chypriote, arménien), mais c'est pour mieux les écarter du débat public. Certes il a démilitarisé l'Etat et la société, mais c'est pour mieux les soumettre à la loi islamique. Certes il a détruit l'Etat profond kémaliste, mais c'est pour mieux en récu-



DANS LA TÊTE DE RECEP TAYYIP ERDOGAN

de Guillaume Perrier  
Ed. Actes Sud, 233 pages,  
19 euros

pérer les restes et en bâtir un autre, islamiste cette fois ; la démocratie lui servant d'instrument de conquête au lieu d'être une fin en soi. Et ainsi, à force d'asséner des vérités toutes faites, il a hystérisé la société civile devenue un champ sous tension permanente entre erdoganolâtres et erdoganophobes.

Pour parvenir à ses fins, précise Guillaume Perrier, Recep Tayyip Erdogan a cru en son étoile et utilisé toute une gamme d'instruments. Il s'est inspiré du poète mi-nationaliste, mi-islamique Necip Fazil Kısakürek (1904-1983), antisémite notoire et adepte d'une islamisation par le haut. Puis, il s'est servi des partis islamistes et des confréries jusqu'à se retourner contre certaines d'entre elles, comme celle du prédicateur Fethullah Gülen, exilé aux Etats-Unis et accusé d'être l'instigateur du putsch raté en 2016. Il s'est également appuyé sur son stratège, Ahmet Davutoglu, son ancien ministre des affaires étrangères et ex-premier ministre, l'homme qui lui a créé « un espace vital », une sorte de pénétration stratégique sur le pourtour turc, pour mieux réaliser son rêve néo-ottoman. Bref, il utilise tout et tout le monde, se sert des situations comme des individus, car il n'a pas d'amis mais que des intérêts, tout étant au service d'un seul but : son pouvoir hypertrophié.

Le livre ne caricature pas la Turquie post-kémaliste. Il donne les clés pour comprendre le phénomène Erdogan. Mais, si sa démarche se veut prudente, il décrit plus la trajectoire d'un

tribun que son corpus idéologique, plus ses modèles politiques que ses références théoriques. Outre les hommes d'Etat comme Adnan Menderes (1899-1961) et Turgut Ozal (1927-1993), quelques sultans auraient une place particulière dans son cœur : Mehmed II (1432-1481), Selim (1512-1520), Soliman I<sup>er</sup> (1520-1566), Mahmoud II (1808-1839) et surtout Abdul-Hamid II (1876-1909), le monarque de la synthèse entre islamisme et nationalisme.

Deux questions restent en suspens. La première est conjoncturelle : que peut faire la société civile face à un président aussi imprévisible ? Même si le leader de l'AKP semble être là pour longtemps, si sa personnalité clive la société et s'il est isolé en Occident, rien n'interdit aux opinions turques de tenir du mieux qu'elles peuvent jusqu'à la prochaine consultation électorale pour lui infliger une première défaite politique et lui faire ainsi comprendre qu'on ne change pas l'identité d'un peuple par la répression et les déclarations à l'emporte-pièce. La seconde est plus théorique : comment qualifier le régime d'Erdogan ? Certes on n'est plus dans l'Etat de droit. Mais sommes-nous pour autant dans un régime tyrannique ? L'auteur fournit deux pistes : une sorte de « fascisme », selon le politologue Hamit Bozarslan... sans guillemets pour l'écrivaine Asli Erdogan, incarcérée quelques mois en 2016 pour « complicité avec une organisation terroriste » et toujours sous la menace d'une condamnation. ■

GAÏZ MINASSIAN

## « République une et indivisible » : quelle erreur !

L'historien Jean Baubérot dénonce les approximations du philosophe Yvon Quiniou, qui contestait lui-même la vision de la laïcité du chef de l'Etat en basant son analyse sur la Constitution

Par JEAN BAUBÉROT

Nous vivons dans une République démocratique où il est parfaitement légitime de critiquer son président. Mais, avant de manifester, à son encontre, une vertueuse indignation et de décréter qu'Emmanuel Macron « n'a pas le droit » de déclarer que « la République est laïque, pas la société », car « cette formule est illégitime au regard de notre Constitution », il serait peut-être utile de lire ce texte fondamental de notre lien politique. Yvon Quiniou s'est dispensé de le faire, et il se retrouve ainsi dans le rôle classique de l'arroseur arrosé.

Notre philosophe s'est doublement englué dans ce comique de situation. D'abord, il affirme de manière péremptoire que, selon la Constitution, « la République est une, indivisible, laïque et sociale ». S'il délivre un tel enseignement à ses élèves de prépa, alors il n'est pas loin de l'« imposture morale, intellectuelle et politique », pour reprendre le sous-titre de son livre *Critique de la religion* (La ville brûle, 2014). En effet, l'article 1<sup>er</sup> est ainsi formulé : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. (...) Elle respecte toutes les croyances. » Comme un magicien transforme un lapin en pigeon, M. Quiniou, dans son imagination débridée, ajoute le « une » et enlève le « démocratique ».

En général, les personnes mal informées se contentent de prétendre que la République est, constitutionnellement, « une et indivisible ». Il s'agit déjà d'une contre-vérité, de « fake news ». La formule se trouve dans la Constitution jacobine de 1793. Elle n'est pas reprise en 1946. La Constitution actuelle reprend les quatre adjectifs de 1946 et y ajoute le respect de « toutes les croyances ».

Ce prétendu « une et indivisible » n'a rien d'innocent. Il est au fondement de l'argumentation de l'auteur. Ce faux stéréotype permet de délégitimer l'expression publique de la diversité culturelle et convictionnelle de la France. La République est « indivisible » sans être « une » pour autant : vous me le copiez cent fois, monsieur le professeur ! En escamotant, en outre, l'adjectif « démocratique », vous auriez voulu démontrer qu'il existe dans notre pays une « radicalisation de la laïcité », selon la formule qu'aurait également employée M. Macron (dixit le grand

rabbin de France), vous n'auriez pas pu mieux faire. Bravo l'artiste !

Ensuite, nulle part la Constitution n'exige une neutralité laïque de la société. « La laïcité est un principe juridique de neutralité qui s'impose à l'Etat et à ses représentants. Ce principe garantit à chacun le droit de croire et de ne pas croire, ainsi que le droit d'exercer son culte dans des conditions dignes et paisibles. La laïcité, comme l'a dit Emile Poulat, c'est une société qui donne place à tous » : ainsi s'exprimait François Hollande lors de ses vœux aux représentants des cultes, le 5 janvier 2016. C'est la même idée que celle prononcée par son successeur en décembre. La pseudo-rupture du « pacte de neutralité qu'il [le président] devrait observer en tant que chef d'Etat » est une nouvelle preuve de l'imagination fertile de notre débatteur. Précisément parce que la République est « laïque et démocratique », la société civile constitue le lieu d'émulation et de libre confrontation publique des différentes convictions.

### IMPLOSION DU SENS

Bien sûr, on peut alors différencier une « laïcité de confrontation » de la société civile, divergente de la « laïcité d'abstention » de l'Etat, ainsi que le fait Paul Ricœur. Mais ce n'est nullement le sens de cet article, qui pratique la pêche à la ligne dans les innombrables facettes de la réalité historique pour redire les sempiternelles accusations contre les religions, coupables de tous les maux. Ces propos sont à la fois vrais et faux et, si on voulait s'abaisser à ce niveau de discours, on répliquerait : stalinisme et génocide cambodgien.

De façon plus sophistiquée, on pourrait aussi répondre que, au XIX<sup>e</sup> siècle, une religieuse pouvait être soignante alors qu'une femme n'avait pas le droit d'être médecin et, que, en France, des femmes ont voté, en 1906, dans le cadre de la constitution d'associations culturelles protestantes. Pour le vote dans le cadre de la République laïque, il faudra attendre 1944-1945 ! J'ai mille autres exemples de ce type dans mon armoire à poison. Mais je voudrais voir cesser ces répétitives parties de ping-pong pour qu'enfin chacun reconnaisse, d'une part, que les convictions fortes, qu'elles soient religieuses ou irreligieuses, sont marquées d'ambivalence et peuvent générer aussi bien de l'altruisme que du fanatisme ; d'autre part, que le danger qui guette notre société n'est pas seulement le risque d'extrémisme, mais aussi une non-maîtrise de la culture de l'écran où, comme l'a montré Jean Baudrillard, l'explosion du signe induit une implosion du sens. ■

Jean Baubérot est historien et sociologue. Il a écrit « La Laïcité falsifiée » (La Découverte, 2014)

## Les Chinois abandonnés à leur sort

### Analyse

HAROLD THIBAUT  
Service international

L'année 2017 restera pour la Chine celle où le président, Xi Jinping, a su renforcer ses pouvoirs comme aucun de ses prédécesseurs en quatre décennies de rapide développement économique. Elle demeurera aussi l'année où un Prix Nobel de la paix, Liu Xiaobo, est mort en détention. Rétrospectivement, ce fut une année de grande victoire pour le pouvoir à Pékin, que nul désormais, ou presque, n'ose tancer sur son bilan en matière de protection des droits fondamentaux. Elle trouva son apogée, en novembre, avec la visite à Pékin du président américain, Donald Trump. « Wow », s'étonna-t-il en voyant les drapeaux agités par des enfants sur son passage, une prouesse de régime autoritaire. Son ego s'en trouva conforté au point qu'il en oublia de tenir tête à son homologue Xi Jinping, se couvrant ainsi de ridicule. Du point de vue chinois, il est évident que la première puissance mondiale, que Pékin entend dépasser, a perdu avec ce titre de papier on ne peut plus vulgaire ce qu'il lui restait d'ascendant moral.

Ce fut une année de grande défaite pour ceux qui ont cru qu'avec la prospérité économique, le pouvoir concéderait un minimum d'espace civique. La croissance économique est au rendez-vous, la projection de puissance par le projet dit de « nouvelles routes de la soie » également. En cela M. Xi, qui a fait miroiter à son peuple un « rêve chinois » d'enrichissement et de grandeur, tient ses promesses. Mais pour ce qui est du droit à se défendre devant une justice équitable et indépendante du pouvoir politique ou de celui d'exprimer son désaccord avec le parti unique, la situation est déplorable. En témoigne la condamnation, le 26 décembre, à huit années d'emprisonnement du blogueur militant Wu Gan.

2016, déjà, s'était achevée sur une note étrange. L'année avait été marquée par l'enlèvement par des agents chinois d'éditeurs de livres critiques du régime à Hongkong et en Thaïlande. Pourtant, comme ignorant cette tendance inquiétante, les nations du monde décidèrent que le moment était opportun pour élire à la tête d'Interpol un officiel chinois partisan de la primauté du parti sur le judiciaire, Meng Hongwei, vice-ministre de la sécurité publique, la police du pays. C'est encourager ainsi la face la moins engageante de la Chine d'aujourd'hui, pas sa société dynamique, sa jeunesse ou son innovation, mais la partie la plus rigide de ses institutions politiques.

Il ne s'agit pas là de prétendre que le grand changement aurait pu venir de l'extérieur, surtout pas d'anciennes puissances coloniales dont les injonctions sont vécues comme des relents d'impérialisme. La Chine a sa propre destinée, son propre « modèle » – autoritaire mais prospère –, et un chef de l'Etat-Parti jouis-

sant d'une indiscutable popularité. Mais l'empire est aussi soucieux de l'image responsable et respectable qu'il veut projeter.

Il a été prouvé par le passé que le pouvoir chinois était prêt à céder sur certains points précis, en acteur rationnel qu'il est, lorsque la pression est vive et ciblée et le coût de l'entêtement trop élevé par rapport au gain offert par le compromis. En juin 1990, un an après la sanglante répression du mouvement de la place Tiananmen, Pékin avait laissé sortir de l'ambassade américaine et s'envoler pour les Etats-Unis le dissident Fang Lizhi. En mai 2012, à l'issue d'une crise qui avait accaparé une visite en Chine de la secrétaire d'Etat américaine d'alors, Hillary Clinton, le pouvoir chinois laissait le militant des droits de l'homme Chen Guangcheng filer à New York.

### « UN PAUVRE ALIBI »

Une telle pression aurait-elle suffi à faire plier la Chine forte et décomplexée de M. Xi dans le cas de Liu Xia, épouse du Prix Nobel maintenue à l'isolement sans jamais avoir été condamnée, et ce malgré la disparition, en juillet 2017, de son mari ? Abattue, elle demande uniquement à quitter le pays. On ne le saura pas, nul n'ayant essayé de peser de tout son poids. Aux communiqués indignés des capitales occidentales ont succédé, comme le craignait cet été un diplomate européen, le vide estival d'août puis la rentrée chargée, le 19<sup>e</sup> congrès du Parti communiste chinois en octobre, qui rendait ses dirigeants indisponibles, enfin la visite de M. Trump qui n'allait même pas prononcer publiquement le nom de M<sup>me</sup> Liu.

Dorénavant, les cas de dissidents sont plutôt évoqués dans la discrétion. On argue qu'il est préférable de ne pas faire perdre la face aux gouvernants chinois, qu'en ne les froissant pas on optimise les chances de résultats. Comme si cette discrétion ne réduisait pas du même coup la pression.

Les Etats-Unis de M. Trump ne sont pas les seuls à blâmer. Les Etats européens ont tout loisir, lorsque cela les arrange, de rappeler que le problème des droits de l'homme est discuté au niveau européen, pour s'en délester au profit des négociations commerciales. En juin 2017, dix organisations de défense des droits de l'homme, dont Human Rights Watch et Amnesty International, avaient demandé à Bruxelles de suspendre son dialogue avec Pékin sur les droits humains tant celui-ci s'était révélé vide de résultats. Ce sujet des droits de l'homme fait l'objet d'un forum distinct des autres questions sino-européennes.

« Le dialogue Chine-UE sur les droits humains est devenu un pauvre alibi pour que les dirigeants européens évitent l'épineuse question des droits dans les autres discussions de haut niveau », avait dénoncé Iverna McGowan, chef du bureau européen d'Amnesty, quelques semaines seulement avant la mort de Liu Xiaobo. Et ainsi disparaît inexorablement le sujet le plus fondamental. ■

thibault@lemonde.fr



## ÉCONOMIE | CHRONIQUE

PAR JEAN-MICHEL BEZAT

## «Zucki» au pilori

Avec son visage un peu poupin et ses hoodies qui lui donnent une dégaîne d'éternel étudiant, on a peine à croire que Mark Zuckerberg est devenu l'un des hommes les plus puissants du monde. Ce pouvoir jugé parfois supérieur à celui des États et son insolente prospérité, le fondateur de Facebook les partage avec ses pairs d'Alphabet-Google, d'Apple, d'Amazon et de Microsoft : leurs firmes dominent l'économie d'Internet et constituent désormais le quinté de tête de Wall Street avec une capitalisation de 3400 milliards de dollars (2826 milliards d'euros). Une fois et demie le PIB de la France !

Et si l'exercice de cette puissance hors de contrôle avait atteint ses limites – surtout pour le réseau social de «Zucki»? Depuis sa création sur le campus de Harvard en 2004, il n'a jamais essuyé une telle tempête, sauf lors du fiasco de son entrée en Bourse en 2012. L'année 2017 avait mal commencé pour le réseau, accusé d'avoir favorisé l'élection de Donald Trump en hébergeant des messages anti-Clinton venus de Russie. Les déboires ont continué avec la dénonciation de son vilain penchant pour l'optimisation fiscale, les critiques contre son refus d'endosser une quelconque responsabilité sur les contenus ou l'offensive de plusieurs pays contre un abus de position dominante.

Les derniers coups – et les plus assassins – sont venus d'anciens dirigeants du groupe. Au-delà des enjeux économiques et du défi démocratique souligné par Emmanuel Macron, le 3 janvier, lors de ses vœux à la presse, leurs attaques pointent les dangers intrinsèques à ce réseau tentaculaire et l'addiction qu'il créerait au sein de certains membres de la «communauté». Deux ex-patrons sont allés jusqu'à plaider coupables d'avoir contribué, en toute connaissance de cause, à une entreprise qu'ils jugent menaçante pour l'individu et la société.

«Nous avons créé des outils qui déchirent le tissu social», a déclaré Chamath Palihapitiya, ancien vice-président de Facebook, qui a interdit à ses enfants d'utiliser «cette merde». Sean Parker, premier président de la firme de Menlo Park, a trouvé des mots plus policés pour dire la même chose : le réseau a été conçu pour «exploiter les faiblesses humaines» et «Dieu seul sait ce que ça fait aux cerveaux de nos enfants». Le premier a adouci ses propos, mais les deux «repentis» parlent d'un système sciemment conçu pour libérer la dopamine et rendre l'internaute captif d'un plaisir souvent narcissique.

Difficile à accepter quand on s'est donné pour mission de «construire une communauté globale» au service du bien. Ce qui était bon pour Facebook l'était pour l'humanité. Jusqu'à ce que le colosse, à l'abri de toute régulation externe, finisse par admettre que la puissance, voire l'hyperpuissance, confère des responsabilités. «Protéger notre communauté est plus important que maximiser nos profits», professe désormais Zuckerberg. Un mea culpa tardif. Et sincère? A chaque mise en cause, Facebook apporte une réponse insuffisante ou ambivalente, soucieux de préserver

DEPUIS LA CRÉATION  
DE FACEBOOK,  
EN 2004,  
MARK ZUCKERBERG  
N'A JAMAIS ESSUYÉ  
UNE TELLE TEMPÊTE

son *business model* : une machine à clics et à pub pour deux milliards de chalands.

Au nom de la «transparence», la firme va déclarer ses recettes publicitaires pays par pays et renonce à la très avantageuse fiscalité offerte par Dublin, siège international du groupe – tout en sachant que cet effort n'entamera pas ses profits. Elle défend un enrichissement des contenus, mais rejette toute taxe pour financer des actions en faveur de médias sociaux plus éducatifs, au motif que «Facebook n'est pas un vice, comme l'alcool, le tabac ou les paris».

## Ambivalence

Même ambivalence sur les effets psychologiques de Facebook. Deux chercheurs maison ont admis sa nocivité... si l'utilisateur passif se borne à envoyer ou attendre des «j'aime» sans échange approfondi avec les autres. Mais le réseau sort aussitôt une étude qui conclut à une amélioration du bien-être pour peu que l'on engage des conversations en tête-à-tête. Facebook dit vouloir protéger les enfants... et lance sa messagerie pour les 6-12 ans afin de ne pas laisser au concurrent Snapchat les ados et les adultes de demain.

Et c'est vrai encore de l'exploitation illégale des données personnelles des utilisateurs. Facebook est dans le déni, refusant aussi de reconnaître qu'il peut abuser de sa position dominante. Il a lancé une fonctionnalité pour répondre aux «questions difficiles», porté à 30 000 le nombre de salariés chargés de traquer les «fake news», collaboré avec des médias sérieux (dont *Le Monde*) pour vérifier les informations... le système est toujours imparfait.

Au fond, la plate-forme refuse tout rôle d'«arbitre de la vérité», et donc un statut d'éditeur qui la rendrait pleinement responsable des contenus hébergés. «Zucki» avance à l'aveugle dans l'arborescence qu'il a fait pousser. La création semble avoir échappé à un maître... pourtant saisi par le doute. «Zuckerberg a une véritable inquiétude sur le rôle de Facebook», a révélé Barack Obama lors de sa conférence parisienne du 2 décembre. «Il veut encourager une communauté démocratique» alors que les puissants algorithmes du réseau ne font que «renforcer les problèmes» en enfermant les utilisateurs dans leurs certitudes parfois extrémistes. Une inquiétude que l'ancien président américain partage et qu'il vient de réaffirmer dans un entretien à la BBC en invitant les «facebookiens» à se désintoxiquer un peu et à «se retrouver dans un pub, un lieu de culte, un quartier»...

Les récentes difficultés d'Apple, de Google, de Twitter et d'Uber montrent que les géants de la Silicon Valley ne sont plus intouchables. Ces pressions convergentes finiront par se retourner contre Facebook et ses actionnaires – formidablement enrichis par l'envolée du titre. 2018 marquera peut-être «le début de la fin», prévient Damian Tambini, directeur du «Media Policy Project» de la London School of Economics, qui ne voit qu'une alternative : «Être transparent ou fermer boutique.» ■

bezat@lemonde.fr

LES GÉANTS  
DE LA SILICON  
VALLEY  
NE SONT PLUS  
INTOUCHABLES

DÉPÊCHEZ-VOUS,  
M<sup>ME</sup> MERKEL !

## ÉDITORIAL III

C'est presque une routine : au lendemain de la trêve des confiseurs, nos voisins allemands ont repris, dimanche 7 janvier, les négociations qui leur permettront peut-être, au printemps, de parvenir à former un gouvernement, à moins que ces pourparlers n'échouent. Il n'y aurait alors d'autre solution que de tenir de nouvelles élections ; aucun gouvernement ne serait plus à espérer avant le second semestre 2018, car, très probablement, de nouvelles négociations s'imposeraient pour construire une autre coalition.

C'est l'infortunée situation dans laquelle le scrutin législatif du 24 septembre 2017 a plongé la chancelière Angela Merkel. Sa formation, les chrétiens-démocrates de la CDU-CSU, en est sortie affaiblie avec seule-

ment 33% des voix, une contre-performance aggravée par la forte poussée du parti d'extrême droite AfD. Partenaire de la CDU dans la coalition sortante, le parti social-démocrate SPD a réalisé son pire score de l'après-guerre. Une première tentative de négociation en vue de former une coalition dite «Jamaïque», rassemblant la CDU-CSU, les libéraux du FDP et les Verts, a échoué en novembre. M<sup>me</sup> Merkel s'est donc tournée vers le SPD, avec lequel elle mène jusqu'au 12 janvier des entretiens «exploratoires». Si ces discussions se révèlent positives, d'autres négociations seront entamées le 22 janvier, au lendemain du congrès du SPD, pour élaborer le contrat de coalition.

Tout cela est d'une lenteur insupportable. On fera valoir, outre-Rhin, que les longues négociations de coalition sont une spécificité de la vie politique allemande, et que, même avec un gouvernement qui expédie les affaires courantes, l'Allemagne va très bien, merci. Une sorte de version germanique de *Chi va piano, va sano*, s'imposerait donc naturellement.

Mais le temps n'est pas à la routine, ni même à se hâter lentement. L'Allemagne n'est plus seule, elle est le plus grand pays de l'Union européenne, par sa population et par sa puissance économique. Profondément arimée à l'UE, elle joue un rôle essentiel dans la zone euro. L'infortunée situation

qui a résulté des élections du 24 septembre n'affecte pas seulement la chancelière Merkel, mais l'Europe tout entière.

Elle affecte au premier chef la France, que nos amis allemands ont assez mise en garde au printemps 2017 contre une possible victoire de Marine Le Pen et des forces populistes aux élections de mai et juin. De tels choix, faisait valoir Berlin à juste titre, sonneraient le glas de la construction européenne. La victoire d'Emmanuel Macron, puis la vague parlementaire de La République en marche ont renversé la tendance, au grand soulagement de Berlin et de Bruxelles. M. Macron s'est mis au travail et a présenté, deux jours après le scrutin allemand, avec le discours de la Sorbonne le 26 septembre, ses propositions de refondation de l'Europe.

Depuis, le silence de Berlin est assourdissant. Angela Merkel est trop occupée pour répondre. La dynamique européenne créée par les élections françaises est au point mort. Ailleurs, les forces populistes ne désarment pas. Une autre échéance critique se profile, celle des élections législatives en Italie, le 4 mars. Les élections européennes de 2019 risquent de tourner au fiasco si l'Allemagne n'accélère pas. Si les dirigeants allemands sont capables de sortir de leur enfermement pour entendre un seul message, le voici : *Beeilen Sie sich, Frau Merkel!* Dépêchez-vous, M<sup>me</sup> Merkel! ■



SUWVAOUIH



NOUVEAU SUV COMPACT  
CITROËN C3 AIRCROSS

Plus Spacieux, Plus Modulable  
#PlusDePossibilités

12 aides à la conduite\*\*  
Citroën Advanced Comfort®  
Volume de coffre jusqu'à 520 L\*  
Toit ouvrant vitré panoramique\*  
90 combinaisons de personnalisation  
Grip Control avec Hill Assist Descent\*  
Banquette arrière coulissante en 2 parties\*

INSPIRED  
BY YOU

CITROËN préfère TOTAL \*Équipement de série, en option ou non disponible selon les versions. \*\*Dans la limite des stocks disponibles.

CONSUMMATIONS MIXTES ET ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub> DE NOUVEAU CITROËN C3 AIRCROSS : DE 3,7 À 5,6 L/100 KM ET DE 96 À 126 G/KM.



# Après l'euphorie immobilière de 2017, la décrue est amorcée

Alors que les ventes ont atteint des sommets en 2017, Century 21 s'attend à un marché moins dynamique cette année

Les professionnels de l'immobilier rivalisent de superlatifs pour qualifier 2017: «une année record», pour le réseau d'agences Century 21, qui publie, lundi 8 janvier, son bilan; «le plus haut niveau jamais enregistré» avec 952 000 ventes en douze mois, à fin septembre 2017, soit une hausse de 15,5% sur un an, se félicitaient les notaires, le 19 décembre, prévoyant d'approcher le million de transactions en fin d'année,

ce qui écrase le record de 2011 de 850 000 ventes. «Mais la décrue s'est amorcée dès le second semestre, avec un recul des ventes de 8,6%, tempère Laurent Vimont, président de Century 21. Dans ce sillage, nous pronostiquons une année 2018 moins dynamique d'environ 5%, mais sur des chiffres déjà très hauts car, en ce début d'année, nos stocks de biens à vendre sont faibles.» La construction de logements neufs est à l'unisson:

elle a connu une très forte activité en 2017, avec 504 200 permis de construire accordés en douze mois à fin novembre, soit +11,4% par rapport à la période comparable de 2015-2016, et 418 200 mises en chantier, soit +15,7%. Mais, entre septembre et novembre, elle fléchit de, respectivement, 1,4% et 4,6%, par rapport aux trois mois précédents. La Fédération française du bâtiment (FFB) envisage, en 2018, un repli mesuré,

de 5 000 à 15 000 logements en moins. Les mesures du gouvernement prévues dans le budget 2018, un prêt à taux zéro moins généreux, en particulier dans les villes moyennes et les zones rurales (où la quotité de financement passe de 40% à 20%), et un avantage Pinel désormais ciblé sur les zones tendues n'auront guère d'impact.

ISABELLE REY-LEFEBVRE  
LIRE LA SUITE PAGE 3

## Le féminisme devient tendance en entreprise

Le féminisme est devenu très tendance. Depuis trois ans, les marques sont de plus en plus nombreuses à se positionner sur ce créneau: Dove, Always, Pantene ou Nike ont été parmi les premières à le faire, véhiculant un message qui valorise l'image de la femme, en rupture avec les stéréotypes sexistes qui sévissent régulièrement dans la publicité.

«Le temps où le féminisme faisait figure d'épouvantail est terminé. Dans la société comme pour les entreprises, il est aujourd'hui de bon ton d'afficher son engagement en faveur de l'égalité», explique Françoise Milewski, économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques et membre du Conseil supérieur de l'égalité professionnelle. Ce phénomène devrait durer. Emmanuel Macron a déclaré, le 25 novembre, «grande cause du quinquennat» l'égalité entre les femmes et les hommes.

Des grandes entreprises françaises, telles la SNCF, Axa ou Peugeot, revendiquent déjà haut et fort leur mobilisation sur cette question, et mettent volontiers en avant l'existence de leurs «réseaux de femmes», de leurs chartes en faveur de l'égalité et de leurs guides contre le sexisme.

Ces derniers mois, la société vendéenne de pains et de viennoiseries La Boulangère, de taille plus modeste, avec 1 495 salariés, s'est à son tour lancée.

FAUSTINE VINCENT  
LIRE LA SUITE PAGE 3

## Le déclin programmé du moteur thermique

► De plus en plus de pays anticipent la fin des voitures à moteur à explosion, socle de la révolution industrielle du XX<sup>e</sup> siècle  
► Les constructeurs se préparent à un basculement majeur vers l'électrique, qui va bouleverser toute une filière  
► Les amoureux du piston et du carburateur résistent encore

DOSSIER PAGES 4-5



A La Havane, à Cuba, en septembre 2015.  
L. VALLECILLOS/VWPICS/REDUX-REA

20%

C'EST L'ÉCART SALARIAL ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES EN FRANCE

**PORTRAIT**  
AUTOMOBILE: LE PLACIDE JACQUES ASCHENBROICH PILOTE VALEO À TOUTE ALLURE

PAGE 2

**MANAGEMENT**  
COMMENT LES NEUROSCIENCES AIDENT LES DIRIGEANTS À GÉRER LEURS ÉQUIPES

PAGE 6

▲ CAC 40 | 5 484,24 PTS + 0,25 %  
▲ DOW JONES | 25 295,87 PTS + 0,88 %  
▲ EURO-DOLLAR | 1,2000  
▲ PÉTROLE | 67,67 % LE BARIL  
▲ TAUX FRANÇAIS À 10 ANS | 0,801 %

VALEURS AU 8 JANVIER À 9 H 30

**PERTES & PROFITS** | AIRBUS, AREVA

## La longue marche des industriels français

C'est à bord de l'Airbus présidentiel qu'Emmanuel Macron a atterri, lundi 8 janvier, dans l'ancienne capitale impériale Xi'an. Et c'est avec une grosse commande d'avions européens – entre autres contrats commerciaux – que le chef de l'Etat devrait conclure sa première visite d'Etat en Chine, placée sous le signe d'une plus grande «réciprocité» dans les échanges franco-chinois. Le consortium veut, bien sûr, vendre davantage d'A320 Neo et son dernier né, l'A350, mais aussi relancer les ventes d'A380, son super-jumbo désormais menacé par le manque d'intérêt des compagnies aériennes.

Dans la suite du président français, Fabrice Brégier. Le directeur général délégué d'Airbus Group, qui veut réaliser un dernier coup avant son départ en février, propose un partenariat industriel avec la Chine en échange de l'achat d'A380. Des fournisseurs chinois pourraient être intégrés à ce programme pour l'équipement de la cabine du gros-porteur monté à Toulouse dans le cadre d'un «centre d'aménagement», à l'exemple de ce qui a déjà été fait en 2016 pour l'A330. Avec le même objectif, alors fixé par M. Brégier, d'«être plus proche de nos clients chinois» et de soutenir les ventes.

L'avenir est inscrit dans les chiffres de l'Association internationale du transport aérien: en 2024, la Chine sera le premier marché aéronautique mondial, devant les Etats-Unis. Airbus doit s'y renforcer et il envisage d'accroître les capacités de production du court moyen-courrier A320 sur son site de Tianjin, ouvert en 2008.

Quant aux gros-porteurs, la Chine n'a pas (encore) le savoir-faire d'Airbus ou de Boeing pour en construire, ce qui laisse une sérieuse longueur d'avance aux deux géants occidentaux.

### Un contrat de 10 milliards d'euros

Le dossier nucléaire que M. Macron a emporté dans ses bagages est plus complexe encore. Plus incertain, aussi. La Chine se pose désormais en concurrente décomplexée de la France, des Etats-Unis, du Japon et de la Russie dans la construction de réacteurs de troisième génération. Mais pas en matière de gestion du combustible. Elle a fait le choix du «cycle fermé», sans avoir la capacité de fabriquer du combustible, en retraitant l'uranium usé de ses centrales, un domaine où Areva est numéro 1 mondial.

En 2007, Pékin s'était donc tourné vers la France pour la construction d'une usine du type de la Hague (Manche) capable de traiter dans un premier temps 800 tonnes de combustible usé par an. Les discussions politiques et techniques sont achevées; et depuis deux ans, Areva négocie à présent un contrat commercial avec le géant China National Nuclear Corporation. Si elle était signée lors de la visite de M. Macron, la commande dégrèverait l'horizon d'Areva, désormais délesté de la construction des réacteurs au profit d'EDF et recentré sur la filière de l'uranium. A 10 milliards d'euros, ce serait le plus gros contrat industriel jamais signé avec la Chine... Le prix catalogue de vingt-cinq A380. ■

JEAN-MICHEL BEZAT

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Le Monde NATIONAL GEOGRAPHIC

HISTOIRE & CIVILISATIONS

MYSTÈRES D'EGYPTE  
QUOI DE NEUF APRES TOUTANKHAMON?

PROHIBITION  
LES ETATS-UNIS EN GUERRE CONTRE L'ALCOOL

LA DAME D'ELCHE  
POLEMIQUE SUR UN CHEF-D'ŒUVRE

HANNIBAL  
LE GENERAL QUI FIT TREMBLER ROME

BARCELONE  
L'ARCHEOLOGIE REVELE SA GRANDEUR PASSESSE

Chaque mois, un voyage à travers le temps et les grandes civilisations à l'origine de notre monde

# Jacques Aschenbroich, le pilote stratège de Valeo

En moins de dix ans, le patron de l'équipementier automobile français a fait de l'entreprise un leader mondial, grâce à son développement en Chine et à la voiture connectée. Il est en vedette au Salon de l'électronique grand public de Las Vegas

Il est 3 heures du matin, ce 7 novembre 2017, à Shanghai, dans un improbable hangar d'une banlieue perdue de la mégapole chinoise. A moitié assis sur un tabouret, Jacques Aschenbroich reçoit quelques directives avant un direct télé prévu avec Paris. Malgré les dix heures d'avion, le manque de sommeil, l'inconfort du studio improvisé, le patron de l'équipementier automobile Valeo garde sourire et placidité.

L'objectif de l'opération est de faire apparaître Jacques Aschenbroich sur l'écran du Théâtre des Champs-Élysées, à 9 300 kilomètres de là, où la cérémonie de remise des BFM Awards 2017 vient de commencer. Devant un parterre de ses pairs patrons français, il sera élu, ce soir-là, « stratège digital de l'année » par la chaîne d'informations économiques.

Des nombreuses récompenses reçues ses derniers mois, la plus prestigieuse est probablement celle d'avoir été désigné, en octobre 2017, quatrième patron le plus performant au monde et premier français par la très influente *Harvard Business Review*. Avec son apparente bonhomie, son regard malicieux, sa démarche chaloupée et sa veste trop grande, l'homme a, en huit ans, révolutionné l'image de son entreprise. D'équipementier ballotté de crise en crise, de soutien des grands constructeurs, Valeo s'est hissé au rang de leader français des technologies de la voiture de demain : connectée, électrique et autonome.

M. Aschenbroich ne manquera pas de présenter les derniers développements de sa stratégie gagnante au Consumer Electronics Show (CES) de Las Vegas, dans le Nevada, qui ouvre ses portes du mardi 9 janvier au vendredi 12 janvier. Dans ce gigantesque sanctuaire de l'innovation, le patron de Valeo dévoilera plusieurs nouveautés tenues secrètes jusqu'au dernier moment, comme cette petite auto électrique fondée sur une technologie – dite « 48 volts » – très abordable, ou un système de capteurs intérieurs qui repèrent une présence humaine dans l'habitacle.

Pour la cinquième année d'affilée, Valeo participe au CES de Las Vegas. L'équipementier français a désormais son stand sur la Plaza du centre de conventions et sa piste d'essais bien à lui. Une place qui n'est pas imméritée : l'entreprise consacre 11 % de son chiffre d'affaires, hors pièces détachées, à la recherche et développement. La société est d'ailleurs devenue le numéro un des dépôts de brevets en France. Une performance obtenue grâce à une explosion des ventes, qui passeront le cap des 17 milliards d'euros cette année, contre 8 milliards en 2009, et un cours de Bourse qui a crû de 1 900 % dans le même temps. C'est un coq français en pleine forme qui va parader sous le soleil hivernal de Las Vegas.

## ADMIRATION POUR LE LIBRE MARCHÉ

Jacques Aschenbroich est né à Lyon en 1954. Des aïeux allemands lui ont légué ce nom compliqué à prononcer (« a-chin-broi ») et plus encore à écrire. Ingénieur des Mines, il commence sa carrière à la délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (Datar), dans les années 1980. Repéré par les proches de Jacques Chirac, il rejoint le cabinet du nouveau premier ministre comme conseiller à l'industrie.

Dans ce qui sera le quartier général des premières grandes privatisations françaises, le futur patron de Valeo installe ses convictions libérales. M. Aschenbroich ne cache pas son admiration pour le libre marché et ses capacités de régulation naturelles. « A la sortie d'un spectacle aux États-Unis, il y a quelques années, j'ai découvert Uber et la puissance des applications, raconte-t-il. Face à l'afflux de demandes, une hausse instantanée du prix de la course a généré aussitôt un essaim de taxis. C'était fascinant d'efficacité. »

Le Parti socialiste revenu au pouvoir, Jacques Aschenbroich rejoint, en 1988, l'équipe de direction de Saint-Gobain – que le gouvernement Chirac avait privatisé – sous le magistère de l'un des parrains de l'industrie tricolore, Jean-Louis Beffa.

Une véritable pépinière, ce Saint-Gobain des années 1990 ! Le jeune cadre Aschenbroich y côtoie quantité de futurs patrons du CAC 40 : Pierre-André de Chalendar (Saint-Gobain), Christian Streiff (PSA), Philippe Crouzet (Vallourec) et Jean-Dominique Senard (Michelin). « Nous formions une bonne équipe, nous épaulant les uns les autres, se souvient le président du groupe Michelin. Jacques y brillait déjà. C'est l'un des meilleurs de sa génération. »

Tout ceci dessine une personnalité qui ne penche pas exagérément vers la gauche. Si Jacques Aschenbroich se garde bien d'entrer dans des considérations partisanes, il a un peu de mal à cacher son agacement à l'égard de la politique de réduction de la circulation automobile engagée par la Mairie de Paris. « Je crois foncièrement qu'il ne peut y avoir de croissance sans mobilité, explique-t-il. Cette conviction, je me la suis forgée très jeune, lors d'un voyage effectué avec mes parents en Union soviétique à la fin des années 1970. »

Son analyse de la mobilité, il va pouvoir en faire quelque chose chez Valeo, dont il devient, à 55 ans, en 2009, le directeur général. Il est nanti d'une expérience de vingt ans chez Saint-Gobain, où il a coché toutes les cases du haut cadre industriel, assumant en particulier des responsabilités en Allemagne et aux États-Unis.

Cette orientation n'est pas comprise par la plupart de ses confrères. « Ils étaient nombreux à me dire : "Tu es complètement fou d'aller chez Valeo. La boîte est bien gérée, mais elle ne fabrique que des commodités sans avenir", explique Jacques Aschenbroich. En fait, j'ai trouvé l'inverse : une entreprise à l'organisation compliquée et coûteuse, mais des produits dont la valeur était largement sous-estimée. »

L'homme n'a pas choisi une sinécure. Dans un environnement dévasté par la crise automobile, il simplifie immédiatement l'organisation – finies les 11 branches et les 135 divi-



A Paris, le 21 décembre 2017.  
ANTOINE DOYEN POUR « LE MONDE »

JUIN 1954

Naissance, le 3 juin, à Lyon

1987

Conseiller industrie au cabinet du premier ministre, Jacques Chirac

2009

Après une carrière de vingt ans chez Saint-Gobain, il est nommé directeur général de Valeo, puis, en 2016, PDG

JANVIER 2018

Cinquième présence d'affilée au Consumer Electronics Show, le Salon de l'électronique grand public de Las Vegas, du 9 au 12 janvier

« LA GESTION EST BONNE, C'EST SÛR, IL Y A DU TRAVAIL, DES COMMANDES, MAIS À QUEL PRIX ! ? C'EST TOUJOURS PLUS AVEC TOUJOURS MOINS »

MARIE-PAULE VACHON  
déléguée CFDT du site de Châtellerauld (Vienne)

sions, remplacées par quatre pôles – et doit faire des choix douloureux. « Nous perdions 2 millions d'euros par jour. Il m'a fallu le soutien de tout le conseil d'administration pour imposer à quelques actionnaires hostiles d'investir en même temps dans la R&D et en Chine. »

Retour à Shanghai, justement, où, en ce mois de novembre 2017, le patron a décentralisé le séminaire annuel de son conseil d'administration. « Jacques a été le premier dirigeant d'un grand équipementier de rang mondial à rencontrer personnellement les fabricants chinois d'automobiles, explique Yi Pinghua, directeur de l'usine de systèmes de propulsion de Shanghai. Ils ont particulièrement apprécié et cela a été décisif dans l'augmentation de notre activité. »

## « L'ENTREPRISE S'EST APAISÉE »

Bonne pioche ! Valeo profite à plein de la croissance de ces nouveaux acteurs qui se développent deux à trois fois plus vite que le marché. « Aujourd'hui, Valeo Chine emploie plus de salariés [18 000] que la branche française [15 000], se réjouit le patron, tout en reprenant un peu de peau craquante de canard laqué, son péché mignon.

Plus techno, plus asiatique, la patte Aschenbroich c'est aussi un style de management plus rond, dans une entreprise réputée pour l'ambiance de terreur qui régnait sous les directions précédentes. Un des membres actuels du comité opérationnel, qui a connu « l'ancien régime », témoigne : « Valeo, avant Jacques Aschenbroich, c'était des hurlements, des rapports jetés à la figure. J'en ai reçus moi-même. L'entreprise s'est apaisée depuis son arrivée. »

Un constat qui ne surprend pas ses proches. « C'est une intelligence à l'écoute », ré-

sume Charlelie Couture, musicien, mais aussi plasticien installé à New York, où il s'est lié avec Jacques Aschenbroich il y a une quinzaine d'années. « Il séduit par sa simplicité, sa sérénité, son sens de la pédagogie et une absence totale de langue de bois », ajoute son ami avocat d'affaires, Georges Terrier, chez lequel il aime passer une partie de ses étés, en Corrèze, à lire et à deviser.

Mais l'industrie n'est pas pour autant un long fleuve tranquille. Du côté des représentants des salariés, si on reconnaît une amélioration du dialogue social sous l'ère Aschenbroich, on considère aussi que la pression s'est accentuée ces derniers temps. « La gestion est bonne, c'est sûr, il y a du travail, des commandes, admet Marie-Paule Vachon, déléguée CFDT du site de Châtellerauld (Vienne). Mais à quel prix ! ? C'est toujours plus avec toujours moins. Chez nous, à l'atelier, un tiers des salariés sont des intérimaires. »

Ce qui fait grimacer aussi les syndicats, c'est la proportion d'actions gratuites que le conseil d'administration a attribuées à son président. « M. Aschenbroich en a reçues plus de 70 000 pour la seule année 2016, d'une valeur de 2,7 millions d'euros, constate Philippe Wattebled, délégué central CFDT. Pour la même période, les simples salariés ont eu droit à trois actions. »

Le sujet peut se révéler épineux pour Jacques Aschenbroich, d'autant qu'il a annoncé, le 12 décembre 2017, en comité de groupe, aux salariés français, que l'activité en France connaîtra un creux de croissance en 2018. Une façon de rappeler que la promesse contenue dans le nom de l'entreprise est aussi un permanent défi. Valeo, en latin, signifie « je vais bien ». ■

ÉRIC BÉZIAT

# Après les records de 2017, l'immobilier s'assagirait

Century 21 prévoit un ralentissement en 2018. Fin septembre, les notaires recensaient 952 000 ventes sur un an

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

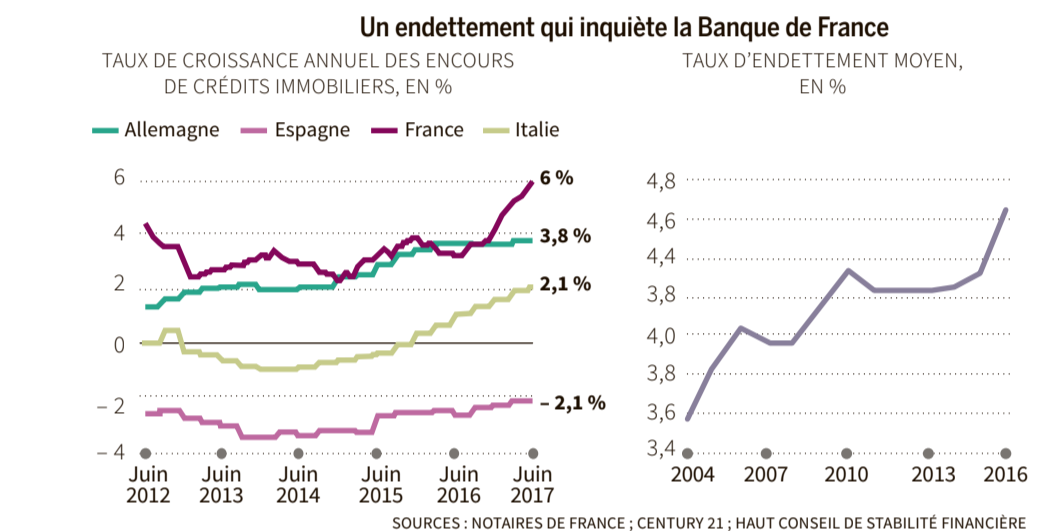
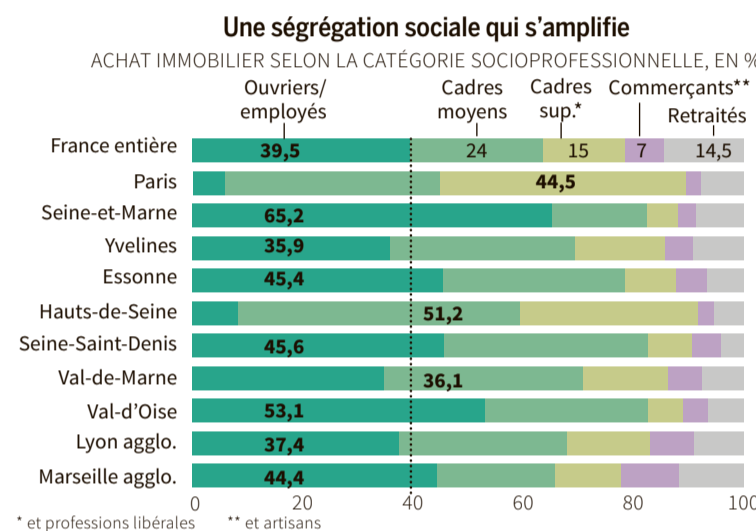
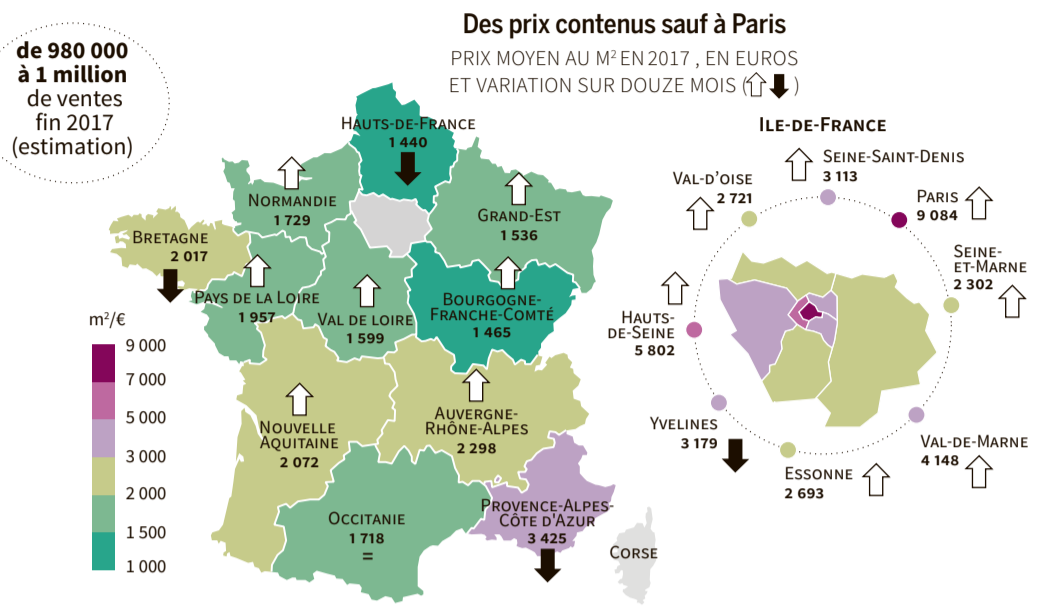
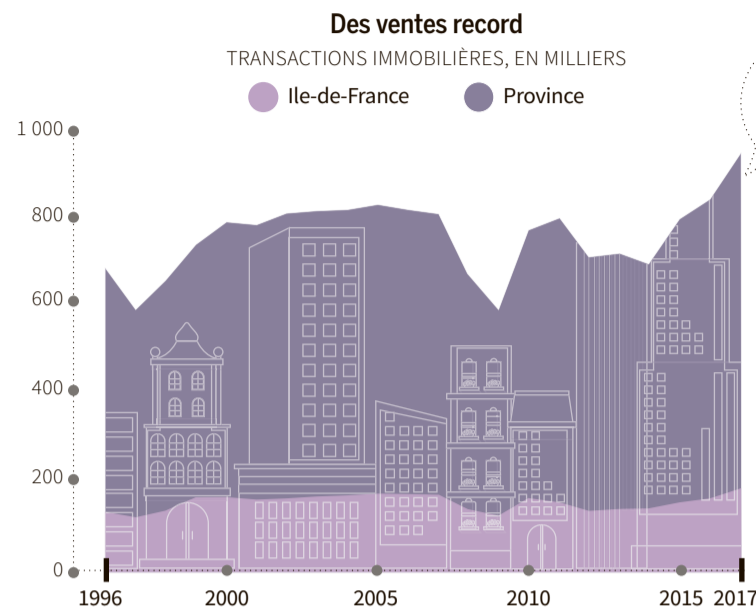
En revanche, la saignée de 1,5 milliard d'euros imposée aux organismes HLM va mécaniquement ralentir la construction de logements sociaux – qui avait aussi, avec plus de 100 000 logements mis en chantier en 2017, atteint son apogée – et toucher les programmes privés dans lesquels les HLM sont imbriqués. Le Commissariat général au développement durable, chargé des statistiques et des études au ministère de la cohésion des territoires, observe déjà « un coup d'arrêt de la promotion immobilière ».

Quant au « choc d'offre » promis par le président de la République, il ne trouve, pour l'instant, que peu d'encouragement législatif et fiscal. Les perspectives de simplification des normes de construction ou administratives et des procédures de délivrance des permis de construire ne se concrétiseront que dans la loi logement, d'abord annoncée pour fin décembre 2017, repoussée en février puis en mars 2018.

L'activité quasi frénétique dopée par l'arrivée des primo-accédants favorise la hausse du prix du mètre carré, de 3,9 % en moyenne nationale à fin septembre 2017, selon les notaires. Century 21, qui enregistre les mouvements de prix avec trois à quatre mois d'avance sur les notaires puisqu'il se nourrit, lui, des promesses de ventes, la chiffre à 1,2 % seulement. « La hausse des prix est, selon nous, contenue et le marché s'autorégule », analyse M. Vimont. Dès que les prix augmentent, le nombre d'acquéreurs solvables diminue », comme cela s'est passé au second semestre 2017.

Les notaires relèvent des hausses spectaculaires des prix des appartements dans les villes de plus de 150 000 habitants. Bordeaux remporte la palme, avec + 12 %, à 3 590 euros le mètre carré, dépassant Lyon (+ 6 % à 3 560 euros), Lille (+ 5,7 % à 3 020 euros) et Nantes (+ 6,3 % à 2 710 euros). Toulouse et Montpellier se valorisent de 4,5 % et le mètre carré y dépasse les 2 550 euros, tandis qu'il stagne ou recule à Toulon, Reims, Dijon, Le Havre (- 3,8 %) et Saint-Etienne (- 2,4 %).

En Ile-de-France, les notaires relèvent une hausse des prix de 5,8 %, tirée par la capitale : « La gentrification fonctionne à plein, cons-



tate M. Vimont, rejetant les ouvriers, les employés et les cadres moyens en grande couronne. Dans quatre départements de Seine-et-Marne, Val-d'Oise, Essonne et Seine-Saint-Denis, les acquéreurs sont, à plus de 45 %, employés et ouvriers, une proportion qui tombe à 5,8 % à Paris et 8,2 % dans les Hauts-de-Seine, un département qui vit au rythme parisien.

**Conditions financières favorables** A l'opposé de l'échelle sociale, les cadres supérieurs et professions libérales comptent pour 44 % des acquéreurs de la capitale, 32 % de ceux des Hauts-de-Seine et seulement 5,7 % de ceux de Seine-et-Marne, 8 % de Seine-Saint-Denis et 6,8 % du Val-d'Oise. Paris devient décidément un îlot réservé

aux très riches, puisque le prix moyen du mètre carré gagne 7,4 % en un an, à 9 000 euros bientôt 9 190 euros d'ici février, si l'on en croit les avant-contrats que les notaires ont enregistrés. « Le budget moyen d'un acheteur parisien crève les plafonds, à 452 545 euros pour un petit 51 mètres carrés, soit 200 000 euros de plus qu'il y a onze ans ! », s'étonne M. Vimont, alors que sur la France entière, le budget pour un 87 mètres carrés s'établit à 208 759 euros. Les agents immobiliers spécialistes du haut de gamme enregistrent, eux, des hausses de 20 % à 30 % de leur chiffre d'affaires : « Nous sentons un "effet Macron" et un retour des expatriés à Paris », confie Charles-Marie Jottras, président du réseau d'agences Féau.

L'inquiétude naît, en revanche, de la contraction du marché locatif privé parisien : « A la vitesse de 5 000 logements perdus par an, on va vers une vraie pénurie, diagnostique M. Vimont, avec des investisseurs en moins grand nombre qui ne constituent plus que 21 % des acheteurs, contre 30 % en 2012, et l'importance prise par la location touristique façon Airbnb. »

La frénésie d'achat immobilier des Français est encouragée par des conditions financières favorables avec des prêts immobiliers au taux moyen de 1,57 % (chiffre Crédit logement), à peine plus que le plus bas atteint en novembre 2015 (1,31 %).

Pour compenser des prix élevés, la durée des crédits s'allonge à, en moyenne, deux cent dix-

**« La hausse des prix est, selon nous, contenue et le marché s'autorégule »**

LAURENT VIMONT  
président de Century 21

neuf mois en 2017, six mois de plus qu'en 2016, cinquante mois de plus qu'en 2003 ! Cette donnée inquiète d'ailleurs le Haut Comité pour la stabilité financière (HCSF). Dans sa note du 15 décembre 2017, il relève que la dette des ménages français, tous cré-

dits confondus, s'élève, fin juin 2017, à 1 300 milliards d'euros, soit 58 % du produit intérieur brut (+ 2 points en un an), dont 1 000 milliards d'euros de crédit immobilier. Elle augmente, en outre, au rythme de 3,9 % par an depuis 2008 et même 6 % depuis 2015, bien plus vite que les revenus.

L'endettement des Français a rejoint la moyenne européenne et le HCSF se dit préoccupé par la « relative augmentation de la vulnérabilité financière d'une fraction des ménages endettés », même si les prêts à taux fixes et les mécanismes d'assurance chômage et de cautionnement les préservent d'une remontée des taux et d'aléas conjoncturels. ■

ISABELLE REY-LEFEBVRE

# La mode du « feminism washing » gagne les entreprises

De plus en plus de sociétés affichent leur engagement en faveur de l'égalité entre hommes et femmes. Mais, en interne, la réalité diffère

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Autoproclamée « première marque à revendiquer son engagement auprès des femmes, pour une répartition des tâches plus juste et plus équitable au sein des foyers », La Boulangerie invite les hommes à s'excuser publiquement d'en faire moins que leur compagne.

Engagement véritable ou simple opportunisme marketing ? Entre l'affichage et la réalité, la différence est parfois de taille. De quoi alimenter les soupçons de « feminism washing », qui consiste, à l'image du « green washing » pour l'écologie, à se donner une image d'entreprise responsable sans que cela soit suivi dans les faits. La Boulangerie ne compte ainsi qu'une femme sur sept personnes au comité de direction et une seule directrice d'usine sur six.

Une cinquantaine d'entreprises, censées être exemplaires, obtiennent chaque année le label « Égalité », soutenu par l'Etat et décerné aux organismes engagés dans

l'égalité professionnelle. Membre de ce club, la SNCF affiche notamment son réseau de femmes, « SNCF au féminin » et organise, depuis six ans, un « Girls' Day : journée de la mixité » pour faire découvrir aux jeunes filles ses métiers, « en particulier ceux dits "masculins" ». En 2016, elle s'était également targuée, dans une publicité, de ne pratiquer un écart salarial « que » de 4 % entre les hommes et les femmes – donnée contestée par les syndicats –, soit un pourcentage « plus faible que la moyenne » des entreprises françaises, situé autour de 20 %.

En interne, pourtant, ce volontarisme « ne se traduit pas concrètement pour les salariés », affirme Maryse Thaéron, chargée des questions égalité et mixité à la CGT des cheminots. En dix ans, le nombre de femmes dans l'entreprise n'est ainsi passé que de 16 % à 20 %, relève la responsable syndicale. Et le comité de direction de la SNCF ne compte qu'une femme sur treize membres. De plus, l'en-

**« Leur démarche est peut-être opportuniste, mais cela m'est égal. Je regarde les actes. Tant mieux si c'est porteur »**

MARLÈNE SCHIAPPA  
secrétaire d'Etat chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes

treprise a vu son accord sur l'égalité professionnelle (imposé par la loi) retoqué par l'inspection du travail, fin 2015, faute d'objectifs chiffrés et d'indicateurs suffisants pour mesurer les différences entre hommes et femmes.

Mais les femmes représentent aussi un marché en soi. Le groupe d'assurances Axa a chiffré ses objectifs : « Nous voulons

passer de 39 % de clientes actuellement à 50 % d'ici à 2020 », avance Diane Deperrois, directrice des ressources humaines d'Axa France. Pour attirer les femmes, la société a, en décembre 2017, lancé une campagne de publicité avec des offres qui les visent spécifiquement. Une première. Mais la démarche a eu ses ratés. En témoigne ce Tweet sponsorisé de l'entreprise, qui affirmait qu'« une femme ira sans doute moins vite, mais plus loin ». Epingle, Axa a modifié le message.

**Disparités notables**

« A l'ère des réseaux sociaux, quelques Tweets suffisent pour tuer une marque, remarque Christelle Delarue, fondatrice de l'agence de publicité Mad & Woman et membre du collectif féministe "Nous sommes 52". Cela explique le désir des entreprises de mieux comprendre et d'adopter une posture féministe. Car le premier marché émergent, ce n'est pas la Chine, mais les femmes ! »

Pourtant couronnée par le label Égalité, Axa connaît, elle aussi, des disparités notables en interne. L'entreprise, qui emploie 54,55 % de femmes, ne compte ainsi que 35 % de cadres dirigeantes, son comité exécutif de huit membres ne comprend que deux femmes, et seulement 16 % des dirigeants des milliers d'agences Axa réparties sur le territoire sont des femmes.

La politique de recrutement est, elle aussi, en défaveur du sexe féminin, qui représente seulement 42,9 % des recrutements en CDI, mais 62,8 % des embauches en CDD. « Pour être pris en CDI, mieux vaut être un homme », constate Nadine Garcia, déléguée syndicale CGT à Axa. Elle conteste également le calcul de la direction sur l'écart de salaire, annoncé à « moins de 3 % », alors qu'elle l'estime de son côté à 25 %.

Ces sociétés ont au moins le mérite d'avoir enclenché une dynamique. « Leur démarche est peut-être opportuniste, mais cela m'est égal. Ce que je regarde, ce sont les

actes. Tant mieux si c'est porteur », affirme au Monde Marlène Schiappa, secrétaire d'Etat chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Brigitte Grévy, secrétaire générale du Conseil supérieur de l'égalité professionnelle, assure de son côté « préférer une entreprise qui affiche son engagement à une entreprise qui est dans le déni. Je suis dans la pédagogie de l'encouragement. » D'autant que, malgré les nombreuses lois sur le sujet, « cela n'avance pas, car les résistances culturelles sont immenses ».

La grande majorité des entreprises se plient encore de mauvaise grâce à l'exercice de l'égalité, contraintes et forcées par la loi. En attendant, ce que Brigitte Grévy appelle la « tragédie des 20 % » continue : 20 % d'écart salarial entre les deux sexes, 20 % des tâches domestiques effectuées par les hommes, lesquels représentent 20 % seulement de l'emploi à temps partiel. ■

FAUSTINE VINCENT

Dans un garage  
d'Albuquerque  
(États-Unis).

«ALBUQUERQUE  
JOURNAL »/ZUMA/REA



# Le crépuscule d'un **moteur**

Les **normes antipollution** poussent l'une des grandes innovations du XX<sup>e</sup> siècle, le moteur thermique, vers ses limites. Même si l'alternative électrique mettra du temps à s'imposer, elle rebat déjà les cartes de toute la filière automobile

**L'**arbre du diesel cache une vaste forêt, presque un changement de civilisation. L'opprobre qui s'est abattu sur ce carburant pose ouvertement la question du devenir du moteur thermique, qu'il fonctionne au gazole ou à l'essence. Après plus d'un siècle de péripéties et de règne sans partage, le moteur dit « à combustion interne », cœur de l'automobile du XX<sup>e</sup> siècle, vacille. Ses fumées d'échappement ne sont pas seulement indésirables dans les centres-villes. Leur éradication est devenue un objectif stratégique, brandi par les pouvoirs publics comme gage de leur volonté d'agir pour la qualité de l'air et limiter les émissions de gaz à effet de serre ou de particules, même si les transports ne constituent qu'une des sources de pollution.

A peine entré en fonctions comme ministre de la transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot a fixé à 2040 l'horizon qui doit marquer la fin de la commercialisation des véhicules thermiques, emboitant le pas à des pays parfois plus ambitieux, comme les Pays-Bas, qui ont retenu la date de 2035, ou la Norvège (2025). Une perspective qui recouvre des enjeux en termes d'emploi, car elle bouleverserait toute la chaîne de production de moteurs et de boîtes de vitesses. Une récente étude du groupe Elnet estime que 350 000 emplois disparaîtraient outre-Rhin si l'industrie automobile allemande se convertissait du jour au lendemain à l'électromobilité.

**LE CHINOIS BAIC  
CESSERA DE  
COMMERCIALISER  
DES MOTEURS  
THERMIQUES  
D'ICI À 2019  
À PÉKIN ET D'ICI  
À 2025 DANS  
LE RESTE DU PAYS**

Il y a dix ans, il était acquis que la hausse continue du pétrole finirait mécaniquement par avoir raison du moteur thermique. Mais celle-ci ne s'est pas produite, et ce sont des décisions politiques qui risquent d'en venir à bout. Des décisions d'autant plus malaisées à contraindre par les constructeurs que les autorités décisionnaires ne sont plus seulement les gouvernements et la Commission européenne, mais aussi les élus des grandes métropoles. Des protagonistes sur lesquels il est difficile d'avoir prise – l'argument de l'emploi dans l'industrie automobile ne les touche pas forcément – et capables de prendre rapidement des mesures drastiques pour interdire l'accès au centre-ville.

Les constructeurs, conscients que les petites et grandes tricheries du « dieselgate » ont largement entamé leur crédit, sont peu loquaces sur la question de l'avenir du thermique. Tout le monde aura sa place dans le grand concert mondial de demain, assurent-ils, tout en multipliant les effets d'annonce autour de la « voiture propre », c'est-à-dire électrifiée. Volvo fait acte de contrition en déclarant qu'il ne lancera plus de voitures dotées d'un moteur 100 % thermique à compter de 2019. BAIC, le cinquième constructeur chinois, fait savoir qu'il cessera de commercialiser des moteurs thermiques d'ici à 2019 à Pékin et d'ici à 2025 dans le reste du pays.

#### IMPASSE TECHNOLOGIQUE

Même les marques allemandes abandonnent le moteur à explosion. Le groupe Volkswagen promet d'investir pas moins de 34 milliards d'euros d'ici à 2022 dans des modèles « à énergie nouvelle » et d'en devenir le leader. Matthias Müller, son patron, suggère au gouvernement de renoncer aux avantages fiscaux accordés au diesel, afin de favoriser la diffusion des modèles électriques. La leader du FDP, le parti libéral, le qualifie de « Judas du diesel ». Ambiance...

Le principal enseignement du « dieselgate » est que le moteur à combustion interne ne parvient plus à satisfaire aux objectifs

« décarbonés » affichés par les pouvoirs publics, un constat valable quel que soit le continent. La tricherie commise par Volkswagen – et d'autres – résulte de l'impossibilité de coller aux seuils imposés pour les émissions de CO<sub>2</sub>, d'oxyde d'azote ou de particules fines. Pour passer sous les fourches Caudines des normes, tricher était sans doute la seule solution, alors que la réglementation avait considérablement salé l'addition en imposant aux moteurs diesel des filtres à particules ainsi que de complexes systèmes de recirculation des gaz d'échappement et de catalysation par injection d'urée. Le moteur essence (qui va devoir se doter lui aussi d'un filtre à particules) entre à son tour dans la même impasse technologique.

Une étude publiée mi-décembre par le Boston Consulting Group (BCG) considère qu'après 2020, même les plus récents des moteurs à essence seront incapables de satisfaire aux normes. D'autant que le « dieselgate » a hâté la disparition de l'ancien standard de mesure de la consommation (NEDC), remplacé par un autre (WLTC), nettement plus crédible mais qui va augmenter mécaniquement les niveaux de consommation.

En Europe, la gamme de chaque constructeur ne devra pas dépasser une moyenne d'émission de 95 g de CO<sub>2</sub> au km en 2021 (ce qui équivaut à une consommation de 4,1 litres aux 100 km), puis de 78 g en 2025. A moins que l'administration Trump ne revienne sur cet objectif, cette limite sera portée à 97 grammes aux États-Unis au milieu des années 2020, contre 150 g aujourd'hui. Placer la barre aussi haut impose des investissements très lourds – et donc un surcoût non négligeable pour le consommateur. Dans ces conditions, le BCG estime qu'à l'horizon 2021, « l'optimisation des moteurs à combustion interne aura atteint ses limites économiques ».

Certains refusent toutefois de croire à l'agonie du thermique. « On sous-estime les capacités d'adaptation et les progrès de ce moteur. Les innovations en cours sont nombreuses et elles pourraient bien réserver quelques

## Le génial Rudolf Diesel ne pensait pas à l'automobile

**LA TECHNOLOGIE** du moteur diesel, née à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et qui règne aujourd'hui encore largement sur les transports terrestres et maritimes, n'était pas, au départ, destinée aux véhicules ou aux navires. Rudolf Diesel, brillant ingénieur né à Paris en 1858 de parents allemands immigrés, n'avait pas en tête de propulser des automobiles – encore fort peu nombreuses – lorsque, le 28 février 1892, il déposa devant l'Office impérial de Berlin le brevet d'un moteur d'un type inédit.

Celui-ci se caractérise par sa pression de fonctionnement très élevée, qui permet à l'allumage de s'effectuer de façon spontanée. Les débouchés sont vastes : il s'agit de contribuer à la « décentralisation industrielle ». Autrement dit, de

mettre à la disposition de l'industrie des machines légères, capables de produire de l'énergie pour les petites unités qui pouvaient difficilement s'en remettre à de lourdes machines à vapeur, au rendement énergétique défavorable.

Le premier prototype est mis au point après quatre années d'efforts et il intéresse des industriels de renom. La Maschinenfabrik Augsburg, spécialisée dans la production de machines à vapeur et à essence – et qui donnera naissance aux poids lourds MAN. Le groupe industriel Krupp, également. Après avoir misé sur la poudre de charbon, Diesel trouve le bon carburant avec l'« huile lourde » et utilise un compresseur pour faciliter l'injection du combustible dans le cylindre.

En 1897, la commercialisation du moteur diesel débute. Son rendement thermique ne dépasse pas 32 %, mais il est autrement plus performant que les chaudières à vapeur, qui ne restituent qu'à peine 10 % de l'énergie dégagée. Les constructeurs de moteurs se disputent la licence d'exploitation du « plus économique des moteurs à pétrole », dont le premier utilisateur est une fabrique d'allumettes en Bavière.

#### Fiabilité et efficacité énergétique

Rudolf Diesel obtient en 1900 un Grand Prix à l'Exposition universelle de Paris et perfectionne son moteur, qui peut faire tourner un groupe électrogène géant. La marine ne tarde pas à adopter la technologie. Le *Petit-Pierre*,

la première péniche diesel, navigue sur le canal Rhin-Marne, et l'armée française lance l'*Aigrette*, premier sous-marin à moteur mazout. En 1913, à la mort de Rudolf Diesel (tombé d'un ferry qui l'emmenait vers la Grande-Bretagne, ce qui alimentera la thèse d'un assassinat maquillé en suicide par les autorités allemandes...), ces moteurs développent des puissances allant jusqu'à 1 600 chevaux.

Après la première guerre mondiale, le moteur diesel continue sa diffusion. Mais ce n'est qu'en 1924 qu'est présenté le premier camion qui en soit doté, à l'initiative de MAN. La première automobile de série est la Mercedes 260 D, en 1936, et son succès n'a rien de spectaculaire. Les taxis commencent

cependant à s'en doter après la seconde guerre mondiale. « L'essence est trop chère, vive le diesel », titre *L'Argus* en avril 1959 lorsque apparaît la version diesel de la Peugeot 403.

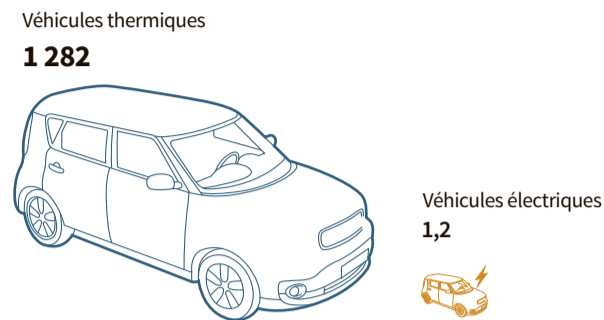
À l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, le diesel représente en France 40 % des immatriculations, pour atteindre un pic à 73 % en 2012. Un succès imputable aux caractéristiques du moteur de Rudolf Diesel : une efficacité énergétique de premier ordre, donc une consommation moindre, et une fiabilité irréprochable. Mais aussi à la pression des pouvoirs publics, obnubilés par le critère des émissions de CO<sub>2</sub> et longtemps indifférents à celles de particules fines et aux oxydes d'azote. ■



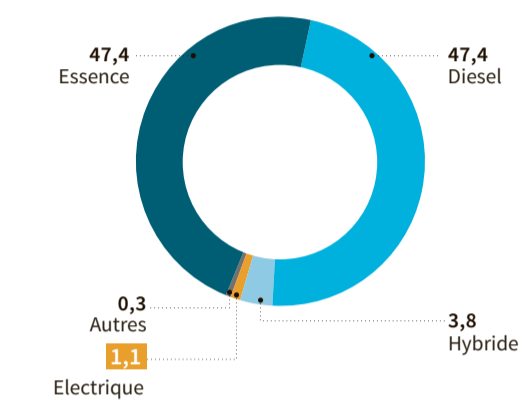
## Le moteur à combustion s'engage dans un long déclin

### 1. Un moteur encore largement dominant...

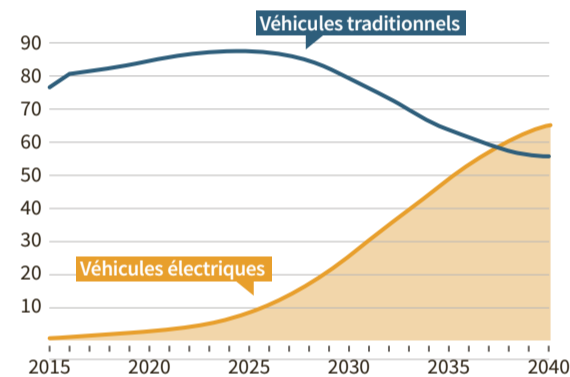
NOMBRE DE VÉHICULES EN CIRCULATION DANS LE MONDE EN 2016, EN MILLIONS



TYPE DE MOTORISATION DES NOUVELLES IMMATRICULATIONS EN 2017 EN FRANCE, EN %



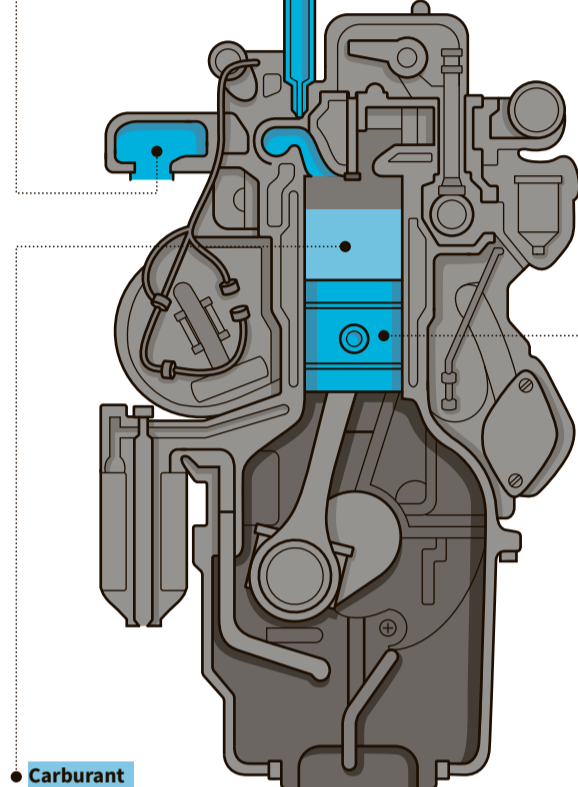
PRÉVISION DES VENTES ANNUELLES DE VÉHICULES DANS LE MONDE, EN MILLIONS



### 2. ... dont les dernières améliorations atteignent leurs limites...

#### ● Echappement

La technique de recirculation des gaz, qui consiste à renvoyer dans le cylindre les gaz d'échappement pour les brûler intégralement, a montré ses limites avec le diesel. Il risque d'en aller de même avec le filtre à particules, désormais obligatoire pour les moteurs essence.



#### ● Carburant

Le passage au carburant sans plomb a permis de réduire notablement la pollution. D'autres avancées pourraient être obtenues en élargissant le recours aux biocarburants mais aussi aux carburants de synthèse, réalisés à partir du méthanol ou de la biomasse.

#### ● Injection

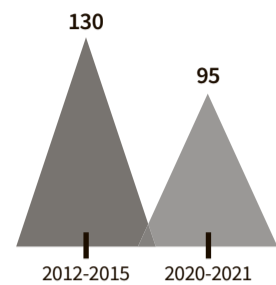
Après avoir traversé plusieurs révolutions ces dernières années, le système d'injection pourrait bénéficier d'améliorations supplémentaires, dont on cerne encore mal la portée et le coût.

#### ● Pistons

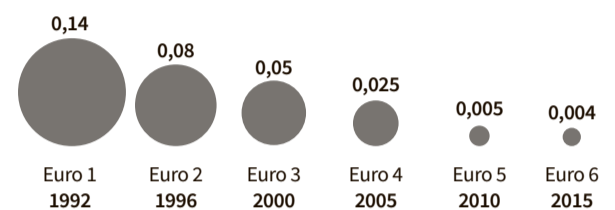
Le taux de compression variable, obtenu en modifiant la course des pistons, permet de privilégier, à la demande, l'efficacité énergétique ou la performance.

### ... du fait du durcissement des normes antipollution

NIVEAUX D'ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub> CIBLÉS PAR LA COMMISSION EUROPÉENNE POUR LES VOITURES PARTICULIÈRES NEUVES, EN GRAMMES DE CO<sub>2</sub> PAR KM



ÉVOLUTION DES LIMITES D'ÉMISSIONS DE PARTICULES FINES POUR LES VÉHICULES PARTICULIERS ROULANT AU DIESEL EN EUROPE, SELON LES NORMES EURO, EN GRAMMES PAR KM



### 3. Les pouvoirs publics ont acté sa fin prochaine

DATES BUTOIRS FIXÉES PAR LES PAYS POUR LA FIN DE LA VENTE DE VOITURES AVEC MOTEUR À COMBUSTION

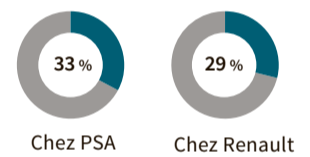


### 4. Ce qui obligera les constructeurs à se restructurer

**2,5** millions

C'est le nombre d'emplois liés à la construction de véhicules à moteur à combustion dans l'Union européenne

PART DES USINES DANS LE MONDE AFFECTÉES AU MOTEUR À COMBUSTION ET À LA MÉCANIQUE QUI EN DÉCOULE



surprises», assure l'un des dirigeants de la Plate-Forme de la filière automobile (PFA), un organisme qui rassemble les entreprises du secteur. Dans son numéro de novembre 2017, *Ingénieurs de l'auto*, la revue de la Société des ingénieurs de l'automobile (SIA), passe en revue les solutions en cours de développement qui assureront «la combustion du futur» à l'horizon 2050 : le moteur à injection d'eau (qui permet de refroidir le mélange air-carburant), déjà exploité par BMW, l'allumage par compression, envisagé par Mazda, l'emploi de préchambres de combustion, qui semble intéresser Renault, ou le taux de compression variable, solution qui séduit PSA et son partenaire chinois Dongfeng. Des solutions efficaces, sans doute ; mais à quel prix ?

#### DES BATTERIES TOUJOURS CHÈRES

Si les inconditionnels du thermique ont du souci à se faire, c'est aussi parce qu'une alternative émerge face au modèle thermique dominant. Personne n'en doute, l'avenir de la voiture est à la mobilité électrique. Dans les premières années de l'automobile, cette option fut brièvement mise en concurrence avec le moteur à pétrole, avant d'être vite abandonnée. De ces années, reste la Jamais Contente, sorte d'obus monté sur quatre roues qui fut, en 1899, le premier véhicule au monde à franchir la barre des 100 km/h.

Impossible, pourtant, de rivaliser avec l'essence, pas chère, abondante et dont la densité énergétique au litre est cinquante fois supérieure à celle d'une batterie. Au début des années 2000, une tentative de relance se brisa sur l'incohérence de l'Etat (contrairement aux engagements pris, le parc automobile des grands services publics resta acquis au tout-thermique), le pétrole bon marché et la sourde hostilité des constructeurs.

Mais cette fois, la voiture électrique paraît en mesure d'être au rendez-vous. La liste des nouveautés «100 % propres» attendues au cours des prochaines années a de quoi donner le tournis : vingt-deux chez Renault-Nissan dans les quatre ans, une cinquantaine au sein du groupe Volkswagen d'ici à 2025... Écologique, la voiture électrique est aussi devenue, grâce à Tesla, résolument tendance.

Certes, la part de marché de ces modèles, majoritairement acquis par des particuliers,

ne dépasse guère les 1 % ; mais leur progression est très soutenue. Et ils peuvent compter sur la Chine, qui instaurera à partir de 2019 des quotas de voitures propres de plus en plus exigeants. Pour le premier marché mondial, il ne s'agit pas seulement de réduire la pollution des grandes agglomérations mais aussi de miser sur la technologie des batteries, où ses constructeurs nationaux, qui ont fait l'impasse sur le thermique, sont très bien placés.

On ne saurait cependant envisager de passer directement d'un modèle à un autre. «Nous vivons une révolution de l'automobile mais nous ne sommes qu'au milieu du gué», prévient Michel Forissier, directeur recherche & développement de la division systèmes de propulsion chez Valeo. Le frein essentiel au développement de la voiture électrique, ce n'est pas l'autonomie des batteries (de 200 km à 400 km, selon les modèles) ni le manque de bornes de recharge. C'est son prix. Un moteur essence coûte entre 1500 et 2000 euros ; un diesel, de 3000 à 3500 euros ; mais le moteur et (surtout) les batteries d'une voiture électrique se chiffrent entre 2000 et

### « LE MOTEUR THERMIQUE EST EN SURSIS. SANS DOUTE POUR UNE DURÉE DE VINGT À TRENTE ANS »

MICHEL FORISSIER  
directeur R&D chez Valeo

7000 euros. « Actuellement, le coût du kWh est de 170 euros pour une électrique. En 2026, il pourrait descendre à 100 euros. Mais pour que l'on achète autant de véhicules électriques que de thermiques, il faudrait descendre à 70 euros », considère Michel Forissier.

D'où le succès prévisible des motorisations hybrides, qu'elles soient standards ou rechargeables sur le réseau électrique (Phev), qui réduisent la consommation de carburant tout en permettant de parcourir certains tronçons en mode tout-électrique. Inaugurée en 1997 par la Toyota Prius, cette technologie tampon apparaît comme la seule à même de permettre aux motorisations conventionnelles de satisfaire à la prochaine génération de normes antipollution.

La plus grande part de marché devrait revenir aux hybrides légers, dits « mild hybrid », des systèmes accessibles aux voitures essence de très grande diffusion (le surcoût devrait être inférieur à 1000 euros), dotés d'une batterie de 48 volts, qui vont apparaître dans les toutes prochaines années. Ces hybrides légers vont permettre aux moteurs conventionnels de moyenne cylindrée

de faire aussi bien qu'un diesel en termes de consommation et d'émissions de CO<sub>2</sub>.

En 2030, estime Valeo, les « mild hybrid » totaliseront un tiers du marché mondial, à peu près autant que les électriques et les hybrides rechargeables... ou que les modèles thermiques, qui pèseraient donc encore lourd dans la balance. Mieux : l'explosion du marché automobile en Inde, en Afrique et en Asie, en favorisant les modèles bon marché de petite cylindrée – c'est-à-dire, par la force des choses, les petites voitures à essence –, devrait s'accompagner d'une augmentation de la diffusion des moteurs thermiques classiques, qui passerait à 92 millions en 2030, contre 72 millions aujourd'hui.

« Le moteur thermique est en sursis. Sans doute pour une durée de vingt à trente ans », estime Michel Forissier. Le Boston Consulting Group est plus optimiste. En 2030, il voit les moteurs thermiques s'armer encore la moitié des ventes de voitures neuves. Après quoi, il faudra que les bons vieux trois, quatre ou six cylindres se résignent à rejoindre les rassemblements de collectionneurs. ■

JEAN-MICHEL NORMAND

## Les aficionados du carburateur entrent en résistance

SI VOUS CHERCHEZ UNE CULASSE pour une Renault Dauphine de 1960 et que vos investigations sur le Web ne donnent rien, vous pourrez toujours vous rendre au Parc des expositions du Chillou, à côté de Châtelleraut (Vienne), le 14 avril. Depuis une dizaine d'années, une Bourse d'échange de pièces auto y fait le plein. L'ambiance est champêtre et bon enfant, la moyenne d'âge plutôt élevée ; surtout, on y déniché des centaines de pièces rares datant de bien avant le « dieselgate », de ce temps où on admirait les belles mécaniques bruyantes et fumantes. Une autre époque.

Loin de l'électrification des véhicules, de l'électronique connectée à tout-va, ils sont ainsi des milliers de Français à résister à un air du temps qui voudrait dire adieu au moteur à explosion et à l'univers magique des

pistons et des cylindres. Selon Alain Guillaume, président de la Fédération française des véhicules d'époque, ce sont environ 250 000 passionnés qui, tous les week-ends, ouvrent le capot de leurs quelque 800 000 autos classées véhicules de collection. On décompte à peu près autant de fans au Royaume-Uni et en Allemagne.

#### Farfouiller sous le capot

Si beaucoup sont d'anciens mécanos, tous ne sont pas capables de démonter et de remonter un moteur. Mais la majorité sait de quoi il retourne. C'est le cas de Patrick, heureux propriétaire d'une Alfa Romeo Giulietta de 1959. « J'ai pris des cours de mécanique au lycée professionnel Camille-Jénatzy, à Paris, explique-t-il. C'est l'un des rares endroits à dispenser des formations sur des moteurs anciens. »

Car le mécanicien d'aujourd'hui ne vous réglera pas le moteur à l'oreille. Il est surtout un marchand de pièces détachées de haute technologie. Une évolution décrite avec talent par Matthew Crawford, un brillant intellectuel américain qui a abandonné une carrière à Washington pour se lancer dans la réparation de motos. Dans *Eloge du carburateur* (La Découverte, 2010), il écrit : « Soulevez le capot de certaines voitures et, en lieu et place du moteur, vous verrez apparaître quelque chose qui ressemble à l'espèce d'obélisque lisse et brillant qui fascine tellement les anthropoïdes au début du film de Stanley Kubrick 2001 : l'odyssée de l'espace. Bref, ce que vous découvrez, c'est un autre capot sous le capot. »

À l'instar du lycée Jénatzy, quelques lieux permettent d'apprendre à farfouiller sous le capot. C'est le cas de

l'Atelier des coteaux, un garage situé dans l'Aisne spécialisé dans la voiture de collection et renommé dans le monde entier. Pour répondre à la demande et faire face à la disparition des experts en carburateurs, le patron forme ses mécaniciens lui-même.

Cette tribu de passionnés est aussi un marché qui n'a pas échappé aux constructeurs. La plupart des marques (y compris Renault et Peugeot) proposent à leurs clients un département « historique », qui les fournit en catalogues techniques et en pièces anciennes. Les vénérables carburateurs ont encore de beaux jours devant eux. Grâce à leur carte grise spéciale « véhicules de collection », ils échappent – pour le moment – au bannissement des vieux moteurs thermiques dans les grandes villes. ■

ÉRIC BÉZIAT

# Je crée au travail, donc je suis

Le travail est bien plus complexe que sa description théorique. Il n'est jamais une simple exécution de la tâche prescrite, mais comprend aussi l'ajustement aux situations concrètes, des inventions de manières de faire qui singularisent l'activité, le détournement de moyens pour dépasser les obstacles... Il y a toujours un écart entre la tâche et l'activité.

« Puisque travailler n'est pas exécuter, l'activité est une aventure, où puiserait pour une part la créativité. En ce sens, elle est une voie d'accès privilégiée au dégageant de la répétition, l'occasion de développement de nouvelles sensibilités, de nouvelles habilités, de nouveaux buts », rappellent Gilles Amado, Jean-Philippe Bouilloud, Dominique Lhuillier et Anne-Lise Ulmann, qui viennent de publier *La Créativité au travail*. L'ouvrage mobilise tant les sciences du travail que la psychanalyse, la philosophie, la sociologie, la psychosociologie, les sciences de gestion et les sciences de l'éducation.

## PROCESSUS INSOUIMIS

Contrairement à ce que nous dit une certaine doxa managériale, la créativité ne va pas de soi. Elle nécessite des conditions de travail « qui échappent à toute pensée processuelle et systémique par trop réductrice de l'intelligence humaine », expliquent les auteurs, qui soulignent l'aspect paradoxal des injonctions à « faire preuve de créativité » dans des contextes où



## LA CRÉATIVITÉ AU TRAVAIL

Sous la direction de G. Amado, J.-P. Bouilloud, D. Lhuillier et A.-L. Ulmann, Editions Erès, 408 pages, 18 euros

les ressources font souvent défaut. Sans parler de l'impératif d'une créativité encadrée par le respect des valeurs de l'organisation, une sorte de créativité « en liberté surveillée », contradictoire avec « l'essence même, insoumise, de tout processus créateur ».

La créativité apparaît à la fois comme « moyen et instrument pour dépasser les obstacles rencontrés, réaliser le travail, reconfigurer son milieu, mais aussi pour exister ». Le pédiatre et psychanalyste D. W. Winnicott a souligné sa centralité pour la santé et le développement du sujet.

Les auteurs s'intéressent aussi aux dimensions éthiques, axiologiques, téléologiques qui devraient entourer la réflexion sur la créativité. S'il ne prend pas en compte ses finalités sociales et humaines, le travail le plus créatif peut « servir les intérêts d'un métier au détriment d'autres dans l'organisation, contribuer au pouvoir des uns sur les autres, à diverses formes de manipulation ». D'où l'utilité de groupes d'analyse de la pratique pour les professionnels d'un même métier. ■

MARGHERITA NASI

# Les managers découvrent les neurosciences

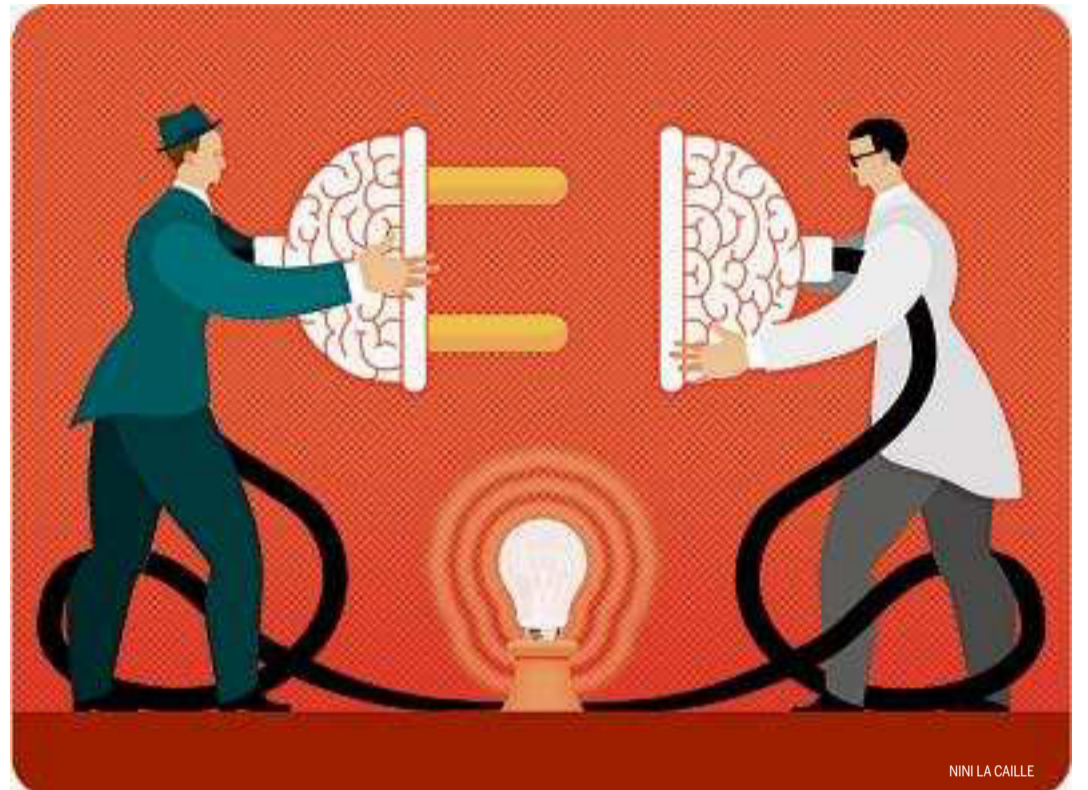
Le neuromanagement s'intéresse à la motivation, au bien-être ou encore à l'innovation

Les recherches en neurosciences apportent de nouvelles connaissances sur le fonctionnement cérébral. On a ainsi découvert des concepts tels que la plasticité cérébrale (capacité du cerveau à remodeler ses connexions en fonction de l'environnement et des expériences), les neurones miroirs (qui jouent un rôle dans l'apprentissage par imitation ou dans l'empathie), le cerveau social (les relations aux autres), les biais cognitifs, la force des stéréotypes...

Les neurosciences se sont par ailleurs rapprochées de différents univers : la santé, l'éducation, la psychologie... et le management. Le neuromanagement explore différentes notions relatives au monde du travail : la motivation, l'engagement, la coopération, le bien-être, la prise de décision, l'innovation, etc. Les connaissances issues des neurosciences peuvent-elles aider les dirigeants et managers dans leur vie professionnelle et leurs pratiques ?

Pour Pierre-Marie Lledo, directeur de recherche à l'institut Pasteur et au CNRS, on peut devenir un manager « neuro-amical » – comprendre, capable d'organiser son travail et celui de son équipe pour réduire le stress, d'encourager et de féliciter, de stimuler la créativité et de se préoccuper de l'épanouissement professionnel de ses collaborateurs.

Selon David Destoc, président d'Oasys mobilisation, un cabinet de conseil, il est intéressant d'établir des passerelles entre le management et les neurosciences pour



« porter un regard neuf sur des problématiques récurrentes, notamment en termes de gestion d'équipes, de stress et de motivation. Elles offrent des clés d'analyse et d'action intéressantes ».

Depuis deux ans, Oasys s'appuie sur les neurosciences pour ses activités de conseil et de formation. « Nous accompagnons des comités de direction à envisager de nouvelles façons de faire pour être plus agiles et améliorer la prise de décisions. Au départ, lorsqu'on parle de neurosciences, les managers sont dubitatifs. Puis il y a une prise de conscience que le cerveau fonctionne ainsi, et ils sont alors prêts à mettre en place de nouvelles façons de faire. »

## Entretenir le « cerveau social »

Par exemple, les neurosciences montrent que le cerveau ne peut pas tout faire en même temps. Un comité de direction a ainsi décidé de ne plus prendre toutes les décisions lors de la réunion hebdomadaire, mais de se laisser parfois une semaine de réflexion.

De même, pour donner du sens, les méthodes à l'ancienne

(plaquettes, édits solennels, convention annuelle...) ne sont pas forcément les plus adaptées. Les neurosciences montrent qu'il vaut mieux instaurer des rendez-vous réguliers, multiplier les formats, favoriser les échanges sociaux. Par ailleurs, étant donné l'importance du « cerveau social », les managers veilleront à conserver les discussions informelles, les moments de convivialité gratuits, plutôt que de faire la chasse aux temps morts.

Les neurosciences se révèlent également utiles pour accompagner l'hyperconnexion, qui entraîne des phénomènes d'« infobésité » (surcharge d'informations). Ce danger, qui menace le cerveau, peut se traduire par une panne d'innovation, de la fatigue psychique, voire un burn out. Le rôle du manager est d'aider ses collaborateurs à trier les informations utiles (pour comprendre) des informations futiles (pour savoir), en évitant de les bombarder de mails, en simplifiant les tableaux de bord ou en leur laissant la possibilité d'agir. Car si le cerveau se contente de

recevoir des informations mais ne peut pas agir, cela est source de stress et de mal-être. « Ne pas confondre pression et performance », résume Pierre-Marie Lledo. D'où l'importance de s'octroyer de vraies pauses, déconnectées. « Des moments précieuses de vagabondage intellectuel, d'ébullition. C'est souvent là que l'on a les idées les plus créatives », souligne le chercheur.

Les neurosciences permettent également de mieux comprendre les circuits de la motivation, de l'engagement, de la reconnaissance. Elles montrent que de nouvelles compétences sont acquises d'autant plus rapidement qu'il y a du plaisir. Le rôle du manager est donc de créer du désir chez ses collaborateurs afin de nourrir leur engagement.

Ainsi, les neurosciences peuvent accompagner les managers face aux défis et aux transformations du monde du travail. « Il s'agit d'adapter le monde du travail au fonctionnement cérébral, plutôt que l'inverse », conclut Pierre-Marie Lledo. ■

GAËLLE PICUT

Le Monde de demain  
présente

21 S'ORIENTER  
AU 21<sup>e</sup> SIÈCLE

FAIRE LES BONNES RENCONTRES  
TROUVER SA VOIE  
CHOISIR SON ORIENTATION

## O21 LILLE

Débats interactifs - Rencontres - Ateliers

19 & 20 janvier 2018

Lilliad, learning center innovation

Entrée gratuite : [O21.lemonde.fr](http://O21.lemonde.fr)

## QUESTION DE DROIT SOCIAL

### Pourquoi instaurer un conseil d'entreprise ?

Au 1<sup>er</sup> janvier a commencé le big bang des institutions représentatives du personnel dans les grandes entreprises françaises avec la fusion obligée, à l'issue des prochaines élections professionnelles, des délégués du personnel, du comité d'entreprise (CE) et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), au profit de l'unique comité social et économique (CSE), qui hérite de l'essentiel de leurs attributions d'information-consultation. Mais une autre instance, beaucoup plus novatrice, va aussi pouvoir être créée : le conseil d'entreprise.

Il s'agit d'un « super CSE », car il est également habilité à négocier un accord collectif, alors signé par la majorité des titulaires élus. C'est une petite révolution dans notre droit, où dominait l'opposition entre des institutions élues, avec leurs attributions consultatives, et les délégués syndicaux désignés, ayant le monopole de la négociation collective. Même si, dans les faits, il s'agissait souvent des mêmes personnes, du fait de la crise des vocations syndicales.

Paradoxe apparent : il revient aux délégués syndicaux de créer, ou non, ce conseil d'entreprise, qui les laisse subsister mais leur retire le cœur de leurs attributions. L'explication réside dans le nécessaire respect des règles ou des principes de valeur constitutionnelle ou conventionnelle, à l'instar de la convention n° 135 de l'OIT, qui énonce que « la présence de représentants élus ne [peut] servir à affaiblir la situation des syndicats ou de leurs représentants ».

Mais pourquoi des délégués syndicaux participeraient-ils à leur propre affaiblissement ? Parce que, outre des contreparties classiques, comme une hausse de la subvention au CSE ou une valorisation des parcours syndicaux, l'accord instituant le conseil d'entreprise doit aussi « [fixer] la liste des thèmes (...) soumis à l'avis conforme du conseil d'entreprise. La formation constitue un thème obligatoire » (article L. 2321-3 nouveau). Une autre petite révolution.

## Recherche de consensus

Cet « avis conforme » que doit donner le conseil d'entreprise, c'est beaucoup moins que la codétermination allemande, mais beaucoup plus que notre information-consultation habituelle. Car dans les domaines définis par l'accord (outre l'obligatoire formation, l'égalité professionnelle, la qualité de vie, voire la gestion prévisionnelle de l'emploi ?), l'employeur ne pourra passer outre ce droit de veto. D'où une nécessaire recherche de consensus.

Cette résurrection de l'alinéa 8 du préambule de 1946 (« Tout travailleur participe, par l'intermédiaire de ses délégués, à la détermination collective des conditions de travail ainsi qu'à la gestion des entreprises ») pourrait être développée par le projet de loi du printemps « sur la croissance et la transformation des entreprises ». Bonne idée, car en 2018, une entreprise n'est plus réductible à la « société » du code civil : son véritable capital social est d'abord la somme des neurones de ses collaborateurs. ■

# M Emploi

## LES OFFRES D'EMPLOI Le Monde | MONSTER

DIRIGEANTS - FINANCES, ADMINISTRATION, JURIDIQUE, R.H. - BANQUE, ASSURANCE - CONSEIL, AUDIT - MARKETING, COMMERCIAL, COMMUNICATION  
SANTÉ - INDUSTRIES & TECHNOLOGIES - ÉDUCATION - CARRIÈRES INTERNATIONALES - MULTIPOSTES - CARRIÈRES PUBLIQUES

Retrouvez toutes nos offres d'emploi sur [www.lemonde.fr/emploi](http://www.lemonde.fr/emploi) - VOUS RECRUTEZ ? M Publicité : 01 57 28 39 29 [emploi@mpublicite.fr](mailto:emploi@mpublicite.fr)

### La HEAD-Genève met au concours un poste de professeur-e associé-e HES

#### Responsable du Département Cinéma

Entrée en fonction : 1<sup>er</sup> septembre 2018  
Délai de candidature : 28 février 2018

Dossier à envoyer à [rh.head@hesge.ch](mailto:rh.head@hesge.ch)  
A l'att. de Jean-Pierre Greff Directeur  
Plus d'informations sur [www.head-geneve.ch](http://www.head-geneve.ch)

Hes-SO GENÈVE  
Haute école spécialisée  
de Suisse occidentale

Établissement homologué par l'Éducation Nationale Maternelle à Terminale, recherche pour la rentrée 2018:

#### Enseignants titulaires de l'enseignement public et de l'enseignement privé sous contrat

Dans toutes les disciplines au primaire et au secondaire: PE, Certifiés, Agrégés (notamment en lettres modernes et classiques, EPS, documentation, histoire-géographie, mandarin).

#### Enseignants spécialisés titulaires du CAPASH

Pour ce dernier poste, une expérience au secondaire est nécessaire et la priorité sera donnée à un candidat détenteur du CAFIPEMF.

#### Responsable de cycle III

(coordination des programmes et méthodes, supervision de l'équipe pédagogique, évaluation des élèves pour le service des admissions et mise en place d'actions pédagogiques diverses).

Les candidats devront faire preuve de solides connaissances et d'expérience concernant l'éducation en contexte bilingue et l'animation d'équipe pédagogique. Solides références exigées (rapport d'inspection notamment). Dans le secondaire la priorité sera donnée à des candidat(e)s ayant déjà eu une expérience au collège et au lycée. Pour l'ensemble des postes à pourvoir un bon niveau d'anglais est souhaitable. Entretiens durant la semaine du 05/02/2018 à Paris pour candidats pré-sélectionnés.

Faire acte de candidature auprès des Ressources humaines via le lien [www.lfny.org/hr/teaching](http://www.lfny.org/hr/teaching) en complétant la grille de recrutement Web et en téléchargeant les documents nécessaires: Adresser lettre de motivation, CV, rapports d'inspection. Les dossiers seront traités par date de réception en priorité.



Homologué par l'AEFE et l'Éducation Nationale maternelle à terminale, Recherche pour la rentrée 2018/2019 des personnels titulaires de l'Éducation Nationale, issus de l'enseignement public ou privé français, ou travaillant à l'international, pour des postes en contrat local (détachement administratif possible et aide financière disponible si enfant(s) scolarisé(s) au LFC):

- Professeurs des Écoles
- Enseignants du Secondaire (Collège et Lycée)
- Enseignants Spécialisés (CAP-ASH ou équivalent requis)

Maîtrise de l'anglais indispensable • 3 ans d'expérience (Expérience dans un établissement à l'étranger appréciée) • Solides références exigées • Habilitation FLE appréciée

> Dossier de candidature complet : CV + Lettre de motivation + notations administratives + rapports d'inspection + lettre de référence ou de recommandation, à soumettre avant le vendredi 26 janvier 2018 sur le lien :

<http://www.lyceechicago.org/fr/simpliquer/travailler-au-lycee>  
Cliquez sur "Recherche d'Enseignants pour la Rentrée 2018-2019"

> Offres d'emploi



Le Lycée Franco-Mexicain de Mexico recrute, pour la rentrée scolaire de septembre 2018, des

### Enseignants

du 1<sup>er</sup> & du 2<sup>nd</sup> degré (TOUTES disciplines)

Etablissement conventionné avec l'AEFE, le lycée Franco-Mexicain scolarise 3700 élèves, de la Petite Section de maternelle à la Terminale, sur deux sites dans Mexico.

Les enseignants recrutés seront détachés directement auprès de l'établissement.

La rémunération nette est calculée conformément aux grilles salariales de l'Éducation Nationale française. La pension civile de l'agent est prise en charge par l'employeur, à partir de l'échelon dans le corps.

Le contrat est établi pour 3 années et renouvelable à la demande expresse des deux parties.

Adresser les candidatures, lettre de motivation et CV à [recursoshumanos@lfm.edu.mx](mailto:recursoshumanos@lfm.edu.mx) et [proviseur@lfm.edu.mx](mailto:proviseur@lfm.edu.mx)

DOM-TOM

Ce Groupe international spécialisé dans l'Agroalimentaire et la Grande Distribution, étoffe ses structures managériales et recrute son :

### Directeur Financier (h/f) Pôle Grande Distribution

Rendant compte de vos missions au Secrétaire Général du Groupe, et fort d'une structure composée d'une cinquantaine de collaborateurs, vous intervenez dans un contexte de forte croissance et prenez en charge les services comptables (magasins, centrale d'achats, sociétés de gestion, etc.), le contrôle de gestion, ainsi que l'audit interne.

Dans cette fonction très opérationnelle de généraliste, vous supervisez dans une grande autonomie l'ensemble de la comptabilité générale et analytique des filiales, élaborez les situations mensuelles - du bilan et du compte de résultat, ainsi que les travaux de consolidation jusqu'à l'établissement des liasses comptables et fiscales. En parallèle des missions inhérentes au contrôle de gestion, vous assurez le reporting vers le siège, veillez au respect des procédures internes et à la fiabilisation des informations, suivez les projets d'investissements et êtes l'interlocuteur privilégié des partenaires extérieurs tels que les cabinets juridiques, commissariats aux comptes et banques. Enfin, soucieux de la rentabilité et du retour sur investissement, vous challengez l'exploitation pour l'amélioration permanente des résultats et vous voyez confier, ponctuellement, le pilotage de dossiers complexes et de projets de développement.

Ce poste, clé dans l'organisation et à facettes multiples, s'adresse à un(e) candidat(e) diplômé(e) de l'enseignement supérieur en Comptabilité-Finances, ayant des compétences avérées en contrôle de gestion, audit interne et informatique. Après un premier parcours en cabinet d'audit et/ou d'expertise comptable, vous pouvez vous prévaloir d'une expérience opérationnelle réussie en tant que Directeur Financier sur un périmètre managérial d'au moins 30 collaborateurs et dans un environnement multi-sites (Groupe ou belle PME). La connaissance du secteur agroalimentaire, voire de la grande distribution, sera fortement appréciée ; sachant que vos qualités de leadership, d'analyse, d'esprit d'équipe et de discrétion feront la différence.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence EWDF1706P/LM par mail à : [candidat@ethis-rh.fr](mailto:candidat@ethis-rh.fr)



VOUS ALLEZ BEAUCOUP  
PROGRESSER À FAIRE  
AVANCER LA RECHERCHE

L'INSERM RECRUTE PAR CONCOURS 33 CHERCHEUR-E-S

L'Inserm réunit 15 000 chercheurs, ingénieurs, techniciens et personnels administratifs, avec un objectif commun : améliorer la santé de tous par le progrès des connaissances sur le vivant et sur les maladies, l'innovation dans les traitements et la recherche en santé publique. Du laboratoire au lit du patient, l'Inserm est impliqué dans l'ensemble du continuum de la recherche, pour être en mesure de transformer ces avancées en progrès pour la santé humaine.

Dates limites de dépôt des candidatures :

Concours Chargé-e de Recherche - jusqu'au 22 janvier 2018  
Concours Directeur-trice de Recherche - jusqu'au 1<sup>er</sup> février 2018

Modalités des concours : <https://eva3-accueil.inserm.fr>



### La HEAD-Genève met au concours un poste de professeur-e associé-e HES

#### Responsable du Département Communication visuelle

Entrée en fonction : 1<sup>er</sup> septembre 2018  
Délai de candidature : 28 février 2018

Dossier à envoyer à [rh.head@hesge.ch](mailto:rh.head@hesge.ch)  
A l'att. de Jean-Pierre Greff Directeur  
Plus d'informations sur [www.head-geneve.ch](http://www.head-geneve.ch)

Hes-SO GENÈVE  
Haute école spécialisée  
de Suisse occidentale

Le Monde

Quotidien préféré des Premium avec chaque jour 681 000 lecteurs Cadres et dirigeants, 247 000 lecteurs Cadres de la Fonction publique.

Retrouvez toutes nos offres sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

**#NOTPETYA**

**#WANNACRY**

**#RANSOMWARE**

**#DIGITALISATION**

## **NE COMPROMETTEZ PAS VOTRE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE**

L'Internet des objets, le cloud, le big data et la mobilité sont des technologies clés sur lesquelles la transformation numérique s'appuie. En parallèle, elles mettent vos cyberdéfenses à rude épreuve, ouvrant de nouvelles failles aux hackers. C'est pourquoi, votre sécurité doit être, elle aussi, transformée.

Fortinet protège chaque entreprise grâce à son architecture de sécurité étendue, intégrée et automatisée pour lutter contre les cyberattaques et rendre possible votre transformation numérique - aujourd'hui et demain.

**La sécurité Fortinet est conçue pour l'entreprise digitale.**

**FORTINET®**

**LEADER MONDIAL EN CYBERSÉCURITÉ**